

République de Guinée  
Travail – Justice - Solidarité

Régional Administrative de Labé

Bureau Régional de la Planification et du Développement

# Monographie de la Région Administrative de Labé



Novembre 2008

## Tables des matières

Liste des abréviations.....	6
Avant-propos.....	9
Introduction .....	10
1 Aperçu géographique.....	11
1.1 Données géographiques .....	11
1.2 Eléments démographiques.....	13
1.3 Indicateurs du bien-être .....	14
2 Economie de la région .....	14
2.1 Agriculture.....	14
2.2 Elevage.....	17
2.3 Pêche .....	18
2.4 Commerce .....	18
2.5 Transport .....	20
2.6 Economie forestière .....	22
2.7 Système bancaire .....	25
2.7.1 L'Agence de la BCRG.....	25
2.7.2 Les banques primaires .....	25
2.8 Artisanat, Tourisme et Hôtellerie .....	27
2.8.1 Artisanat .....	27
2.8.2 Tourisme et hôtellerie .....	28
2.9 Assurances .....	31
2.10 Industrie .....	32
2.11 Ressources minières de la région .....	34
3 Energie et eau.....	41
3.1 Energie .....	41
3.2 Eau .....	43
3.3 Aménagements hydroagricoles.....	46
4 Poste de télécommunications et médias .....	47
4.1 Office de la Poste Guinéenne (OPG) .....	47
4.2 Télécommunication.....	48
4.3 Médias .....	49
5 Voies de communication .....	49
6 Situation scolaire.....	51
6.1 Enseignement pré universitaire.....	51
6.1.1 Enseignement élémentaire .....	51
6.1.2 Enseignement secondaire .....	55
6.2 Enseignement technique et formation professionnelle .....	56
6.2.1 Ecole Normale des Instituteurs (ENI).....	56
6.2.2 Ecole des Soins de Santé Communautaire (ESSC).....	57
6.2.3 Centre de Formation Professionnelle (CFP) .....	57
6.2.4 Centre de Formation Post-Primaire (CFPP).....	58
6.3 Enseignement supérieur .....	58
6.4 Alphabétisation .....	59
7 Santé et nutrition.....	59
7.1 Santé .....	59
7.2 Nutrition .....	67
8 Religions.....	68

9	Vie communautaire .....	69
10	Organisation administrative.....	69
11	Système de décentralisation .....	70
12	ONG, projets et programmes d'aide au développement.....	73
12.1	Organisations non gouvernementales (ONG).....	73
12.2	Projets et programmes.....	75
13	Revenus et avoirs des ménages .....	75
14	Vie culturelle .....	77
15	Jeunesse, sports et loisirs.....	79
16	Vie associative.....	81
17	Femme, vie économique et socioculturelle.....	82
17.1	Caractéristiques démographiques.....	83
17.2	Education et formation .....	83
17.3	Activités socio-économiques .....	83
18	Situation de la petite enfance .....	84
18.1	Situation de l'enregistrement des naissances.....	86
18.2	Enfants en situation difficile.....	86
19	Situation de l'emploi.....	88
20	Situation des handicapés et des personnes âgées .....	88
20.1	Situation des personnes handicapées.....	88
20.2	Situation des personnes âgées .....	89
21	Activités politiques .....	89
22	Conclusions .....	89

## Liste des tableaux

Tableau 1	Répartition de la population résidente de la RA de Labé par préfecture, milieu de résidence et par sexe.....	13
Tableau 2	Principaux indicateurs démographiques de la RA de Labé .....	14
Tableau 3	Production agricole de la RA de Labé.....	15
Tableau 4	Recensement du cheptel de la RA de Labé .....	17
Tableau 5	Situation des forêts classées par préfecture .....	25
Tableau 6	Répartition des caisses du CR/SA dans la RA de Labé .....	26
Tableau 7	Répartition des artisans de la RA de Labé par corps de métiers et par sexe	28
Tableau 8	Situation des sites touristiques de la RA de Labé .....	29
Tableau 9	Répertoire des réceptifs hôteliers de la RA de Labé selon leur standing.....	31
Tableau 10	Situation des points d'eau réalisés dans la RA de Labé.....	44
Tableau 11	Situation des abonnés à la SEG de la RA de Labé .....	45
Tableau 12	Consommation d'eau de la RA de Labé.....	45
Tableau 13	Répertoire des plaines aménagées et aménageables de la RA de Labé .....	47
Tableau 14	Répertoire des bas-fonds de la RA de Labé .....	47
Tableau 15	Nombre d'abonnés à la SOTELGUI de la RA de Labé.....	48
Tableau 16	Nombre de télé centres, postes Internet et cybers de la RA de Labé.....	48
Tableau 17	Répertoire des pistes rurales et des routes communautaires.....	50
Tableau 18	Effectifs scolaires par préfectures et sexe dans la RA de Labé.....	51
Tableau 19	Taux brut d'inscription par genre, milieu de résidence et préfecture .....	51
Tableau 20	Taux net d'inscription par genre, milieu de résidence et préfecture.....	52
Tableau 21	Taux brut de scolarisation des enfants de 7 à 12 ans par genre, milieu de résidence et préfectures .....	52
Tableau 22	Taux net de scolarisation des enfants de 7 à 12 ans par genre, milieu de résidence et préfectures .....	53
Tableau 23	Parité filles / garçons par préfecture.....	53
Tableau 24	Ratio élèves / salles de classes par préfecture .....	53
Tableau 25	Ratio élèves / maîtres par préfecture .....	54
Tableau 26	Ratio élèves / table – bancs par préfecture et milieu de résidence.....	54
Tableau 27	Evolution du pourcentage de salles de classes utilisées en double vacation par préfecture .....	54
Tableau 28	Situation des infrastructures scolaires par préfecture de la RA de Labé .....	55
Tableau 29	Situation des effectifs scolaires et du personnel d'encadrement par genre et préfecture .....	55
Tableau 30	Situation du personnel et des effectifs des élèves.....	57
Tableau 31	Situation des centres d'alphabétisation de la RA de Labé.....	59
Tableau 32	Situation du personnel de santé par préfecture.....	60
Tableau 33	Principales causes de consultation médicale .....	60
Tableau 34	Principales causes d'hospitalisation et de mortalité hospitalière .....	61
Tableau 35	Evolution de la couverture vaccinale des femmes enceintes par préfecture..	61
Tableau 36	Taux des CPN et références dans les Centres de Santé par préfecture .....	62
Tableau 37	Evolution de la couverture vaccinale par antigènes et par préfectures (%) ...	62
Tableau 38	Accouchement selon le type d'assistance dans la RA de Labé.....	63
Tableau 39	Nombre de cas notifiés du paludisme dans la RA de Labé .....	63
Tableau 40	Cas de rougeole notifié par préfecture dans la RA de Labé .....	63
Tableau 41	Cas de choléra notifiés par préfecture dans la RA de Labé .....	64
Tableau 42	Situation des infrastructures sanitaires par préfecture dans la RA de Labé ..	64
Tableau 43	Cas de VIH/SIDA notifiés dans la RA de Labé.....	65
Tableau 44	Mortalité des enfants dans les différentes régions administratives du pays (pour mille).....	66
Tableau 45	Répertoire des ONG évoluant dans la RA de Labé.....	74
Tableau 46	Projets et programmes intervenant dans la RA de Labé .....	76

Tableau 47	Répartition des sites et monuments historiques dans la RA de Labé.....	78
Tableau 48	Répartition des infrastructures sportives de la RA de Labé.....	80
Tableau 49	Situation des orchestres et ensembles artistiques de la RA de Labé.....	80
Tableau 50	Répartition des infrastructures socio-éducative de la RA de Labé.....	80
Tableau 51	Situation des salles de spectacles dans la RA de Labé.....	81
Tableau 52	Situation des associations des jeunes dans la RA de Labé.....	81
Tableau 53	Population résidente de la RA de Labé par sexe, préfecture, résidence et rapport de masculinité.....	83
Tableau 54	Situation des associations et groupements féminins dans la RA de Labé.....	84
Tableau 55	Situation des Centres d'Encadrement Communautaires.....	85
Tableau 56	Situation de l'enregistrement des naissances dans la RA de Labé.....	86
Tableau 57	Situation des établissements préscolaires dans la RA de Labé.....	86
Tableau 58	Répartition des enfants en situation difficile dans la RA de Labé.....	86
Tableau 59	Situation des enfants réfugiés et déplacés dans la RA de Labé.....	87
Tableau 60	Situation des enfants en conflit avec la loi dans la RA de Labé.....	87
Tableau 61	Répartition des effectifs des différents secteurs de la RA de Labé.....	88

### Liste des abréviations

<b>Sigle</b>	<b>Signification</b>
4ATA	Appui aux Actions d'Autopromotion de l'Artisanat et aux Technologies Appropriées
ACDI	Agence Canadienne pour le Développement International
ACEEF	Action Contre l'Exploitation des Enfants et des Femmes
ADF	American Development Foundation
ADECOM	Association pour le Développement Communautaire en Guinée
ADECOMA	Assistance pour le Développement Communautaire et Associatif
ADI	Association de Développement Indigo
AFD	Agence Française de Développement
AGBEF	Association Guinéenne pour le Bien-être Familial
AGUIVODE	Association Guinéenne des Volontaires pour le Développement Endogène
AJDL	Association des Jeunes pour le Développement de Labé
AJUPE	Association des Jeunes Universitaires pour la Protection de l'Environnement
APROFET	Association des jeunes Universitaires pour la Protection de l'Environnement
ASED	Association Sauvons les Enfants Déshérités
AVAVIL	Association des Volontaires pour l'Assainissement de la Ville de Lélouma
AVODEC	Association des Volontaires du Développement Durable des Communautés en Guinée
BAD	Banque Africaine de Développement
BCRG	Banque Centrale de la République de Guinée
BE	Bon état
BID	Banque Islamique de Développement
BICIGUI	Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de Guinée
BMZ	Ministère Allemand de la Coopération Economique et du Développement
BND	Budget National de Développement
BTGR	Bureau Technique du Génie Rural
CAM	Club des Amis du Monde
CAPP	Compagnie Africaine des Plantes à Parfum
CCLEE	Combatting Child Labour and Exploitation through Education (Projet de Lutte Contre le Travail et l'Exploitation des Enfants en Guinée )
CECOJE	Centre d'Ecoute, de Conseil et d'Orientation pour Jeune
CENAFOD	Centre Africain pour la Formation et le Développement
CFP	Centre de Formation Professionnelle
CMG	Crédit Mutuel de Guinée
CNA	Centre National Apicole
CO	Centre Ophtalmologique
CPIA	Comptabilité Pratique, Informatique et Anglais
CPMF	Conseiller Pédagogique Maître Formateur
CPTAFE	Coordination sur les Pratiques Traditionnelles Néfastes Affectant la Santé de la Femme et de l'Enfant
CRD	Communauté Rural de Développement
CR/SA	Crédit Rural / Société Anonyme
CU	Commune Urbaine
CULBE	Centre Universitaire de Labé
DNH	Direction Nationale de l'Hydraulique
DPDRE	Direction Préfectorale du Développement Rural et de l'Environnement
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté

EDG	Electricité de Guinée
EDSG III	Enquête Démographique et de Santé Guinée III
EIBEP	Enquête Intégrée de Base pour l'Evaluation de la Pauvreté
EPT	Education Pour Tous
ENI	Ecole Normale d'Instituteurs
ESSC	Ecole des Soins de Santé Communautaire
FAO	Organisation des Nations Unies pour la nutrition et l'agriculture
FED	Fonds Européen de Développement
FENU	Fonds des Nations Unies pour l'Equipement
FIB	First International Bank
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FIMG	Formation Initiale des Maîtres en Guinée
FM	Modulation de fréquence
FRAL	Fédération Régionale des Artisans de Labé
GTZ	Deutsche Gesellschaft fur Technische Zusammenarbeit (Agence Allemande pour la Coopération Technique)
GSM	Global Système Mobil
INADER	Institut National pour l'Appui au Développement Rural
IRAE	Inspection Régionale de l'Agriculture et de l'Elevage
IST	Infections Sexuellement Transmissibles
KFW	Coopération Financière Allemande
LCC	La Cause Commune
LAMIL	Landscape Management for Improved Livelihood (Projet de Gestion des Terroirs pour l'Amélioration des Conditions de vie des Populations)
ME	Mauvais état
MIAGE	Math Informatique Appliquée à la Gestion
MSCS-MG	Marketing Social et Communication pour la Santé en Moyenne Guinée
MUTRAGUI	Mutuelle des Travailleurs de Guinée
OERS	Organisation des Etats Riverains du fleuve Sénégal
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
OMM	Organisation Mondiale de la Météorologie
OMVG	Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie
OMVS	Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPG	Office de la Poste Guinéenne
OPEP	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
OPIP	Office de Promotion des Investissements Privés
ORG	Office de Recherche Géologique de la Guinée
PACV	Programme d'Appui aux Communautés Villageoises
PABEMGUI	Projet d'Appui à l'Education de Base en Moyenne Guinée
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAPP	Projet d'Appui à la Productivité Paysanne
PAREG	Projet d'Appui à la Rénovation Educative dans les Ecoles
PASAL	Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire
PDSD / HMG	Projet de Développement Social Durable de Haute et Moyenne Guinée
PDG / RDA	Parti Démocratique de Guinée/ Rassemblement Démocratique Africain
PEPT	Projet Education Pour Tous
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPSE	Projet de Petites Subventions d'Ecoles
PR	Pistes Rurales
PRADEL	Projet de Réhabilitation Agricole et d'Appui au Développement Local

PRIDE	Programme Intégré de Développement
PRG	Président de la République de Guinée
PROPEB	Programme de Promotion de l'Education de Base
PROMODAP	Promotion de la Modernisation de l'Apprentissage
PSS	Projet Santé et Lutte contre le Sida
PUP	Parti de l'Unité et du Progrès
QUIBB	Questionnaire sur les Indicateurs de Base du Bien-être
REGAD	Réseau Guinéen d'Entrepreneurs dans l'Agriculture Durable
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
RC	Routes Communautaires
RPG	Rassemblement du Peuple de Guinée
SEG	Société d'Eau de Guinée
SGBG	Société Générale des Banques en Guinée
SGG	Secrétariat Général du Gouvernement
SIDA	Syndrome Immuno Déficience Acquise
SIFPAA	Société Industrielle des Plantes Agricoles et Aromatiques du Foutah
SIPAR	Société Industrielle des Plantes Aromatiques
SNAPE	Service National d'Aménagement des Points d'Eau
SOGAM	Société Guinéenne d'Assurance Mutuelle
SONACAG	Société Nationale des Carreaux et Granite
SONAG	Société Nationale d'Assurance de Guinée
SOPAG	Société des Plantes Aromatiques de Guinée
SOTELGUI	Société des Télécommunications de Guinée
S/P	Sous-préfecture
SRP	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TOSTAN	Mot Wolof qui signifie « éclosion »
UC	Unité de Compte
UGVD	Union Guinéenne des Volontaires pour le Développement
UFD	Union des Forces Démocratiques
UFDG	Union des Forces Démocratiques de Guinée
UFR	Union des Forces Républicaines
UJL	Union des Jeunes de Lélouma
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UPG	Union pour le Progrès de la Guinée
UPR	Union pour le Progrès et le Renouveau
USAID	Agence américaine pour le développement international
UVDK	Union des Volontaires pour le Développement de Koubia
VAA	Vaccin Anti Amaryl
VAPE	Volontaires d'Aide pour la Protection de l'Environnement
VAR	Vaccin Anti Rougeole
VAT	Vaccin Anti Tétanique
VIH	Virus Immuno Déficient Humain



## Avant-propos

Depuis sa création par loi N° 027/ CTRN/94 du 18 août 1994, la Région Administrative (RA) de Labé ne dispose pas encore d'une monographie contenant dans ses grandes lignes la situation détaillée des différents secteurs d'activités socio-économiques, culturelles et sportives ainsi que celle de la femme et des enfants.

A ce jour, les études et recherches réalisées sur la RA ne portent que sur le rapport économique et social, le climat des affaires, les projets et programmes ainsi que sur les ONG.

Donc l'élaboration d'une étude monographique pourrait permettre de disposer d'un document qui serait la photographie de la RA où toutes les informations qualitatives et quantitatives seront compilées. Ceci permettra également d'avoir une vue d'ensemble synthétique sur les activités socio-économiques, culturelles et sportives exercées dans les préfectures de la RA par les différents acteurs

Les informations qualitatives et quantitatives contenues dans ce document ont été obtenues à travers les relevés statistiques réguliers des services régionaux et autres acteurs et l'exploitation des résultats des études et enquêtes statistiques réalisées par différents intervenants sur la région.

Cette étude monographique a été réalisée grâce à l'appui financier du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) ainsi que l'appui constant et renouvelé des services régionaux notamment la Direction Régionale de la Santé, l'Inspection Régionale de l'Education, la Direction Régionale des Mines et de la Géologie, le Tribunal de Première Instance, l'Inspection Régionale des Affaires Sociales et l'Inspection Régionale de la Jeunesse.

Cette monographie comporte certes des insuffisances liées à la non disponibilité de certaines informations en provenance de certaines préfectures et de certains secteurs mais elle constitue cependant une base pour des études et recherches ultérieures sur la RA. Toutefois le Bureau Régional de la Planification et du Développement (BRPD) reste réceptif à toutes suggestions et critiques constructives dans le but d'améliorer les futures publications.

Le BRPD remercie très sincèrement l'UNICEF et la coopération allemande (à travers son agence de coopération technique, GTZ) ainsi que tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation et la diffusion de cette étude monographique. Qu'ils trouvent tous ici l'expression de notre profonde reconnaissance !

Le directeur du BRPD

Maurice KAMAN

Labé, novembre 2008

## Introduction

Le problème de réduction de la pauvreté est au centre des préoccupations du Gouvernement de la République de Guinée. Cette préoccupation repose sur la nécessité de réaliser une croissance qui soit équitable à long terme par la mise en œuvre de politiques et programmes destinés à promouvoir le développement socio-économique du pays.

C'est dans cette perspective que depuis 2000, le Gouvernement guinéen s'est engagé, avec l'appui de la communauté des bailleurs de fonds, dans un processus qui a permis d'élaborer et d'adopter en janvier 2002 un Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Celui-ci a pour objectif principal de réduire de façon significative et durable la pauvreté dans notre pays.

Cet objectif s'inscrit dans la même direction que celui souscrit dans la déclaration du millénaire qui vise, entre autres, la réduction de moitié de la pauvreté entre 1990 et 2015.

La Région Administrative (RA) de Labé dispose depuis avril 2006 d'un Document de Stratégie Régionale de Réduction de la Pauvreté (DSRRP), élaborée grâce à l'appui de l'agence allemande de coopération technique (GTZ).

Les objectifs et les axes stratégiques définis dans ce document à l'instar du DSRP national sont en parfaite harmonie avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Plusieurs programmes et projets de développement ainsi que des ONG évoluent sur le terrain dans divers domaines d'activités socio-économiques. Mais à ce jour, il est difficile de cerner les résultats concrets obtenus afin de pouvoir apprécier à leur juste dimension leur impact réel sur l'amélioration des conditions de vie des populations à la base et partant leur harmonie avec les OMD et le DSRP.

La diversité géographique qui se justifie par un relief varié, une hydrographie abondante, ainsi que des conditions climatiques et agrobiologiques favorables confèrent à la RA de Labé une vocation agropastorale, avec des potentialités diversifiées, mais limitées.

Aussi, la faiblesse des potentialités régionales et la particularité de ses activités agricoles associées aux fortes pressions démographiques exercées sur les ressources naturelles font de Labé l'une des régions les plus économiquement démunies du pays.

Malgré les gros efforts fournis par le Gouvernement et ses partenaires : 65% de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté avec moins de 390 000 GNF par an et par tête. Aussi 68,4% des constructions sont en banco, 58,1% des toits des habitations sont couverts en paille, 73% de la population n'ont pas accès aux services de santé, 93% des populations utilisent le bois comme principal combustible, 96,1% n'ont pas accès à l'électricité, 74,4% de la population sont analphabètes et 47,6% n'ont pas accès à l'eau potable.

Au regard de tous ces indicateurs, il est nécessaire de mener des études afin d'apprécier la mise en œuvre des différentes politiques sectorielles sur l'amélioration des conditions de vie des individus et des ménages.

C'est dans cette perspective que le Bureau Régional de Planification et de Développement (BRPD) de la RA de Labé, grâce à l'appui financier de l'UNICEF, a réalisé cette étude monographique qui contribuera à coup sûr à mettre à la disposition des autorités à tous les niveaux des informations qualitatives et quantitatives indispensables à l'orientation des axes de développement pour améliorer le bien-être de la population.

Toutefois, l'insuffisance des données sur certains secteurs a conduit à une étude thématique basée sur une analyse purement descriptive.

## **1 Aperçu géographique**

### **1.1 Données géographiques**

La Région Administrative (RA) de Labé est l'une des huit régions du pays. Située dans la partie Nord de la Moyenne Guinée. Elle est limitée au nord par les Républiques du Mali et du Sénégal, à l'est par la préfecture de Dinguiraye (RA de Faranah), au sud par la RA de Mamou et la préfecture de Téliélé (RA de Kindia), à l'ouest par la RA de Boké.

La RA de Labé comprend 5 préfectures : Koumba, Labé, Lélouma, Mali et Tougué. La région de Labé a 450 kilomètres de frontière avec les Républiques du Mali et du Sénégal.

Constituée d'un relief compartimenté dont l'altitude moyenne dépasse généralement 700 mètres, les principaux points culminants de la région sont : les monts Loura (1515 m) à Mali, Kolima (1220 m) et Horé Fello (1115 m) dans la préfecture de Labé.

La région se présente comme un ensemble de plateaux découpés par des falaises impressionnantes d'une valeur touristique appréciable. Elle est comprise entre 11°00 et 13°00 de longitude Ouest, et 10°30 et 12°30 de latitude nord.

La RA de Labé, avec son climat foutanien, doux, résultant de la combinaison de l'altitude et de l'influence maritime déclinante, est caractérisée par l'alternance de deux saisons presque d'égale durée: Une saison sèche accentuée par l'harmattan, et une saison pluvieuse. La répartition mensuelle des pluies indique que la saison des pluies s'étend de mi-mai à mi-octobre, tandis que la saison sèche s'étend de mi-octobre à mi-mai.

L'humidité atmosphérique relative est assez élevée et peut parfois atteindre 100%. Les températures moyennes minima sont de l'ordre de 10 à 20°C. L'évaporation potentielle est très élevée et atteint 1000 mm par an.

Outre son climat, la RA de Labé possède des sites touristiques qui sont de véritables merveilles de la nature. On peut citer entre autres : la Dame de Mali, les chutes de la Sala à Labé, les échelles de Djinkan à Lélouma et de nombreuses grottes disséminées à travers les différentes préfectures de la région.

La région de Labé qui constitue le château d'eau de l'Afrique Occidentale donne naissance à un grand réseau hydrographique dont les plus importants sont :

- Le bassin de la Konkouré avec Sala, Kassa et Kokoulo,
- Le bassin de la Gambie avec la Dimma, la Silamé, la Koulountoun et la Wundou,
- Le bassin de la Koliba avec la Komba, et
- Le bassin du Sénégal avec la Téné, la Dombélé, la Kioma, la Falémé, affluents du Bafing.

Le long de ces différents bassins se situent des plaines aménageables et l'ensemble des affluents qui composent ces bassins comportent près de 22 sites hydroélectriques dont entre autres :

- Koukoutamba (300 MW) sur le Bafing dans la préfecture de Tougué,
- Ouességuélé (29 MW) sur l'Ouességuélé dans la préfecture de Lélouma au nord-ouest de Labé,

- Madina Kouta (67 MW) sur la Gambie dans la préfecture de Mali, près de la frontière avec le Sénégal, et
- Natibali (34 MW) sur la Sala à 20 kilomètres à l'ouest de Labé.

A la fin de la période sèche, les cours d'eau, surtout les moins importants tarissent complètement. Les grands bassins versants sont disposés en éventail et les tronçons d'aval des cours d'eau ont peu de méandres, ce qui est la conséquence du fait que leurs lits sont creusés dans des massifs rocheux. Le même fait est à l'origine de la formation d'une série de cascades et de seuil dans le lit des rivières.

Le fleuve Gambie qui prend sa source dans la sous-préfecture de Tountouroun, préfecture de Labé a une superficie de bassin versant de 77 054 km<sup>2</sup>, dont 11 866 en Guinée. Il a environ 1150 km de long, dont 205 en Guinée.

Les actions d'aménagement dans le bassin de la Gambie sont coordonnées depuis quelques années par l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie (OMVG), qui comprend, outre le Sénégal et la Gambie depuis sa création, la Guinée depuis 1981 et la Guinée Bissau depuis 1985.

Il est prévu dans le cadre de l'OMVG la construction du barrage hydroélectrique de Sambagalou sur la Gambie à la frontière sénégal-guinéenne ainsi que des aménagements hydro-agricoles et d'autres activités.

Le fleuve Sénégal (Bafing en Guinée) prend sa source dans le massif montagneux du Fouta Djallon au Nord-Ouest de Mamou. Après un parcours de 15 km, il reçoit l'apport de son principal affluent, la Téné, qui vient de la région de Labé. Le bassin du fleuve Sénégal dans la RA de Labé recèle les plus importantes potentialités hydro-agricoles et hydro-énergétiques dont le futur barrage de Koukoutamba dans la préfecture de Tougué.

Le bassin du fleuve Sénégal est la jonction du Bafing, du Bakoye et de la Falémé. Il draine une superficie de bassin versant d'environ 33 000 km<sup>2</sup> avec une longueur totale de 1800 km.

Il est, comme le fleuve Gambie dans une organisation sous-régionale, l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS), créée en 1972 après l'éclatement de l'Organisation des Etats Riverains du Fleuve Sénégal (OERS), qui regroupe le Sénégal, le Mali, la Mauritanie et la Guinée. Dans le cadre de l'exécution des activités de cette organisation, il est prévu beaucoup de projets hydro-agricoles pour la RA de Labé.

La végétation exhibe une flore assez variée. Les forêts peu étendues ne sont plus que les reliquats d'anciennes forêts actuellement dégradées. L'essentiel des formations végétales est constitué par les savanes arborées, les savanes arbustives et herbacées et les forêts classées, généralement le long des cours d'eau.

D'une façon générale, une longue altération de dolérite, de schiste, de grès feldspathique a donné naissance à des sols de formation alumineuse et ferrallitique à texture argileuse, argilo-silicieuse, limono-argilo-sableuse de profondeur variable.

A l'exception de la préfecture de Labé, située sur le plateau central du Fouta Djallon et caractérisée par de faibles potentialités agricoles, les autres préfectures de la région sont dominées par des montagnes et bowés, avec des conditions d'accès nettement plus difficiles.

Le phénomène le plus marquant est le processus de bowalisation dû à une accumulation de sesquioxides de fer et d'aluminium formant une cuirasse superficielle de consistance variable selon qu'elle est plus ou moins protégée des rayons solaires.

Ainsi, la qualité des sols (parfois ferrallitique ou caillouteux), le relief très montagneux et les pratiques extensives de l'agriculture conduisent à une détérioration rapide de la qualité organique des sols sous l'effet de l'érosion hydrique. Il existe cependant d'importantes plaines aménageables recensées par les services du développement rural.

## 1.2 *Eléments démographiques*

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1996, la RA de Labé compte une population de 799 545 habitants, dont 359 055 hommes contre 440 481 femmes, avec une superficie de 22 860 km<sup>2</sup> (9,2% de la superficie de la Guinée), soit une densité de 35 habitants au km<sup>2</sup>.

La préfecture de Labé est la zone la plus densément peuplée avec 112,3 habitants au km<sup>2</sup>.

**Tableau 1 Répartition de la population résidente de la RA de Labé par préfecture, milieu de résidence et par sexe**

Préfectures	Nombre de ménages	Population résidente			Pop. urbaine	Pop. rurale	Superficie (km <sup>2</sup> )	Densité
		Masculin	Féminin	Total				
Koubia	14 974	41 966	49 916	91 882	2 406	89 476	3 725	24,7
Labé	42 159	114 328	137 374	251 702	49 512	202 190	2 242	112,3
Lélouma	23 306	58 486	78 787	137 273	4 777	132 496	4 275	32,0
Mali	32 042	91 713	112 328	204 041	4 388	199 653	8 802	23,0
Tougué	16 573	52 565	62 082	114 647	3 598	111 049	3 825	30,0
Région	129 655	359 058	440 487	799 545	64 681	734 864	22 869	35,0

Source : RGPH (1996)

De l'analyse du Tableau 1, il ressort ce qui suit :

- Une population urbaine très faible (8%) de la population totale de la région),
- Une population rurale élevée, soit 92% de la population totale, ce qui signifie que la population de la région est en majorité rurale,
- Un rapport de masculinité de 82 hommes pour 100 femmes. De même 55% de la population de la région sont des femmes. Cette situation s'explique essentiellement par le caractère sélectif de la mortalité qui affecte beaucoup plus les hommes que les femmes et la forte émigration des hommes vers des zones industrielles et prospères et d'autres pays d'Afrique et d'ailleurs à la recherche du bien-être.

L'analyse du Tableau 2 montre, entre autres, que la population de la RA de Labé compte un nombre important de jeunes de 0 – 14 ans : 45,4% de la population, alors que la tranche d'âge allant de 15 à 64 ans représente 50% de la population de la région. Quant à la tranche d'âge de 65 ans et plus, elle ne constitue que 4,6% de la population.

De façon spécifique, il n'existe pas d'informations sur l'espérance de vie, les taux de natalité, et de mortalité maternelle sur la RA. Les informations fournies concernent la moyenne nationale qui est actuellement utilisée par tous les acteurs. Le taux d'accroissement naturel de la population est celui issu du RGPH de 1996.

**Tableau 2 Principaux indicateurs démographiques de la RA de Labé**

Désignation	2007
Population totale	799 545
Taux d'accroissement naturel	1,6%
Taux de natalité (TN)	40 pour mille
Taux de mortalité (TM)	14 pour mille
Taux de mortalité néo-natale (NM)	49 pour mille
Mortalité post néonatale (PNM)	52 pour mille
Taux de mortalité infantile	100 pour mille
Taux de mortalité juvénile	76 pour mille
Taux de mortalité infanto-juvénile	168 pour mille
Taux de mortalité maternelle	980 pour cent mille
Indice synthétique de fécondité	5,6
Espérance de vie	54 ans
Structure population par âge	
0 – 14 ans	360 993
15 – 64 ans	399 773
65 ans et plus	36 779

Source : RGPH (1996) et EDSG III (2005)

### 1.3 Indicateurs du bien-être

Selon les résultats de l'Enquête Intégrée de Base pour l'Evaluation de la Pauvreté (EIBEP), la RA de Labé est reconnue comme l'une des régions les plus pauvres du pays : 65% de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté absolue. Ce qui se traduit à travers les indicateurs suivants :

- 74,5% de la population sont analphabètes ;
- 48,6% de la population n'ont pas accès à l'eau potable ;
- 58,1% des toits des habitations sont couverts en paille ;
- 68% des murs des habitations sont en banco ;
- 52,8% des ménages n'ont aucune toilette ;
- 96,1% des ménages n'ont pas accès à l'électricité ;
- 93,5% de la population utilisent le bois de chauffe comme principal combustible ;
- 70,1% des ménages utilisent le pétrole comme principal mode d'éclairage ;
- 1,2% de la population possèdent le téléphone.

## 2 Economie de la région

Les principales activités économiques exercées dans la région sont l'agriculture, l'élevage, le commerce, le transport et l'artisanat.

### 2.1 Agriculture

L'activité économique dominante de la région est l'agriculture malgré la pauvreté des sols.

Selon le recensement national de l'agriculture 2000 / 2001, la population agricole de la région est estimée à 850 748 dont 390 411 hommes contre 460 337 femmes.

Les principales cultures pratiquées sont le fonio, le riz, le maïs, le manioc, la patate, le taro, le sorgho, l'arachide et les cultures maraîchères (pomme de terre, oignon, choux, aubergine, tomate etc.).

L'agriculture au niveau régional est caractérisée fondamentalement par le travail manuel dont l'essentiel des équipements est composé de matériel aratoire (houe, faucille, coupe-coupe, couteau, arrosoir et charrue) qui révèle le caractère traditionnel de cette activité.

**Tableau 3 Production agricole de la RA de Labé**

Produits	Quantités (tonnes)			Prix au producteur (GNF/kg)		
	2005	2006	2007	2005	2006	2007
Riz	24 846	18 744	44 033	2 100	3 000	3 100
Fonio	53 012	48 763	45 882	2 500	3 300	3 500
Maïs	62 039	52 939	47 466	2 700	3 000	3 300
Manioc	121 114	58 032	52 103	1 200	1 800	2 500
Patate	80 124	135 521	48 825	800	1 200	2 000
Taro	15 590	99 612	33 965	800	1 200	2 000
Arachide	22 177	23 574	29 795	1 700	2 100	2 800
Total	378 902	437 185	302 069	-	-	-

Source : IRAE

Comme on le voit, la production agricole de la RA est très faible. Cette faible production porte essentiellement sur les cultures vivrières : riz, fonio, maïs, arachide, manioc, patate, taro, qui en dehors de l'arachide, importante source de protéines, n'apportent principalement que des glucides.

Il est important de souligner qu'une bonne partie de cette production est malheureusement drainée vers les marchés voisins (Sénégal, Gambie, Guinée Bissau), du fait de la forte dépréciation de la monnaie nationale. Ainsi, la sécurité alimentaire n'est assurée que sur six mois sur douze dans la région. Ce qui justifierait la forte consommation de riz importé dans la région.

Les principaux systèmes de culture pratiqués sont les tapades, les champs extérieurs et les bas-fonds.

Les tapades se caractérisent par la pratique d'une mauvaise association de cultures et l'insuffisance de la protection physique contre les animaux en divagation.

S'agissant des champs extérieurs, la faiblesse des rendements est due principalement à la pauvreté des sols, qui sont de différents types : sols ferrallitiques gravionnaires sur pentes, plaines sèches avec des sols très acides (N'Dantari) et plaines humides (Hollaandè).

Les sols ferrallitiques sont les plus répandus et les plus caractéristiques. On les rencontre dans toutes les préfectures à différents degrés de ferralisation, d'humification et de lessivage.

Ils constituent la classe de sol zonal se formant dans les régions à alternance de saisons et à pluviométrie supérieure à 1 200 mm. Dans ces conditions, l'altération de la roche-mère se fait rapidement et très intensément, suivie de lessivage de la silice, du calcium et du magnésium, avec libération des sesquioxydes de fer et d'aluminium. Ils sont le plus souvent très profonds, caractérisés par une évolution très rapide de la matière organique, une décomposition très poussée des minéraux, même du quartz et une forte teneur en sesquioxyde d'aluminium.

Les bas-fonds sont confrontés à l'insuffisance de la maîtrise de l'eau, à la faible intensification des cultures dans les domaines aménagés, et à la faible mise en valeur des domaines aménagés pour des raisons liées au foncier et au manque de protection physique (353,77 ha de terres aménagés sur 1686,84 ha aménageables, soit seulement 20,9%).

Les cultures fruitières (7328 ha) n'existent pas en cultures pures ; l'essentiel se trouve en association secondaire (7295 ha) dans les tapades. Cependant, il y a lieu de signaler l'existence de vergers dans certaines sous-préfectures de la région.

Les principales cultures fruitières pratiquées dans la région sont les agrumes, les orangers, les citronniers, les mandariniers, les manguiers, les avocatiers, les caféiers, les kolatiers et les papayers. La plupart de ces fruits est exportée vers les pays limitrophes et contribuent sensiblement à l'amélioration des revenus des producteurs.

La cercosporiose compromet dangereusement la production des agrumes. Malgré les efforts de connaissance plus approfondie de cette maladie, le centre de recherche de Bareng (Pita) et les quelques mesures de lutte conseillées (destruction des plantes attaquées, incinération et enfouissement des fruits, introduction de variétés résistantes), les résultats sont loin d'être atteints. Les paysans accédant difficilement aux solutions préconisées du fait qu'il n'existe pas de variétés résistantes dans le pays pour remplacer les arbres attaqués.

Aussi, les productions fruitières subissent une forte perte (30 à 60%) pendant les périodes de récolte, faute de moyens de conservation et de transformation.

D'autres contraintes comme l'analphabétisme, le manque de professionnalisme, l'accès aux intrants agricoles, l'enclavement des zones de production, le faible niveau de fertilisation des sols, et l'utilisation des semences peu améliorées ne favorisent pas une production agricole suffisante dans la région.

La consommation des productions vivrières domine largement les habitudes alimentaires de la population. Selon le Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PASAL), le bilan de consommation par habitant de la région en 2000/01 se présente comme suit :

- riz 60 kg dont 20 kg de riz local étuvé et 40 kg de riz importé,
- fonio 30 kg,
- manioc 29 kg,
- mais 15 kg.

Ce bilan est nettement inférieur à la moyenne nationale qui se situe pour le riz à 130 kg par habitant.

L'ensemble des produits consommés dans la RA procure en moyenne 1461 calories par jour et par habitant, ce qui par rapport à la norme du PNUD pour la Guinée (2100 calories par jour et par habitant) ne représente que 68% des besoins.

Ce bilan varie évidemment d'une préfecture à une autre, celle de Labé étant considérée comme une zone alimentaire intermédiaire, alors que la moitié de Lélouma et les préfectures de Tougué, Mali et Koubia font partie de la zone de forte insécurité alimentaire. Les personnes âgées, les femmes et les enfants sont les plus touchés par ce phénomène.

La part auto consommée ne représente que 45% de la production agricole de la région. Les besoins alimentaires sont énormes, ils sont estimés à environ 62 044 tonnes de riz et 154 000 tonnes d'autres céréales selon les spécialités du développement rural de la région.



## 2.2 Elevage

**Tableau 4 Recensement du cheptel de la RA de Labé**

Préfectures	Bovins		Ovins		Caprins	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Koubia	60 847	64 181	13 849	14 744	27 750	29 720
Labé	96 608	101 902	36 666	39 115	75 033	80 068
Lélouma	112 926	119 117	33 283	35 506	52 150	57 649
Mali	156 235	164 797	35 696	38 081	77 342	82 532
Tougué	69 304	73 102	19 389	20 684	26 426	28 302
Région	495 920	523 099	138 883	148 130	258 701	278 271

Source : Service Régional d'Appui à l'Elevage (SRAE)

La région jadis zone d'élevage, connaît de nos jours une faible production animale. Le faible épanouissement de l'élevage est dû, entre autres, aux problèmes alimentaires et d'abreuvement en saison sèche, aux problèmes sanitaires, au vol de bétail et au faible niveau de professionnalisation et d'opérationnalité des organisations d'éleveurs.

Sur le plan sanitaire, plusieurs maladies endémiques (charbon, pasteurellose, peste des petits ruminants, maladie de Newcastle, variole aviaire) et parasitaires (internes et externes) continuent de faire payer un lourd tribut aux éleveurs.

Dans le cadre de l'élevage des bovins et des petits ruminants, l'essentiel de l'alimentation est assuré par les pâturages naturels. Toutefois, la concurrence sur la terre entre les agriculteurs pratiquant une agriculture itinérante et les éleveurs, non-proprétaires terriens très souvent, a conduit d'années en années à une réduction des espaces pastoraux dont la grande fragilité des parcours et leur mauvaise gestion limitent les disponibilités en ressources alimentaires, surtout en saison sèche.

En cette période, la production quantitative en herbages sur ces espaces est très faible (une tonne de matière sèche par hectare), et du point de vue qualité, ces herbages sont pauvres (0,4 unité fourragère et 48 grammes de matière azotée digestible par kg de matière sèche).

L'accès aux services vétérinaires est rendu difficile par les ruptures fréquentes d'approvisionnement en produits vétérinaires et leurs prix toujours croissants. Entre 2000 et 2005, les prix des vaccins telluriques et des médicaments anti-parasitaires ont connu une hausse de 100%, 200% pour les vaccins contre la peste des petits ruminants, et 250% pour les vaccins aviaires.

La faible production animale qui découle de la pratique d'un élevage extensif est loin de couvrir les besoins de la population. Sur la base des abattages contrôlés entre 2002 et 2005, la consommation de la viande est restée pratiquement constante. Elle s'est située en moyenne à 1,87 kg par personne et par an, contre une moyenne nationale de 6 kg.

La région connaît un déficit en matière de couverture des besoins de la population en viande et autres produits animaux. En 2003, l'apport de la viande n'a couvert que 29,5% des besoins et la contribution des autres produits (lait, viande de poulet) a été de l'ordre de 15%. Durant la même période, la région a ainsi enregistré un déficit en produits animaux de 55,5%.

En ce qui concerne les organisations professionnelles d'éleveurs, elles ne mobilisent que 10,4% des éleveurs de la RA et sont peu opérationnelles. L'analphabétisme des membres, le manque de professionnalisme, la faiblesse des revenus et l'absence d'un système de crédit adapté limitent les interventions des organisations dans la réalisation de mesures de promotion à leurs membres. Les propriétaires de bétail raisonnent beaucoup plus en termes d'effectifs que des éleveurs préoccupés par la productivité et la rentabilité.

Les produits de l'aviculture participent plus à l'augmentation du revenu, tandis que les produits apicoles sont confrontés à la précarité des moyens de production et au faible niveau d'organisation des producteurs.

### **2.3 Pêche**

La RA de Labé est dotée d'un réseau hydrographique très dense regorgeant des ressources en eau diversifiées, qui la prédispose à la pêche. Cependant, la pêche dans la région se fait traditionnellement et à une échelle réduite dans les rivières et fleuves de façon très archaïque.

Les techniques utilisées sont fonction des saisons. En saison sèche correspondant à la période d'étiage des fleuves et rivières, la pêche se fait à partir des barrages ou à travers l'utilisation des décoctions de feuilles de plantes ichtyologiques, qui polluent les eaux à grande distance et nuisant à beaucoup d'espèces en plus des poissons qui sont décimés complètement.

Les filets à petites mailles et la pêche à la ligne avec hameçons sont également utilisées comme technique de pêche durant toute l'année, mais particulièrement au moment des grandes eaux de la saison des pluies. Aussi, la période d'étiage semble être le moment approprié pour la pêche dans la région.

Pratiquée par des populations riveraines, la pêche est une activité secondaire au point que la production de la pêche est très faible et est consommée généralement fraîche. Les quantités vendues sont aussi très faibles. Cependant, la pêche traditionnelle renferme de réelles possibilités de développement avec une faune variée et très bien appréciée. Mais les limites de la pêche dans la RA relèvent des techniques rudimentaires utilisées pour son exploitation.

C'est pourquoi, à l'heure actuelle, ce sont les poissons fumés en provenance de Boké, Conakry et Boffa ainsi que le poisson séché importé du Sénégal et les poissons frais en provenance de Conakry qui permettent de couvrir l'essentiel des besoins de la RA en produits halieutiques.

### **2.4 Commerce**

Labé, capitale de la région, est aujourd'hui reconnue comme un important centre de redistribution des produits de toutes natures et toutes provenances.

Les marchés existants sont vétustes et sont presque engorgés à cause non seulement de l'activité commerciale qui prend de plus en plus de l'essor, mais aussi de la poussée démographique.

Le commerce représente une importante activité de l'économie régionale. Il mobilise une grande partie de la population y compris les jeunes, les femmes et les handicapés, et génère des revenus. Il porte sur les produits locaux (agricoles, animaux et artisanaux) et évolue plus dans l'informel que le formel.

La RA de Labé connaît actuellement un essor de l'activité commerciale orientée vers le commerce d'import et d'export, de gros, de demi-gros et de détail. Toutefois la catégorisation réelle entre commerçants importateurs, grossistes, demi-grossistes et détaillants n'est pas aisée.

La vente simultanée de toute sorte de produits dans le même local, comme le ciment et le lait en poudre, ainsi que la vente illicite de produits pharmaceutiques dans des lieux non appropriés ne favorisent pas la protection et la préservation de la santé de la population.

S'agissant de la professionnalisation, il faut reconnaître que le commerce s'apprend sur le tas. Cette formation à la carte ne permet pas d'exercer une activité commerciale professionnelle capable de prendre en compte toutes ses dimensions économique, juridique, comptable et financière.

Le commerce est pratiqué dans les centres urbains par des opérateurs ayant acquis quelques moyens financiers et de l'expérience, des diplômés sans emplois, des jeunes ayant abandonné la campagne et de plus en plus des femmes.

Ces opérateurs ne connaissent pas la réglementation des échanges commerciaux dans la sous-région et perdent par conséquent des avantages liés à des droits commerciaux.

Cette région à tradition commerciale ancienne détient (selon les résultats de l'enquête sur les villes marchés), à travers ses ressortissants des entreprises commerciales dans tous les grands centres du pays, notamment Conakry, Guéckédou, Kankan, Kissidougou, Kindia et N'Zérékoré.

La RA de Labé influence fortement les autres régions de la Guinée à travers les marchés relais : Sareboido, Koumbia, Timbi Madina, Kankalabé, Porédaka, N'Guessaoula, Matakaou, Pilimini, Kalinko, Yendè Millimou, Guéckédou et Kissidougou. La RA compte 108 marchés dont 22 quotidiens, 17 marchés de bétail et 69 hebdomadaires ruraux.

La place prépondérante de la RA qui se traduit par la fonction commerciale de la ville de Labé, trouve son explication dans la forte densité de sa population, ainsi qu'à travers sa situation géographique favorisant les liaisons commerciales avec les pays limitrophes (Sénégal, Guinée Bissau et Gambie), les autres régions administratives de Mamou, Boké, Faranah, N'Zérékoré et Kindia, et la ville de Conakry.

Dans la région, les marchés hebdomadaires sont devenus, en plus de leur fonction classique d'approvisionnement en produits et marchandises, des lieux de rencontre et d'échange d'informations ainsi que des espaces de renforcement de la vie communautaire.

A la recherche d'une couverture totale des zones d'influences économiques et parfois même historiques, la répartition et la densité des marchés obéissent donc à la logique d'une hiérarchisation et d'une spécialisation établies par le centre polarisant qui est Labé.

Ainsi, Labé exerce un rôle de premier plan dans la gestion et l'animation des différents marchés de la RA au point qu'il y a des marchés qui jouent le rôle d'intermédiaire pour Labé (Yimbéring, Mali-Centre, Donghel Sigon, Madina Salambandé, Koumbia Centre et N'Guessaoula), et de collecte et de redistribution (Pilimini, Matakaou, Fafaya, Missira, Koin, Kona, Kollet, Fatako, Fello Koundouwa, Kansagui, Kollangui, Thianguel Bori, Lélouma-Centre, Sagalé, Dioutou, Hériko, Madina Wora, Popodara, Sannoun, Noussy et Kouramangui). Autour de chacun de ces marchés gravite un nombre important de petits marchés de districts et de gros villages qui permettent la redistribution des denrées et produits de toutes natures et de toutes provenances.

La vente de produits pétroliers dans des fûts et bidons par des étalagistes représente un danger permanent pour la sécurité des populations. Le respect des poids et mesures ainsi que des normes et qualité n'est pas de rigueur.

Enfin, depuis juillet 2005, l'activité commerciale est confrontée à une dépréciation continue de la monnaie guinéenne par rapport aux principales devises et à une flambée sans précédent des prix des produits et marchandises à tous les niveaux.

Selon le recensement 2005, la situation des commerçants dans la région se présente comme suit :

- Import / Export : 13
- Grossistes : 45
- Demi-grossistes : 113
- Détaillants : 5105

Ces chiffres concernent seulement ceux qui sont soumis au paiement des impôts et taxes.

La structure des transactions commerciales de la région est dominée par l'exploitation des produits agricoles (oranges, mangues, fonio, petit piment, maïs, etc.) et de cueillette (kany, miel, cire, tamarin, etc.) et l'importation des denrées alimentaires dominée par le sel, le poisson fumé et séché et le lait en poudre. Les importations de marchandises proviennent principalement de la Guinée Bissau, du Sénégal et de la Gambie.

En conclusion, il faut reconnaître que le commerce est confronté à l'insuffisance, à la vétusté et même à l'absence des infrastructures de marchés, aussi bien en milieu urbain que rural. Le marché central de Labé est devenu restreint et les marchés périphériques ne se développent pas.

Qu'il s'agisse de hangars, de kiosques, de boutiques, de magasins de dépôts, de boucheries ou de stations services, ni le nombre ni la qualité ne répondent aux normes de commodité et de sécurité. Pour ce qui est des stations services, la région n'en dispose que 9, dont 8 à Labé centre et une à Tougué (à l'état primaire), tandis que les autres chefs-lieux de préfecture à savoir Mali, Lélouma et Koubia n'en possèdent pas.

## **2.5 Transport**

Aujourd'hui, force est de reconnaître que la capitale régionale est devenue un centre de communication à l'intersection de plusieurs voies de communication. Dans ce rôle de nœud routier, les gares routières de Labé sont extrêmement faibles en matière d'infrastructures. Aujourd'hui aucune préfecture de la région ne possède de gare routière aménagée selon les normes en la matière.

Les principaux axes routiers qui traversent la commune urbaine de Labé sont :

- Labé - Mamou ;
- Labé - Gaoual ;
- Labé - Koundara vers Sénégal et Gambie ;
- Labé - Mali vers Kédougou (République du Sénégal)
- Labé - Tougué vers Kayes (République du Mali) ;
- Labé - Lélouma ;
- Labé - Koubia.

Le déplacement des personnes et des biens n'est pas aisé : L'absence de gares routières bien aménagées dans les chefs-lieux des préfectures et les grandes agglomérations rurales en général et Labé en particulier, rend la circulation difficile. Le centre ville de Labé est aujourd'hui encombré par les gares routières érigées le long des rues et les gros porteurs qui bloquent fréquemment la circulation.

D'une manière générale, le transport souffre non seulement de l'insuffisance d'infrastructures modernes et de proximité, mais aussi de l'application insuffisante de la réglementation. Les routes particulièrement défectueuses en saison pluvieuse rendent assez difficile l'accès à

des marchés porteurs comme Diawbhé (au Sénégal), N'Guessaoula (Tougué), Dougountouny et Madina Wora (Mali).

Le parc automobile est vieillissant, notamment les véhicules qui assurent les liaisons entre les centres urbains et les zones rurales. Les taxis villes de la capitale régionale et les camions assurent le transport des matériaux de construction.

Un autre problème auquel est aujourd'hui confronté le transport urbain est l'usage des taxis motos, conduits par des jeunes n'ayant aucune expérience en matière non seulement de conduite, mais aussi et surtout de code de route. Cette situation est à l'origine de nombreux accidents dont plusieurs sont mortels, causant parfois de graves dégâts matériels.

Aujourd'hui avec 45 km de routes revêtues, 1057 km de routes en terre améliorées et 6526 km de pistes, la RA a un important réseau d'axes primaires (routes nationales, routes régionales, pistes rurales et voies urbaines) dont la structure est assez bien maillée dans l'ensemble.

Ce maillage permet une liaison permanente de Labé en tant que métropole régionale avec les chefs-lieux de plusieurs préfectures et les plus importants marchés hebdomadaires de la Moyenne Guinée.

Pendant, cette région qui se caractérise par un développement des activités commerciales se trouve sérieusement handicapée par l'état de dégradation très prononcé de la plupart de ses axes routiers qui affecte les échanges. Le relief montagneux de la région et une pluviométrie abondante constituent les facteurs qui favorisent et accentuent cette dégradation.

Le transport mixte, la circulation des véhicules défectueux, le manque de rigueur en matière de contrôle et d'octroi de permis de conduire, le nombre élevé d'engins à deux roues, conduits par des jeunes n'ayant aucune notion du code de route, exposent les usagers et les populations à des accidents parfois graves provoquant souvent des pertes en vies humaines et des dégâts matériels considérables.

La Commune Urbaine (CU) de Labé compte 7 gares routières dont 2 servent de lieu d'embarquement des passagers à destination de la Guinée Bissau, de la Gambie et du Sénégal.

Selon le syndicat des transporteurs et de mécanique générale, en moyenne par jour 78 véhicules de transport de personnes et de biens partent de Labé en direction de 19 chefs-lieux de préfectures et 27 chefs-lieux de sous-préfectures. Sur cette base, on peut estimer à 750 personnes qui sont chaque jour en mouvement à destination soit d'un pays limitrophe soit d'une préfecture ou d'une sous-préfecture.

Ce chiffre assez important de passagers qu'il faut admettre comme niveau minimal, doit conduire à une réflexion dans le sens des études à mener pour l'aménagement des gares routières au niveau des CU de la région et des grandes agglomérations rurales.

A en croire les différents syndicats des chauffeurs, il circule dans la région 1321 voitures, 139 minibus, 997 camions et plus de 3300 vélomoteurs et motocyclettes. Le parc est vieillissant et est constitué en majorité de véhicules de marque japonaise, suivi de Peugeot 504 et 505 de fabrication française. A ce ci, il faut ajouter les gros porteurs tels que les camions DAF, Nissan et Renault principalement.

En dehors du transport terrestre, la RA de Labé dispose d'un aéroport constitué d'une piste d'atterrissage longue de 3000 m<sup>2</sup> avec une largeur de 45 m et d'une aire de stationnement

de 10 000 m<sup>2</sup>. Actuellement, en plus du bloc technique R+3 qui abrite la tour de contrôle, il existe un grand bâtiment qui contient le salon d'honneur, la salle d'attente, un restaurant et les bureaux des services de sécurité. L'aéroport de Labé est inscrit au plan de la navigation aérienne comme aéroport international. Il est donc appelé à jouer un rôle capital pour les vols de proximité avec Dakar, Bissau et Banjul. Cependant, la piste encore moins l'aérogare n'offre aujourd'hui des services dignes d'un aéroport international, bien que des actions ponctuelles d'entretien soient souvent réalisées.

La zone aéroportuaire dans son ensemble est exposée à une occupation anarchique et à la divagation des animaux, tandis que la piste d'atterrissage et son emprise servent respectivement de lieu d'apprentissage d'engins roulants. Les maisons à usage d'habitation ont émergé de part et d'autre de la zone aéroportuaire; ce qui fait que l'aéroport ne remplit pas aujourd'hui toutes les conditions exigées pour assurer la sécurité et le confort des uns et des autres.

Depuis plusieurs années, par manque de compagnies aériennes, cette aérogare ne fonctionne plus.

S'agissant du transport fluvial, il faut reconnaître que malgré l'existence de nombreux cours d'eau dans la région, aucun d'entre eux n'est navigable, compte tenu de nombreuses chutes et cascades situées au niveau des cours supérieurs.

## **2.6 Economie forestière**

Les ressources forestières de la RA de Labé sont constituées des domaines forestiers de l'Etat, des plantations forestières et du domaine non classé, constitué de la brousse.

Les principales essences qu'on rencontre dans la région sont :

- L'iroko ou faux acajou (tyimmè en pular), haut, à l'énorme tronc appelé le géant de la forêt fourni un bois d'œuvre par excellence, il est rencontré un peu partout dans la région mais essentiellement à Thianguel Bori dans Lélouma ;
- Le caillédrat, Kaya sénégalaise (kahi en pular) qui se rencontre un peu partout dans la brousse arbustive, il est surtout utilisé dans la construction de bâtiment ;
- Le lingué, Afzélia africana, fourni un beau bois d'ébénisterie ;
- Le vène (bani), bois très résistant et beaucoup utilisé dans l'ébénisterie ;
- Le sandan (tyièwe en pular), produit une résine odorante utilisée comme baume ;
- Le miterzan stipubaza (poopo en pular), sert de bois de construction ;
- Le cassia eucalyptus, est une plante exotique ;
- Le zacaranda, est une plante exotique ornementale à fleur violette ; il se rencontre souvent dans les centres villes ;
- Le teck, employé pour la reforestation des jachères des parcelles cédées sur les forêts classées aux paysans.

Il existe aussi des produits de cueillette qui sont une source de revenus pour les populations. Il s'agit notamment :

- Des lianes à caoutchouc (poorè en pular), qui se rencontrent au bord des bowés, dans la brousse des terrains ferrugineux et au bord des marigots ;
- Du néré, parkia biglobosa (nètè en pular) se rencontre autour des villages. Ses graines servent à la fabrication du soumbara, aliment beaucoup consommé dans les ménages ;
- Du baobab, adosonia digitata (bhohéhi en pular) assez répandu à l'Est de la région. Ses feuilles et ses fruits sont beaucoup utilisées dans l'alimentation en milieu peulh ;
- Du lammuko, très répandu dans la région, la décoction de ses feuilles sert à coaguler le latex à défaut du citron ;

- Du Koura, *parinari excelsa*, c'est l'arbre dominant sur le plateau de la région. Il se rencontre souvent isolé dans les plaines, fournit un excellent bois de chauffe et ses feuilles brûlent sans être séchées ;
- Du soungala, arbuste abondant dans la région, il fournit de bonnes perches qui remplacent avantageusement les bambous dans la charpente des cases.

Nombreuses sont les espèces forestières dont les parties essentielles à savoir les racines, les feuilles, les fruits, les écorces, le bois, les bourgeons et les fleurs ont des propriétés thérapeutiques très appréciables. Ces parties sont utilisées dans la fabrication des produits pharmaceutiques et dans les recettes de médecine traditionnelle.

Aujourd'hui l'économie forestière, caractérisée par une dégradation des ressources floristiques, édaphiques et faunistiques due essentiellement à l'homme, affecte l'espace environnemental de la région.

La forte densité de la population allant de 23 habitants au km<sup>2</sup> au nord à 112 au km<sup>2</sup> à l'ouest ainsi que le faible niveau du revenu constituent un réel motif de pression anthropique exercée sur les ressources naturelles qui sont à tort malheureusement considérées comme inépuisables.

Le faible niveau de connaissance du code forestier et de la faune, ainsi que la complicité et l'impunité de certains agents des services concernés constituent également des causes importantes de la dégradation de l'environnement.

L'écosystème, garant du maintien de la fertilité des sols, est fortement fragilisé par la gestion actuelle des ressources forestières, la pratique de cultures itinérantes sur brûlis, l'expansion des briqueteries, le braconnage et la recherche des produits de cueillette. La prolifération des tronçonneuses favorise une exploitation abusive de certaines essences forestières locales tels que l'acajou (*Anacardium melegueta*) et le lingué (*Afzélia africana*), menacés de disparition progressive, car aucune mesure de remplacement n'est envisagée.

Aussi, les cultures itinérantes sur brûlis constituent une des causes de déboisement des bassins versants et des crêtes de sources. Elles favorisent les érosions et empêchant une bonne infiltration de l'eau dans les sols pour l'alimentation des nappes aquifères.

Ainsi, les débits des cours d'eau et des sources sont sujets à fluctuation et les envasements sont opérés suite au charriement des eaux chargées de terre.

Les berges et les lits des cours d'eau sont confrontés au maraîchage et surtout à la production de briques cuites. Selon les résultats de l'Enquête Intégrée de Base pour l'Evaluation de la Pauvreté (EIBEP 2002-2003), les régions de Mamou et de Labé sont celles qui comptent le plus de logements construits en briques cuites (31,6 et 25,3%), car elles sont moins chères, pour faire face au désir d'amélioration de l'habitat.

Cette situation pose le problème de choix entre le souci de préserver les ressources naturelles et le désir d'améliorer les commodités d'habitation. La promotion des briques en terre stabilisée est encore insignifiante dans la région de Labé: 1% contre 9,2% à Kindia et 6,4% Boké (QUIBB 2002).

La protection des tapages, dont la superficie est estimée à 46 578 ha, selon les services du développement rural, et les champs extérieurs provoquent une coupe abusive du bois. La presque totalité des ménages utilise le bois et le charbon de bois (93,5% de la population) comme principale combustible pour faire la cuisine. Annuellement, la population de la région prélève au moins 226 234 tonnes de bois sur les ressources naturelles. Ce qui constitue une

forte pression sur le couvert végétal d'autant plus que les actions de reboisement s'avèrent assez limitées.

En ce qui concerne les feux de brousse, malgré l'effort qu'on enregistre ces derniers temps une diminution, il y a lieu de signaler qu'ils continuent à faire des ravages dans la région en dégradant le sol, en détruisant la faune sauvage et la flore et en provoquant l'assèchement des cours d'eau.

Aujourd'hui, il est encore difficile d'évaluer l'étendue des superficies calcinées, faute d'informations disponibles. Un autre problème auquel la région est confrontée est le braconnage, qui menace dangereusement la faune sauvage et l'avifaune.

Les battues annuelles ne sont pas aussi en reste car elles ont entraîné la rareté du gibier de sorte que celui-ci (35 espèces inventoriées) est, aujourd'hui, repoussé dans les aires protégées transfrontalières longeant la zone nord des préfectures de Mali, Koubia et Tougué.

Les espèces couramment rencontrées dans la région sont, entre autres, les antilopes, les phacochères, les chacals, les chimpanzés, les singes et les porc-pics. Certaines espèces comme les mouflons à machettes, les lamantins, les oryx, les céphalopodes à dos rouge, l'hippopotame, le crocodile, le balal et l'élan de derby constituent à l'heure actuelle les espèces rares. Celles qui sont en voie de disparition sont le lion, la panthère, la girafe réticulée, les hyènes, l'éléphant, les bubales, les cobs, la biche et le lapin.

L'analyse des enjeux évoqués plus hauts permet de conclure que les perturbations dans l'état physique, biologique ou climatique du monde naturel de la région sont le fait des populations confrontées au désir de réduire leurs misères par le biais de mentalité et de pratiques rétrogrades très présentes dans leur comportement.

Par conséquent, les enjeux se présentent de telle façon que le patrimoine bio-écologique de la région est en réel danger et en l'absence de mesures de gestion conservatoire des ressources naturelles disponibles, il y a des risques de persistance de l'état de pauvreté des populations de la région. Aussi, il n'est pas exclu que les populations riveraines des grands bassins fluviaux de la Gambie, de la Guinée-Bissau et du Sénégal soient victimes des retombées négatives des systèmes de gestion actuellement en vigueur dans la région.

S'agissant des forêts classées, le tableau 5 donne une situation exhaustive par préfecture.

Comme on le voit la région de Labé compte 28 forêts classées totalisant une superficie de 150 646 ha. Ces forêts ont été singularisées pour les soustraire aux pratiques courantes d'exploitation.

Cependant, par le fait que certaines sont à proximité des agglomérations qui s'étendent de plus en plus du fait de l'urbanisation, la plupart est entamée, donc soumise à une exploitation abusive. Si des mesures urgentes ne sont pas prises, elles risquent dans un proche avenir de disparaître.

Les plantations forestières sont nombreuses. Elles couvrent une superficie de 227 877 ha. L'augmentation des plantations forestières est de loin négligeable pour compenser le rythme et le niveau de dégradation des forêts.

C'est pourquoi il faut d'abord envisager des actions de reboisement d'envergure dans toutes les préfectures de la RA, ensuite inviter les paysans à conserver sur les parcelles de culture les jeunes arbres prometteurs, tout en respectant une densité qui permette une bonne productivité de la superficie mise en valeur. Aussi, il est important d'inciter les paysans à l'adoption de la haie vive et à l'utilisation des foyers améliorés.



**Tableau 5 Situation des forêts classées par préfecture**

Préfecture	Nom de la forêt	Superficie (ha)	Date de Classement
Koubia	Wendou Nord	28 168	1952
	Wendou Est	9 400	1955
	Sougué	35	1975
	Koila	50	1987
	Touldé Longammé	49	1987
	Marwata	60	1987
	Yèbhè	80	1987
	Sewo	50	1987
	Felle Bagata	45	1987
	Saalimè	20	1987
	Wargalan	20	1987
Labé	Saala	568	1944
	Sérima	1 520	1943
	Haute Komba	1 300	1944
	Dara balé	375	1945
	Horé Dimma	1 200	1948
	Thialakoun	336	1950
	Ley – Billel	360	1955
Lélouma	Nyalama	10 000	1955
Mali	Gambie	16 533	1955
	Kabéla Salambandé	3 920	1955
	N'Guidou	28	1955
	Mont Louca	530	1955
Tougué	Bani	18 900	1952
	Dokora	7 800	1952
	Bakoun	28 000	1955
	Boula	21 500	1955
Région		150 646	-

Source : IRAE / Labé

## 2.7 Système bancaire

Il existe dans la région, une agence de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) et deux banques primaires à savoir : la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de Guinée (BICIGUI) et la Société Générale des Banques en Guinée (SGBG).

### 2.7.1 L'Agence de la BCRG

Elle joue le rôle des banques des banques et couvre les cinq préfectures de la région pour la bancarisation de l'économie, ce qui incite les autres banques à venir s'installer dans la région et elle rassure les investisseurs.

Elle assure le paiement des salaires, des pensions et autres mouvements au compte du trésor, qui est l'agent financier de l'Etat.

Une chambre de compensation, la première à l'intérieur du pays, vient d'ouvrir dans ses locaux pour faciliter les opérations entre les différentes banques de la place.

### 2.7.2 Les banques primaires

Les banques primaires ou commerciales ont pour rôle de contribuer au développement économique du pays en rendant divers services aux clients par l'octroi de prêts ordinaires, ce qui se fait actuellement au niveau de toutes les banques de la place.

Les produits des banques primaires sont les différents types de compte : comptes courants, comptes d'épargne, les crédits scolaires, les crédits fonctionnaires et la carte magnétique.

Les différentes banques travaillent en réseau, ce qui facilite énormément les transactions commerciales.

Il est important de souligner qu'au niveau de chacune de ces banques, il existe une agence de Western Union pour le transfert d'argent de toutes provenances.

Les banques primaires de la place sont la BICIGUI et la SGBG. Dans un proche avenir, d'autres banques, en l'occurrence ECOBANK et First International Bank (FIB), s'installeront à Labé.

En dehors de ces banques primaires, il existe également dans la région des institutions de micro finance dont l'objectif est de contribuer à la stabilité sociale et au développement économique de la région par un accès élargi des populations rurales et péri-urbaines évoluant pour l'essentiel en marge du circuit bancaire traditionnel, à des services financiers spécifiques, pérennes et de proximité adaptés à leurs besoins.

De nos jours, il existe deux institutions de micro crédit, à savoir le Crédit Rural SA et PRIDE Finance.

### **Le Crédit Rural SA**

Bien qu'existant depuis 1989 dans notre pays, son implantation dans la RA n'a débuté que dix ans après, suite à la faillite et postérieure liquidation du Crédit Mutuel de Guinée (CMG), seule institution de micro finance qui couvrait alors toutes les préfectures de la RA.

Le Crédit Rural SA dispose de dix caisses ainsi réparties :

**Tableau 6 Répartition des caisses du CR/SA dans la RA de Labé**

Lieu d'implantation	Encours crédit (millions de GNF)	Epargne (millions de GNF)	Sociétariat (nombre)
Labé	610,0	121,0	1488
Popodara	134,2	39,6	888
Kouramangui	188,9	42,6	374
Thianguel Bori	178,9	19,1	861
Lélouma	212,5	71,2	1218
Tougué	146,8	48,5	1503
Koin	134,3	32,1	974
Konah	112,8	15,1	798
Koubia	148,2	36,0	812
Mali	191,5	51,8	990
Région	2058,1	477,0	9906

Source: Crédit Rural / Labé (statut du 31 juillet 2006)

Les principaux bailleurs de fonds du Crédit Rural sont :

- L'Agence Française de Développement (AFD),
- Le Fonds des Nations Unies pour l'Équipement (FENU),
- La Banque Islamique de Développement (BID) et
- L'Organisation Internationale des Migrations (OIM).

Le Crédit Rural octroie des prêts à des personnes physiques (individus) ou morales (groupements, associations) avec pour préalable une formation minimale d'un mois.

Le Crédit Rural participe activement à la réduction de la pauvreté dans la RA en finançant plusieurs activités génératrices de revenus, tels que l'artisanat, la teinture, la saponification et le petit commerce.

### **PRIDE Finance**

Initié comme projet en 1992 par l'ONG américaine VITA dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, le Programme Intégré de Développement (PRIDE) a évolué jusqu'en 1998 avec deux volets : volet formation et volet finance.

A partir de 1998, PRIDE Finance a mené des activités destinées à l'octroi de crédit pour la formation de petites entreprises et le financement du secteur informel (commercialisation agricole, le petit commerce des produits et articles divers, l'artisanat, la restauration, la teinture, la saponification et les prestations de services).

Il offre deux types de crédit aux clients :

- Les micro crédits destinés aux groupes de trois à cinq personnes dont la garantie est la caution solidaire des membres, lesquels doivent jouir d'une bonne moralité, confirmée par le représentant du conseil d'administration dans le quartier et le conseil des sages.
- Les prêts à moyen terme dont les candidats expriment individuellement leurs besoins jusqu'à hauteur de 10 millions de francs guinéens (GNF), avec un délai de remboursement qui varie de 6 à 24 mois. Les dossiers du projet individuellement montés sont ensuite envoyés à Conakry au centre de financement des petites entreprises pour appréciation.

Les différents bailleurs de PRIDE Finance sont :

- L'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) ;
- L'Agence Française de Développement (AFD);
- La Banque Islamique de Développement (BID).

PRIDE Finance n'intervient que dans la CU de Labé.

## **2.8 Artisanat, Tourisme et Hôtellerie**

### **2.8.1 Artisanat**

L'importance des activités non agricoles du secteur informel dans l'économie régionale commande que la réflexion soit orientée vers la situation de l'artisanat, en tant qu'activité traditionnelle qui est en pleine mutation. Aujourd'hui la région compte plusieurs corps de métiers exerçant près de 34 métiers différents de production de biens et services.

L'artisanat de la RA de Labé se caractérise par le nombre important d'artisans et d'artisanes animés d'un esprit créatif et la diversité des filières. Il mobilise un nombre important de bras validés (mains-d'œuvre) contribue à la formation professionnelle des jeunes (un maître artisan ayant en moyenne 5 apprentis) et offre des produits et des services à moindre coût.

Ce secteur génère de revenus considérables à travers les filières comme la teinture, la vannerie, le tissage et la cordonnerie.

Grâce au projet GTZ 4ATA-PROMODAP, l'artisanat de la région en général et de la Préfecture de Labé en particulier représente un modèle d'auto promotion des artisans.

Ces dernières années, les organisations professionnelles et interprofessionnelles sont mieux structurées et la qualification professionnelle est améliorée. De nouvelles technologies sont introduites et vulgarisées et l'apprentissage est modernisé par endroit.

Aujourd'hui, selon les résultats de l'enquête complémentaire pour l'amélioration du DSRRP, la RA de Labé compte près de 18 000 artisans et artisanes. Ce chiffre ne concerne que les métiers organisés en groupements.

**Tableau 7 Répartition des artisans de la RA de Labé par corps de métiers et par sexe**

Préfectures	Nombre de métiers	Hommes	Femmes	Total
Koubia	23	2684	971	3655
Labé	34	3180	1288	4468
Lélouma	22	2002	821	2823
Mali	26	2369	1033	3402
Tougué	13	2148	1265	3413
Région	118	12 383	5378	17 761

Source : Fédérations préfectorales des artisans de la RA de Labé.

Les infrastructures d'accueil sont réduites à des espaces nus et le long des rues pour les ateliers de mécanique, de menuiserie, de forge, de fonderie, de tissage et autres, tandis que les équipements sont souvent vétustes. Les vérandas des maisons et des boutiques et les kiosques servent de locaux à des filières comme la couture, la broderie, la coiffure, la bijouterie et la cordonnerie. Ces infrastructures et équipements limitent l'introduction de nouvelles technologies. Les infrastructures collectives comme les villages artisanaux, les espaces aménagés pour les foires et les centres de formation et d'exposition pour la vente de produits sont inexistantes.

La qualification technique et managériale des artisans est relativement faible, ce qui se traduit par l'élaboration de devis incohérents et le non-respect des engagements avec la clientèle. Elle se répercute sur la qualité des produits et services.

L'auto organisation est à son début. Actuellement 58 organisations d'auto promotion évoluent dans la RA au sein des fédérations préfectorales des artisans. Toutes ces fédérations sont organisées et groupées au niveau régional au sein de la Fédération Régionale des Artisans de Labé (FRAL).

L'accès au crédit est difficile et les sources de financement non adaptées aux réalités et contraintes du secteur. Les coûts des matériaux et intrants (matières premières et d'œuvre) sont très élevés. Aussi, le code de l'artisanat et ses textes d'application sont peu connus et à plus forte raison appliqués.

## 2.8.2 Tourisme et hôtellerie

La RA de Labé compte beaucoup de sites touristiques qui connaissent depuis quelques années une affluence des personnes résidentes ou non et des expatriés, ceci est dû à l'ouverture de la région au monde extérieur, grâce au Gouvernement qui veut faire du tourisme et de l'hôtellerie un secteur porteur de croissance.

Les merveilles ne manquent pas. Les sites touristiques et historiques sont variés et divers. Ils commencent par le climat doux, l'air pur des hautes altitudes et le brouillard épais d'une opacité exceptionnelle qui baigne la région de toute son influence.

Ces conditions font de la région un lieu touristique de qualité indéniable, envieux de tous les touristes qui y passent pour la première fois. Mais ils ne peuvent être bénéfiques pour les

populations que s'ils sont exploités. Or, l'exploitation de ces ressources suppose d'abord qu'elles soient identifiées, répertoriées et mises en valeur.

De récentes visites de terrain ont permis à une équipe technique de l'inspection régionale du tourisme et de l'hôtellerie de faire un état des lieux. Le recensement qui en a résulté, bien que partiel, s'est révélé positif et prometteur.

Cette situation est présentée dans le Tableau 8.

**Tableau 8 Situation des sites touristiques de la RA de Labé**

Préfecture	Dénomination du site	Localisation
Koubia	Chute de Sountou	S/P Fafaya
	Chute de Koloubaadé	S/P Gadha Woundou
	Chute de Kandial	S/P Gadha Woundou
	Grotte de Bouguira	S/P Fafaya
	Grotte de Tindima	S/P Gadha Woundou
	Grotte de Bankarèwol	S/P Fafaya
	Grotte de N'Douka	S/P Fafaya
	Chaîne de Montagne de Nyeloy	S/P Fafaya
	Les 3 roches de Fissaya	S/P Gadha Woundou
	Les impressionnantes roches de Fissaya	S/P Gadha Woundou
	Labé	Source de la Gambie ou Horé Dimma
Chutes de la Sala		S/P Diari
Grotte de la Kolima		CU Labé
Grotte de Pammel à Donghora		CU Labé
Musée du Fouta		CU Labé
Cascades de Saré Kaly		S/P Dalein
Les mausolées de Karamoko Alpha, de Thierno Aliou		
Boubhandiyan et de l'almamy de Timbo		CU Labé
Tombe de Thierno Saadou		CU Labé
Case de Alpha Yaya Diallo		CU Labé
Lélouma	Mausolée du 1 <sup>er</sup> Chérif de Sagalé	S/P Sagalé
	Echelles de Djinkan	S/P Dioutou
	Col de Sita	S/P Manda
	Chute de Saoe et Djiguéwol	S/P Hériko
	Montagne de Légué	
	Montagne de Bawouguel	S/P Balaya
	Colline de Hénère (Woudou Feto)	
	Grotte de Douka	S/P Sagalé
	Grotte de Kouradjewol	S/P Sagalé
	Grotte de Léguetère	S/P Balaya
Grotte de Bolonda	CU Lélouma	
Grotte de Légue Kenery	CU Lélouma	
Mali	Chutes de Lingue	S/P Salambandé
	Chutes de Tantou	S/P Salambandé
	Grotte ou observatoire de Simbou	S/P Salambandé
	Grotte de Wouyouka où sont les abeilles guerrières	S/P Balaki
	Grotte mosquée de Mali Kouta	
	Grotte de Fello Tamikoun	S/P Salambandé
	Grotte de Kankouma	
	Dame de Mali	CU Mali
	Montagne de Konéya	S/P Balaki
	Les roches de Bamba Fandjé	S/P Balaki
	Source de Yambatakoundé	S/P Balaki
	Les berges de la Koela et de la Gambie	
	Montagne de Maago	S/P Balaki
	Haut fourneau de Gayah	S/P Gayah
Perchoir de Pètè Naalè	S/P Gayah	
Les puits de Bowal Paari	S/P Balaki	

	Les roches de Bamba Fandyé	
Tougué	Chutes de Gountou	CU Tougué
	Chute de Bassanto	S/P Kollet
	Chute de Bagata	S/P Kollet
	Chute de Bafing	S/P Kollet
	Chute de Dilimba	Fello Koundoua
	Chute de Soula	S/P Kouratongo
	Grotte de Somoko	S/P Kollet
	Grotte de Simitirin	S/P Kollet
	Grotte de Loumboutah Ley	CU Tougué
	Grotte de Lallabara	S/P Kouratongo
	Grotte de Konkon entourée des cavernes de Santa	S/P Kouratongo
	Grotte de Soosilly	Fello Koundoua
	Crête observatoire de Marwata	Fello Koundoua
	Grotte de Ganfata Bhountou Fono	Fello Koundoua
	Grande mare de Madina Fass	S/P Kollet
Mosquée de Fogo	S/P Fatako	

Source : Inspection Régionale du Tourisme et de l'Hôtellerie.

La RA de Labé recèle un nombre important de sites touristiques. La beauté du paysage, la culture hospitalière des populations, la proximité de la Gambie et du Sénégal en tant que destinations connues offrent des possibilités réelles dans ce domaine. Cependant la valorisation du potentiel se heurte à des difficultés de taille à savoir :

- Le faible niveau de développement des infrastructures : routes, aéroport, énergie, eau, télécommunications ;
- La faible reconnaissance du tourisme comme activité génératrice de revenus et le manque de vision pour la promotion du tourisme à l'échelle régionale ;
- L'insuffisance et la non adéquation des réceptifs hôteliers et para hôteliers ;
- L'absence des supports touristiques.

La beauté du paysage et des sites touristiques ne suffisent pas pour le développement de l'industrie touristique. L'accès facile et aisé aux sites, l'accueil, la sécurité des lieux et les commodités en termes de communication, de logement, de restauration, et de loisir constituent non seulement des exigences pour le développement du tourisme dans la région, mais aussi des sources de revenus pour les jeunes.

Les opérateurs privés ne sont pas encouragés dans l'investissement touristique par des mesures ciblées comme l'acquisition du foncier, la promotion de la destination, la priorisation de la desserte des sites dans les programmes de désenclavement et l'élaboration d'un plan directeur de développement du secteur du tourisme dans la RA.

Aussi, il convient de signaler le manque notoire de guides touristiques qualifiés, capables d'assurer de bonnes prestations en la matière. De même, l'inexistence de cartes postales, de revues du répertoire hôtelier, de dépliants sur les richesses touristiques de la région et d'agendas de produits artisanaux ne favorisent pas la promotion de la destination Labé.

S'agissant des hôtels, à l'exception de la préfecture de Labé, les autres villes et les agglomérations rurales disposent de très peu de réceptifs hôteliers et para hôteliers, situation qui rend difficile le séjour de personnes étrangères dans la région.

**Tableau 9 Répertoire des réceptifs hôteliers de la RA de Labé selon leur standing**

Préfecture	Réceptifs hôteliers	Catégorie (étoiles)	Capacité (chambres)
Koubia	Auberge Diaka	nc	6
Labé	Hôtel Safatou	2	46
	Hôtel Tata	1	12
	Hôtel Saala	1	34
	Hôtel Provincial	1	13
	Grand Hôtel Indépendance	1	29
	Hôtel Salam	1	15
	Bel Air Chalet	1	10
	Hôtel du Tourisme	1	16
	Hôtel Rivera	nc	8
	Mon Village Loisir	nc	4
	Hôtel la Campagne	nc	6
	Hôtel Kouroula	nc	5
Lélouma	Hôtel Kénéry	1	12
	Auberge Diala	nc	15
	Auberge Pétel	nc	4
Mali	Auberge Indigo	nc	5
	Campement Mont Loura	nc	6
	Hôtel La Dame de Mali	nc	5
Tougué	Auberge Dialan	nc	4
	Hadja Hafsatou	nc	7
Région			262

Source : Inspection Régionale du Tourisme et de l'Hôtellerie, Labé ; nc = non classé

Ce tableau montre assez éloquemment l'insuffisance de réceptifs hôteliers dans les autres préfectures de la région notamment à Koubia et Tougué, où il n'existe que des auberges avec de faibles capacités d'accueil.

Notons qu'à Lélouma, l'Hôtel Kénéry est fermé depuis quelques temps.

Les réceptifs hôteliers existants ne répondent pas tous aux normes internationales et leur capacité d'accueil est limitée. Ils sont surtout concentrés dans la ville de Labé et souvent gérés par un personnel plus amateur que professionnel.

Le problème majeur de l'hôtellerie au niveau de la RA reste le faible niveau de fréquentation des établissements. C'est surtout à partir du mois de juin jusqu'en fin septembre, qui correspond à la saison des grandes pluies, que les taux de fréquentation sont les plus faibles.

L'infrastructure hôtelière est et demeure à moyen terme au niveau de la RA un service d'hébergement, malgré que les perspectives du secteur voudraient que le tourisme et l'hôtellerie soient en République de Guinée une véritable industrie.

Les principaux clients des hôtels de la région sont constitués de missionnaires des entreprises privées, des projets et programmes ainsi que des experts du système des Nations Unies et de l'assistance technique.

## 2.9 Assurances

Il existe dans la région 4 sociétés d'assurance, toutes installées à Labé centre, à savoir :

- L'Union Guinéenne des Assurances et Réassurances (UGAR),

- La Société Guinéenne d'Assurance Mutuelle (SOGAM),
- La Mutuelle des Travailleurs de Guinée (MUTRAGUI) et
- La Société Nationale des Assurances de Guinée (SONAG).

Les sociétés d'assurance de la place peuvent assurer:

- Les personnes physiques (vie, maladie),
- Les véhicules de tout genre,
- Les biens (marchandises) et
- Les biens immobiliers (maisons, magasins) aux risques d'incendie ou de tornade.

La RA se caractérise par le manque de culture en matière d'assurance. L'assurance ne paraît chère qu'avant l'accident. Aussi, le déficit de confiance entre certaines sociétés et les clients, suite au non-respect des conventions, a poussé ces derniers à s'abstenir de s'assurer pour éviter l'amère expérience vécue par d'autres.

Actuellement la grande majorité des assurés sont en tout premier lieu des personnes ayant vécu pendant de longues années à l'extérieur du pays et en second lieu des sociétés, des projets, programmes et ONG employant des expatriés tels que Tostan, KfW et ICRAF. Ces structures assurent leurs moyens de locomotion et les travailleurs qu'ils emploient dans leurs chantiers respectifs.

## **2.10 Industrie**

Le secteur industriel est très peu développé dans la région en dépit des potentialités énormes existantes notamment en matière d'agro-industrie. Les opérateurs économiques de la place préfèrent concentrer essentiellement leurs activités dans le commerce.

Les seules unités industrielles que l'on rencontre dans la région sont la Société Industrielle des Plantes Agricoles et Aromatiques du Foutah (SIFPAA), le centre apicole, l'ardoisière de Thialakhoun et l'usine de matelas mousses.

### ***La Société Industrielle des Plantes Agricoles et Aromatiques du Foutah (SIFPAA)***

C'est une entreprise agro-industrielle construite pour la fabrication des huiles essentielles aromatiques, des concrètes florales, des eaux de toilette et aussi pour la collecte de l'essence d'orange.

En effet, cette société de production des huiles essentielles utilisables dans la cosmétique, la pharmacie et la parfumerie, est la continuation de la Compagnie Africaine des Plantes à Parfum (CAPP), créée en 1926 et devenue la Société Industrielle des Plantes Aromatiques (SIPAR) en 1973, et par la suite la Société des Plantes Aromatiques de Guinée (SOPAG) en 1986, et depuis janvier 2003, la Société Industrielle des Plantes Agricoles et Aromatiques du Foutah (SIFPAA).

Cette unité offre à travers ses équipements de pointe une large possibilité de diversification de sa production. Il est établi qu'elle peut envisager la production de la plupart des huiles essentielles destinées au secteur pharmaceutique. Mieux, elle peut produire des épices destinées à d'autres marchés, tels que l'aromathérapie.

Voilà peut-être les raisons de sa reprise le 23 janvier 2003 par des opérateurs privés étrangers associés à des guinéens avec la création d'une société de droit dénommée SIFPAA.



Ainsi, la SIFPAA peut s'orienter vers la production des extraits d'oléosine de piment et de gingembre ainsi que celle d'huiles basilic qui a déjà été expérimenté avec succès.

Enfin, avec la percée de la karou karoundé dont l'huile essentielle extraite de sa fleur est d'une grande valeur ajoutée, la SIFPAA peut être l'une des meilleures unités agro-industrielles du pays. Cette plante qui pousse à l'état sauvage peut à elle seule garantir la pérennité de cette unité industrielle, même si aujourd'hui elle est concurrencée par des produits synthétiques.

En amont de la SIFPAA, il est possible de procéder à l'installation d'une unité indépendante de récupération des oranges grattées pour la fabrication des jus d'orange et aliments pour bétail, production qui peut permettre à cette unité d'offrir des prix beaucoup plus rémunérateurs aux paysans et partant d'atténuer les problèmes de mévente des agrumes dans tout le Fouta Djallon.

Force est de constater aujourd'hui que cette unité agro-industrielle unique dans la sous région est actuellement aux arrêts à cause de nombreuses difficultés de fonctionnement dont les principales sont le manque de financement pour la relance des activités et la détérioration des installations techniques parce que non fonctionnelles depuis plusieurs années.

### ***L'Ardoisière de Thialakoun***

L'ardoisière de Thialakoun a été créée en 1946 pour la production de carreaux, d'ardoise pour le revêtement de la toiture, le dallage et autres travaux de décor. Elle exploitait une carrière d'ardoise couvrant une superficie de 12 ha située à 3 km de la CU de Labé.

Avec sa reprise par la Société Nationale des Carreaux et Granites (SONACAG) en 1976, l'exploitation de la carrière reprend avec l'installation d'un micro-barrage et la rénovation de l'unité de taille et de polissage. La production a atteint 1675 m<sup>2</sup> de carreaux polis, 2080 m<sup>2</sup> de carreaux débités et 982 m<sup>2</sup> de marches d'escaliers en 1983.

L'ardoisière de Thialakoun est en arrêt depuis le premier trimestre de 1984. Un permis d'exploitation de cette unité est accordé depuis 2004 à un opérateur de la place qui est à la recherche de partenaires solvables pour la relance des activités.

Cependant, la préférence de la population en matière de construction étant actuellement le revêtement en carreaux et la couverture des habitations en tôles ondulées, seule une véritable politique de promotion, appuyé par une production de qualité à prix compétitif conduirait à l'orientation de la demande vers les produits de cette unité industrielle.

### ***Le Centre National d'Apiculture de Labé (CNA)***

Le Centre National d'Apiculture (CNA) est issu du projet PNUD/FAO/GUI 74/023 avec pour objectif le développement de l'apiculture en Guinée en rationalisant les moyens de production (confection et vulgarisation des ruches modernes) et en assurant le ramassage et la production du miel et de la cire, son traitement et son conditionnement.

A partir de 1986, le centre qui bénéficie d'une assistance sur financement FED a permis l'acquisition de nouvelles machines pour la menuiserie ainsi que son équipement en 1000 ruches distribuées aux associations d'apiculteurs.

Actuellement, 21 groupement d'apiculteurs ont été constitués sur un rayon de 30 km du centre urbain de Labé pour faciliter la collecte, mais également permettre aux spécialistes du CNA d'apporter une assistance et un encadrement efficace aux paysans des sous-préfectures de Tountouroun, Noussi, Garambé, Hafia, Diari et de la CU de Labé.

Parallèlement, une coopérative de collecte et de commercialisation a été créée, mais dont les moyens restent encore très modestes pour aboutir à des résultats satisfaisants.

### ***L'usine de matelas mous***

C'est une réalisation sur financement privé. Elle accuse des ruptures fréquentes de stocks de matières premières et connaît également des difficultés d'écoulement de sa production aussi bien sur le marché local qu'en direction de la Gambie.

Cette unité industrielle est fermée depuis 2004 pour les raisons suscitées.

## **2.11 Ressources minières de la région**

Des études géologiques du continent africain en général et de la Guinée en particulier ont commencé à une date relativement récente. Malgré son grand intérêt pour les études géologiques, la région de Labé est encore mal connue. Les explorateurs qui l'ont sillonné n'ont pas pu facilement étudier sa structure géologique pour plusieurs raisons.

L'Afrique est un vieux continent à géologie essentiellement continentale. Les séries qui y affleurent sont en majorité azoïques et d'après Jean Suret Canal, la région ne montre que des roches magmatiques sur au moins 57% de sa superficie. De plus, l'abondance des croûtes d'altération masque les affleurements, et l'existence de boqueteaux impénétrables empêchent toute étude approfondie.

L'étude géologo-géographique de la Guinée a été entamée au premier quart du 19<sup>e</sup> siècle, quand une pénétration active des européens en Afrique Occidentale a commencé. Berthier en 1820, Mollin en 1827, et Lambert en 1861 ont fourni les premiers renseignements fragmentaires sur la structure géologique et les minéraux utiles du Nord-Ouest de la Guinée.

Dans la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle apparurent des ouvrages spéciaux contenant une description de la structure géologique de la Guinée, du Sénégal, du Soudan et une partie du Sahara.

En 1913, Hubert a parcouru les Préfectures de Pita, Téliélé, Mali et Gaoual et dressa pour la première fois pour ces préfectures un schéma stratigraphique des formations horizontales.

Ainsi, les différentes études géologiques de la région administrative de Labé peuvent être divisées en quatre étapes principales à savoir :

- Etude de reconnaissance (1912 - 1932),
- Levé géologique au 1/500000 (1932 - 1959),
- Travaux de recherches minières (1955 - 1959),
- Levé géologique systématique au 1/200000 (1967 - 1976).

Ces différentes missions ont été chargées d'établir la carte géologique de la Guinée au 1/200000 et de rechercher les minéraux utiles dont l'exploitation contribuera au développement économique de notre région en particulier et du pays en général.

### ***Les minéraux utiles***

Les minéraux utiles ont une importance capitale pour l'industrie et l'économie nationale d'un pays. En République de Guinée, les recherches géologiques ne cessent de révéler des indices, des manifestations et des gisements de minéraux utiles, qui gonflent et diversifient la gamme de ses ressources fabuleuses.

Dans la RA de Labé, les travaux des différents géologues qui ont sillonné la zone (E. Chetelat, Tagini etc.) et ceux de la mission de l'Office de Recherche Géologique (ORG) de la Guinée ont permis la reconnaissance des gisements et des manifestations de minéraux métallifères de même que des matériaux de construction.

Les minéraux métallifères sont représentés par des gisements de roches éruptives, de calcaire, des argiles et des roches élastiques.

Mais, il faut souligner, que les perspectives les plus sûres pour la RA de Labé sont actuellement celles pour le fer, le calcaire et la bauxite.

### **Métaux ferreux**

#### *Le fer*

Les minerais de fer dans les croûtes d'altération sont largement développés dans la région où ils sont connus depuis longtemps et ont été utilisés par la population pour une production artisanale de fer. La teneur en hématite varie généralement de 14 à 47%. La cuirasse la plus riche est celle située dans la partie inférieure des pentes douces, et au pied de ces pentes.

#### *Les minerais à hématite*

Dans les limites de la région deux indices de minerais de ce type sont connus à savoir :

- A l'amont de la rivière Banga affluent droit de la Kakrima à environ 1 km au Sud-Ouest du village de Thianguel-Diko ; et
- Dans le cours supérieur de la rivière Tomomosso près du village Nunal.

L'épaisseur de ces minerais varie de 1 à 2 mètres avec une teneur en fer de 71,36%.

Les sites métallifères sont sans doute d'origine sédimentaire.

#### *Minerais à hématite – goethite de type résiduel*

Les gisements et les indices des minéraliers à hématite-goethite ferrugineux sont liés aux croûtes d'altération latéritique, des dolérites et des péridotites des roches ferrugineuses de la suite Télimélé (silurien) et des effusifs de la suite Koubia. Ils se localisent ordinairement dans la zone supérieure de ces croûtes d'altération.

Notons que sur le territoire de notre région ont été décelés deux gisements et trois indices de ce type de minerai.

Le gisement de Dougountouni (préfecture de Mali) se trouve à l'Est et au Nord du village de Dougountouni et occupe les sommets plats de deux bowés d'altitude absolue (650 – 800 m) et a approximativement 20 km<sup>2</sup>. Leur épaisseur moyenne relevée au cours des sondages fait 6 mètres, la teneur moyenne des principaux composants dans les minerais est la suivante : Fe<sub>2</sub>O<sub>3</sub> : 50,0%; AL<sub>2</sub>O<sub>3</sub> :23,2%; SiO<sub>2</sub> : 9,2%; TiO<sub>2</sub> : 1,8%.

La composition minéralogique est la suivante (en pourcentage) : hématite-goethite : 45,70 ; gibbsite : 17,7%; Kaolinite : 31,8%; ilménite : 4,4%. La teneur en fer métallique varie de 26 à 31% (teneur moyenne 28%).

Les réserves préliminaires de minéraux sont de 100 millions de tonnes.

Le gisement de Linsan (préfecture de Lélouma) occupe la partie supérieure plate d'un bowal d'altitude absolue (650 – 800 m) dans les limites duquel est situé le village Linsan et a une superficie de 13 km<sup>2</sup>.

Des minerais de fer affleurent sur tout le bowal et les falaises qui le bordent. L'épaisseur de la couche de minerai, suivant les sondages, est respectivement de 7 et 9 mètres. La teneur moyenne des principaux composants sont :  $Fe_2O_3$  : 43,7%;  $Al_2O_3$  : 25,5%;  $SiO_2$  : 14,8% ;  $TiO_2$  : 2,3%.

La composition minéralogique est la suivante ; hématite- goethite : 45,7%; gibbsite : 17,7%; Kaolinite : 31,8%; ilmenite : 4,4%, la teneur en fer métallique varie de 26 à 31%.

Les réserves préliminaires de minerai sont de 50 millions de tonnes.

#### *Le chrome*

Les manifestations de chrome sont relevées dans la région avec des teneurs en chrome élevées. La teneur la plus haute en chromite est notée dans les contours du développement des massifs de roches éruptives (gabbros, gabbro-norites, gabbro-diorite, gabbro-amphobolite, norites et des roches de la suite de loulbaloumbito), qui les recouvrent, de même que dans les limites du développement des effusifs d'une composition basique de la suite Koubia.

La teneur en chrome va de 0,05% jusqu'à 1% avec du ickel parfois (teneur 0,08%).

Les auréoles de chromite occupent des superficies de 4 à 74 km<sup>2</sup>. La chromite forme des concentrations remarquables qui atteignent 4,6 et 50 g/m<sup>2</sup>. Des grains de chromite ont été aussi rencontrés dans la croûte d'altération de la suite Koubia à l'extrême limite ouest de notre région sur la route Labé-Gaoual.

#### **Métaux non ferreux**

Dans a région sont déterminées des manifestations de cuivre, de zinc, de plomb et des dépôts de nickel et de cobalt étroitement liées aux premiers.

#### *Le cuivre*

Les indices de cuivre sont rencontrés sous forme de dissémination dans les grès de la suite Pita et dans les filets de quartz et se trouvent à la suite de la Loumba-Loumbito. La teneur en cuivre est de 0,003 à 0,3%, rarement 0,9%.

Les indices de cuivre (en association avec le plomb) a été décelé au nord-est de la région sur le cours supérieur de la rive gauche de la rivière Liti, à 10 km à l'est de Yimbéring (préfecture de Mali).

#### *Le plomb*

Les indices de plomb (en association avec le cuivre et l'or) ont été trouvés sur le cours supérieur de l'affluent de la rive gauche de la rivière Fétoré avec une superficie de 3,5 km<sup>2</sup>.

D'autres indices ont été trouvés à l'amont des rivières Dombélé et Koubiwol non loin de la ville de Labé. Ils occupent une superficie de 50 km<sup>2</sup>.

Dans les limites de ces auréoles avec le plomb se rencontrent : le zinc, l'arsenic, le molybdène, le phosphore, parfois le zircon et l'yttrium.

#### *Le zinc*

Le zinc se rencontre dans les auréoles primaires de dispersion au Sud-ouest de la RA et dans une seule auréole secondaire de dispersion. La teneur va de 0,01 à 0,1 %.

### *L'étain*

Dans les croûtes d'altération formées sur les dolérites et les schistes de la suite Mali, on a déterminé grâce à l'analyse spectrale la présence d'étain, entre la sous-préfecture de Yimbéring et le centre ville de Mali sur une superficie totale de 15 km<sup>2</sup>.

### *Nickel et Cobalt*

D'après l'analyse spectrale des coupes des croûtes d'altération, on a rencontré des teneurs élevés en nickel et cobalt entre les sous-préfectures de Thianguel Bori (préfecture de Lélouma), Dougountouni et Yimbéring (préfecture de Mali) à l'embouchure de la rivière Ouességuélé.

L'auréole située dans le bassin de la rivière Kororo englobe 9 échantillons prélevés sur une superficie de 2,6 kilomètres, présente un grand intérêt. Quatre auréoles situées dans la partie Est de la région présentent aussi un intérêt particulier.

La première, se trouvant sur le cours supérieur de la rivière Komba, englobe 11 échantillons de nickel de teneur allant de 0,62 à 1%, et 8 échantillons de cobalt de teneur variant de 0,03 à 1%.

La deuxième se situe à 7 km au Sud-ouest de la ville de Labé. Elle renferme trois échantillons protégés sur une superficie de 25 km<sup>2</sup>, avec une teneur en cobalt de 0,1%.

### *Arsenic*

Près du village de Dong Dabi on a décelé la présence d'arsenic. Ces auréoles occupent les superficies de développement des roches de la suite Pita (14 et 15 km). Toutes les auréoles ci-dessus décrites méritent une attention particulière et des travaux supplémentaires de recherche dans le bassin de la rivière Kororo dans la sous-préfecture de Thianguel Bori (préfecture de Lélouma) doivent être entrepris.

### *Aluminium*

Dans la région ont été décelés et évalués de grands gisements de bauxite d'une valeur mondiale reconnue à savoir : Donguel Sigon, Dougoumé, Tougué, Dioutou, Labé, Tountouroun, Tembéring et Koubia.

Les teneurs en alumine de ces gisements varient de 40,29 à 55,30%, et celle en silice de 0,9 à 3,8%.

Les réserves supposées en bauxite de tous les gisements de la région sont estimées à plus de 5 milliards de tonnes. Leur épaisseur varie de 2 à 12 m.

### *Métaux nobles*

Des indices d'or ont été décelés sur le bord droit du fleuve Bantala à 3,5 km à l'amont de son embouchure. D'autres indices ont été décelés dans les sous-préfectures de Balaki (préfecture de Mali) et Gadha Woundou (préfecture de Koubia). Toutefois des recherches approfondies doivent être entreprises pour confirmer ces indices.

### **Roches éruptives**

Elles peuvent être utilisées comme pierres brutes pour les fondements et les parements. Elles sont rencontrées le long de la route Mali-Koundara, Labé-Mali, dans les environs de la sous-préfecture de Yimbéring, Labé-Tougué, près de la carrière d'ardoise de Thialakoun (CU de Labé), ainsi que le long de la route Labé-Thianguel Bori.

### ***Roches carbonatiques***

Elles sont représentées par les calcaires, les dolomites, les marnes, qui sont des matières premières pour la fabrication du ciment. Elles se manifestent dans la zone de développement des dépôts sédimentaires de la suite Dira et la partie inférieure de la suite Mali, dont les affleurements se rencontrent dans le lit et les bordures des rivières Komba et Liti.

#### *Gisement de Lébékéré*

Il est situé à 10 km (vol d'oiseau) au Nord-Ouest de la ville de Mali, près du chef-lieu de la sous-préfecture de Lébékéré (préfecture de Mali).

L'horizon carbonatique y est représenté par une inter-stratification répétée entre les calcaires, les argilites et le schiste siliceux. L'horizon carbonatique efficace pour la production de ciment est de 14 mètres. La composition du calcaire est la suivante : oxyde de calcium (CaO) de 35,3 à 46,4% ; oxyde de silicium (SiO<sub>2</sub>) : 14,3% ; oxyde de fer (Fe<sub>2</sub>O<sub>3</sub>) de 1,7 à 5,3% ; oxyde d'aluminium (Al<sub>2</sub>O<sub>3</sub>) de 2,2 à 7,7% ; oxyde de magnésium (MgO) de 1,1 à 2,6%.

#### *Gisement de Moinaki*

Il est situé à l'Ouest du village de Kérouani (sous-préfecture de Lébékéré), préfecture de Mali. Ce gisement semble être un prolongement géologique de l'horizon productif du gisement de Lébékéré.

#### *Gisement de Yalagué*

Il est situé à l'amont de l'affluent droit de la rivière Komba, aux environs du village Yalagué (sous-préfecture de Yimbéring), préfecture de Mali.

### ***Dolomite***

Les indices de dolomite se localisent dans les dépôts de la suite Dira. La valeur en carbonate de calcium et carbonate de magnésium constitue en moyenne 96%, donc ces dolomites peuvent être utilisées comme engrais calcaireux.

Des indices de dolomite ont été également trouvés sur la rive gauche de la rivière Liti à l'Ouest du village Fétorè dans la sous-préfecture de Donghel Sigon (préfecture de Mali).

Ces zones de développement des dépôts carbonatiques de la suite Dira, situées à l'Ouest et au Sud-ouest du village Fétorè, méritent des recherches plus approfondies et détaillées en matières premières carbonatées.

### ***Marne***

#### *Gisement de Yéguélé*

Des indices de marne se trouvent dans la vallée du cours supérieur de la rivière Komba à environ 5 km au Nord-Ouest de Yéguélé dans la sous-préfecture de Yimbéring (préfecture de Mali).

Il est constitué de roches de la sous suite inférieure de la suite Mali, là où se disposent les inter-couches des roches carbonatées.

La teneur maximale en substances carbonatées varie de 21,3 à 25,3%. La superficie perspective des dépôts carbonatés situés aux environs du village Yéguélé est de 40 kilomètres carrés.

Ces calcaires ont le grand avantage d'être à proximité du gisement de Lébékéré, des gypses de Balaki découverts par la COGEMA, une compagnie française de recherche minière et des rhyolites de Gaoual qui rentrent dans la métallurgie du calcaire pour l'obtention du ciment.

### ***Roches argileuses***

#### *Argile à briques*

Dans notre région, la population utilise les limons argileux loessiques du quaternaire supérieur dont la composition granulométrique se caractérise par la prédominance de la fraction argileuse en moyenne près de 60%, sur la fraction sableuse qui constitue 40%.

Il est à souligner, que la composition de la fraction prédomine la kaolinite, les hydro micas et la montmorillonite. La fraction sableuse est constituée en général de quartz en grain de 0,4 à 0,75 millimètres.

Les plus grandes superficies de développement des formations meubles sablo-argileuses qui peuvent être utilisées pour la confection des briques se localisent dans les zones suivantes :

- Zone du groupe des gisements bauxitiques de Donghel Sigon non loin du village Mérépounta ;
- Zone de Sannoun (préfecture de Labé) sur la route Labé-Koubia ;
- Au Sud de la CU de Labé dans la sous-préfecture de Garambé et à l'Est près des chutes de Sonsouré ;
- Zone de Tountouroun, tout au long de la rivière Gambie.

#### *Ardoise*

Le gisement d'ardoise de Thyalakoun se situe à 3 km à l'Est du centre ville de Labé, sur la route Labé-Tougué, avec une superficie de 21 km<sup>2</sup> et une épaisseur de 20 mètres environ. Il est évident que ce gisement n'est pas unique. Par analogie aux schistes de Labé, il peut être recommandé les zones suivantes :

- A l'Ouest du chef-lieu de la sous préfecture de Diari, un peu en aval de la chute de la Sala;
- Sur la descente de la route Labé-Gaoual qui mène dans la vallée de la rivière Komba;
- A l'Est et au Sud-Est du chef-lieu de la sous-préfecture de Dougountouni ;
- Dans la sous-préfecture de Lébékéré, près des calcaires ;
- Au Nord du chef-lieu de la sous-préfecture de Yimbéring, près de la mosquée.

### ***Roches détritiques : gravier, galets***

Les graviers pisolitiques des croûtes d'altérations ferrugineuses ravirais sont largement utilisés par les guinéens pour l'entretien des routes et l'embellissement des cours des habitations. Ils sont également utilisés dans les constructions des maisons moyennes et dans le bitumage des routes après lavage. Deux zones d'extraction des graviers pisolitiques sont à signaler :

- Sur la route Labé-Mali, à environ 40 km de la commune urbaine de Labé (au Sud de la vallée de la rivière Komba), la superficie visible des graviers pisolitiques est d'environ 20 km carrés et son épaisseur ne dépasse pas 0,5 mètres,
- Zone de Tarambali, dans la sous-préfecture de Sannoun (préfecture de Labé), sur la route Labé-Tougué. La superficie visible des graviers pisolitiques est d'environ 2 km<sup>2</sup> et dont l'épaisseur varie de 3 à 5 mètres.

Les graviers avec des galets et du sable existent en quantité suffisante dans les formations alluviales des grands cours d'eau (Liti, Gambie, Komba, Kakrima, Bafing, Kokoulo et leurs affluents).

Ces formations s'observent en général dans le lit mineur de ces rivières bien accessibles pendant la saison sèche et se rencontrent aussi dans le lit majeur et sur la première terrasse.

### ***Sable de construction***

Les sables de bonne qualité se rencontrent en général, dans l'éluvium des grès de la sous suite moyenne de la suite Pita. Les sables peuvent être utilisés dans le ciment, la production des briques silicatées et comme matière filtrante et moule.

Les petites carrières de sable de construction exploitées par la population sont localisées dans les zones suivantes :

- Labé (5 carrières environ) ;
- A neuf kilomètres au Nord-est de Yimbéring, préfecture de Mali ;
- A l'Est de Linsan, préfecture de Lélouma et ainsi que beaucoup d'autres petites carrières.

Les zones de Koubia et Tougué n'ont pas de gisement de sable de bonne qualité et sont obligées d'acheter le sable à Labé.

Les réserves des grès de Labé, Lélouma et Yimbéring sont pratiquement inépuisables.

### ***Pierres précieuses et fines***

#### *Diamant*

Dans la région de Labé, d'après les résultats des recherches des géologues français de la compagnie SOKEMAC (1955-1956) ont été remarquées des trouvailles isolées de diamant entre Labé et Pita et à Mali (le long de la Gambie).

#### *Topaz*

Sur le bord droit de la rivière Bantala, à 2 km à l'amont de l'embouchure dans l'échantillon broyé prélevé dans les dépôts de la suite Parampon, s'observent des grains isolés de topaze. Les topazes portent des traces de transformation hydrothermale bien distinguées. Il est à signaler qu'à cette zone est rattaché l'indice d'or.

#### *Pierres décoratives*

Sur le contact des intrusions mésozoïques avec les dépôts carbonato-sliceux-argileux de la suite Dira, peuvent être rencontrées souvent des roches cornéennisées transformées en roches à aspect de jaspe.

Dans la région de Labé, on trouve comme pierres décoratives :

- le noir royal de Thyalakoun, Sounsouré (dans la commune urbaine de Labé), Kassa (sous-préfecture de Diari) préfecture de Labé, Yimbéring et dans la vallée du mont Loura dans la commune urbaine de Mali, et
- le noir absolu de la Bantala.

Ces roches ornementales ayant une extension dans la région de Labé peuvent être utilisées comme pierres décoratives.



De couleur noire absolue, rose pâle ou bleu verdâtre, ces roches ont des dessins variés particulièrement zébrés, elles peuvent servir de carreaux, de tombe royal, de panneaux à écriture et pour la fabrication de broches, de boutons, de manchettes, de colliers etc.

En matière géologique et richesses minérales jusqu'à la profondeur de 15 km, on peut rencontrer dans la région toutes les formations géologiques et par conséquent toutes les richesses minérales de la Guinée.

Sous les roches sédimentaires (grès de Dira et Kannta, sous préfecture de Lébékéré, préfecture de Mali), et sous les roches magmatiques se localisent les roches métamorphiques précambriennes de la Haute Guinée et de la Guinée Forestière, tandis que dans ces deux autres régions naturelles, la couverture sédimentaire est absente ainsi que les cuirasses bauxitiques.

Dans notre région existent le socle et la couverture, les deux étages constituant une plate forme, alors que dans les autres régions, il n'existe que le socle précambrien qui repose sur l'écorce primitive.

### **3 Energie et eau**

#### **3.1 Energie**

La RA de Labé recouvre le massif montagneux du Fouta Djallon, un plateau accidenté et abondamment arrosé.

Le relief de la région a une structure en gradins et les rivières qui ont découpé des vallées encaissées à travers les formations d'altération, sont caractérisées par une succession de paliers et de chutes en falaises.

Il existe ainsi de nombreux sites de barrage potentiels. La topographie confère à la région un potentiel hydroélectrique important.

Malgré ces énormes potentialités, la RA de Labé souffre cruellement de l'insuffisance de l'énergie électrique.

A l'heure actuelle, seule la commune urbaine de Labé dispose d'un réseau électrique, alimenté par le barrage de Kinkon interconnecté au barrage de Garafiri et à la centrale thermique de Tombo.

Sur un total d'abonnés de 5 559, il y a 3 554 actifs, soit 63,9%. Ce réseau qui ne couvre que 12 quartiers sur les 28 de la commune urbaine est loin de satisfaire les besoins en énergie électrique de la population.

Les conditions de vie des populations et les activités économiques sont fortement affectées par une fourniture irrégulière qui se traduit par de fréquents délestages et coupures. Aussi, les équipements sont vétustes, notamment les transformateurs souvent surchargés. Le bricolage avec des fils ne répondant pas aux normes et expose les populations à des risques énormes.

L'énergie distribuée est très faible par rapport à la demande, de sorte que la tension qui parvient au consommateur ne permet ni l'éclairage normal, ni le fonctionnement des appareils. Ceci s'explique essentiellement par l'extension de la ville et l'accroissement démographique. En saison sèche, la distribution ne se fait que la nuit.

Les autres chefs-lieux de préfecture (Tougué, Koubia et Mali) et toutes les collectivités rurales de la région manquent cruellement d'énergie électrique. Lélouma dispose d'une

centrale thermique vétuste et d'un réseau de distribution non opérationnel depuis quelques années. Les charges d'exploitation de la centrale ne peuvent pas être supportées par le nombre limité d'abonnés actifs (225 sur un total de 239).

Aussi, depuis plusieurs années, les autres chefs-lieux de préfecture ont été dotées de groupes électrogènes et de câbles non encore installés.

Les projets prioritaires de la région sont polyvalents, conçus pour satisfaire aux besoins de l'alimentation en eau, l'irrigation et l'électrification. Les besoins en eau ont servi de base pour déterminer les sites des retenues d'eau. Vu que les débits des cours d'eau sont très variables, leur exploitation énergétique durant toute l'année n'est possible que sous condition de construire des retenues.

Les plus importants projets de barrage sont : Dionfo, Natibali, Ouességuélé, Touri, Kouli, Madina Kouta, Koutoutamba et Grand Kinkon.

- Dionfo (préfecture de Labé) : Le site est situé sur la Dombélé et est surtout destiné aux irrigations des plaines de Koloun (préfecture de Tougué) et Dombélé (9 800 ha) ; il a une puissance installée de 1,4 MW.
- Natibali : Sur la rivière Sala, le site du barrage est en bas des chutes de la Sala, à environ 20 km à vol d'oiseau à l'Ouest de la CU de Labé, avec une puissance installée de 34,2 MW.
- Ouességuélé sur la rivière Ouességuélé : Le site du barrage est à 56 km au Nord-Ouest de la CU de Labé, à 8 km environ en amont du confluent Ouességuélé-Komba, avec une puissance installée de 28,7 MW.
- Tiouri sur la rivière Dimma : Le site du barrage se trouve à 32 km environ au Nord-Est de la CU de Labé ; il a une puissance installée de 10,3 MW.
- Kouli sur Litti : Sur la rivière Litti, le site du barrage se trouve à 58 km environ au Nord de Labé, à 1 km en aval du hameau de Sougué, avec une puissance installée de 29,8 MW.
- Madina Kouta : Sur la Gambie, le site du barrage se trouve dans la préfecture de Mali à 2 km en amont du confluent Kanta-Gambie à la frontière avec le Sénégal à 30 km de la ville de Kédougou ; il a une puissance installée de 67 MW.
- Koukoutamba : Le site de la retenue se trouve dans la vallée du fleuve Bafing, à 7 km environ du confluent Koukoutamba-Bafing, alors que le site du barrage quant à lui est accessible à partir de la ville de Tougué par la route de Kéniéoula ; il a une puissance installée de 280,9 MW.
- Grand Kinkon : Ce site, comme le premier qui ravitaille Labé en énergie électrique, est sur la rivière Kokoulo, légèrement en aval du barrage existant de Kinkon.

Un barrage d'une hauteur maximale de 145 mètres y est parfaitement réalisable et la raideur de la pente du cours d'eau en aval permet de dégager une chute de 465 mètres, grâce à une galerie d'amenée de 10 kilomètres. La centrale qui se trouverait alors à l'extrémité aval de celle-ci présente une puissance installée de 291 MW et est donc semblable à Koukoutamba.

Ces deux derniers aménagements à savoir Koukoutamba et Grand Kinkon sont les plus grands et les plus importants de la région.

### **Microcentrales**

Les installations de moins de 0,5 MW de puissance tiendront à être des projets au fil de l'eau, car ils ne pourraient pas supporter le coût d'un barrage important. Les conditions qui doivent être remplies afin que l'aménagement de tels sites puissent être économiques sont les suivants :

- Une chute convenable (100-135 mètres),

- Une rivière pérenne,
- Une proximité des centres de consommation et
- Une bonne utilisation annuelle (3 000 heures au moins) de puissance installée.

Les conditions ne sont pas particulièrement favorables au développement de microcentrales, car dans la région, les débits d'étiage prononcé de la saison sèche représente une contrainte sérieuse.

Les sites que l'on a choisi pour l'étude des ouvrages de retenue ont été reconnus sur les cartes ou les photos aériennes et puis identifiés sur le terrain par l'équipe du projet et les cadres de la Direction Nationale de l'Hydraulique (DNH), dans la plupart des cas, pendant la première phase des études effectuées en 1979.

Parmi les sites recommandés, le Gouvernement guinéen, en collaboration avec les consultants internationaux de l'Organisation Mondiale de la Météorologie (OMM), a choisi un certain nombre de ceux dont le rôle serait particulièrement important quant à la satisfaction des besoins les plus urgents de la région.

Dans la plupart des cas, ce choix n'aurait même plus pu être modifié, étant donné l'état d'avancement des travaux engagés sur le terrain et des études correspondantes de gestion des retenues.

### **3.2 Eau**

S'agissant de l'approvisionnement en eau potable, il faut reconnaître que la région est fortement arrosée et dispose d'un potentiel hydrique (eaux superficielles et souterraines) important, pourtant les besoins en eau potable des populations sont encore énormes à cause du faible niveau de réalisation des infrastructures.

La région souffre d'une pénurie d'eau en saison sèche s'aggravant jusqu'à l'apparition des pluies. En période sèche, les populations ont beaucoup de mal à s'alimenter correctement en eau et elles sont obligées de réduire considérablement leur consommation d'eau.

Malgré les efforts déployés par le Service National d'Aménagement des Points d'Eau (SNAPE), les forages restent très peu nombreux et constituent la première source d'approvisionnement en eau potable, principalement en milieu rural.

Les puits non protégés et les sources non aménagées continuent d'être malheureusement les principales sources d'approvisionnement en eau de la région (29,8%), contre 11,3% à Boké, 16,2% à Kindia. Ils sont aussi le plus souvent situés non loin des latrines familiales en contradiction avec les règles élémentaires d'hygiène. Les sources et les eaux de surface sont souvent polluées et/ou souillées à l'insu des populations riveraines. Ces eaux de surface constituent aussi une importante source d'approvisionnement des populations (14,1%).

C'est cette situation qui explique l'éclosion des maladies diarrhéiques et des helminthiases dans la région. Selon les statistiques de la Direction Régionale de la Santé (DRS) des trois dernières années, les diarrhées occupent le 4<sup>ème</sup> rang des principales causes de consultation au niveau des différentes formations sanitaires.

Un aspect non moins important porte sur la distance entre l'habitation et la source d'eau. La proportion de ménage qui s'approvisionne en eau potable sur une distance de plus de 500 mètres est de 55,1%, contre une moyenne nationale de 24,4%, ce qui est une charge considérable pour les femmes qui consacrent beaucoup d'énergie et de temps pour trouver de l'eau potable.

Le bétail souffre aussi du manque d'eau, suite au tarissement des cours d'eau en période d'étiage.

L'insuffisance d'eau potable constitue une grande préoccupation des populations, ce qui se justifie par l'adage, « l'eau n'est pas indispensable à la vie, l'eau c'est la vie ».

Le développement de l'hydraulique villageoise est confronté actuellement à l'existence de villages dont les nappes phréatiques sont presque inaccessibles. Le manque crucial d'eau à certains endroits risque le déplacement de villages entiers car la réalisation des points d'eau en milieu rural est confrontée au principe de la marginalisation des villages les moins peuplés (1 point d'eau pour 300 habitants).

Le recours aux sources et aux puits à grand diamètre pose le problème d'hygiène dans la mesure où ils sont souvent victimes de pollution par les coliformes fécaux.

D'une manière générale, 52,4% de la population de la région ont accès à l'eau potable, contre une moyenne nationale de 61,9%.

La situation des points d'eau se présente ainsi qu'il suit :

**Tableau 10 Situation des points d'eau réalisés dans la RA de Labé**

Préfectures	Sources aménagées	Stations solaires	Stations thermiques	Puits modernes à grand diamètre	Forages
Koubia	29	1	-	36	490
Labé	220	10	3	189	702
Lélouma	122	4	-	53	418
Mali	156	1	-	75	658
Tougué	28	3	-	71	384
Région	421	19	3	424	2652

Source : SNAPE/ LABE

A ce jour, la région compte 2652 points d'eau aménagés, ce qui a permis d'améliorer sensiblement l'accès des populations de la région à l'eau potable. Aussi, 235 nouveaux points d'eau sont en projet dans les différentes préfectures de la RA. Leur réalisation contribuera également à améliorer davantage l'accès des populations de la région à l'eau potable et réduire les corvées d'eau des femmes.

Comme on le voit, malgré les nombreux points d'eau réalisés par les différents partenaires au développement, beaucoup d'efforts restent encore à consentir pour un meilleur approvisionnement des populations de la région en eau potable, notamment, celles des zones rurales.

En ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable des chefs-lieux de préfecture, la région connaît également quelques difficultés. Des réseaux d'adduction d'eau existent à Labé et Mali et ils ne parviennent pas à couvrir tous les besoins des populations de ces zones en eau potable.

Les tableaux ci-dessous présentent la situation des abonnés, de la production et de la consommation d'eau de la région.

**Tableau 11 Situation des abonnés à la SEG de la RA de Labé**

Préfectures	Total abonnés	Dont abonnés actifs
Labé	1663	1512
Mali	33	32
Région	1696	1544

Source : SEG/LABE 2006

**Tableau 12 Consommation d'eau de la RA de Labé**

Préfectures	2006		2007	
	Quantité produite (m3)	Quantité consommée (m3)	Quantité produite (m3)	Quantité consommée (m3)
Labé	208 348	139 736	224 144	200 199
Mali	6 376	6 248	8 064	4 447
Région	214 724	145 984	378 192	204 646

Source : SEG/LABE

Actuellement, le nombre de ménages abonnés est de 1696, dont 1544 actifs pour Labé, et 33, dont 32 actifs pour Mali, soit respectivement 3,5% et 0,09% de ménages desservis par l'adduction d'eau. Un autre problème important est celui de la distribution qui est loin d'être régulière compte tenu de la rupture fréquente de carburant et des pannes répétées au niveau de la station de pompage de Labé.

En ce qui concerne le réseau urbain de Mali, les difficultés d'approvisionnement sont essentiellement dues au vol de plusieurs des panneaux qui fournissent l'énergie pour le pompage de l'eau pour alimenter les bassins de distribution.

Les autres préfectures sont en général alimentées par les puits locaux, les rivières voisines, les puits forés et des sources naturelles et ou aménagées.

En matière d'alimentation en eau, la RA de Labé paraît présenter les problèmes les plus importants.

En effet, la géologie est telle que l'eau souterraine ne peut dans la majorité des cas constituer une source d'approvisionnement sûre. Selon l'étude hydrogéologique, on peut discerner plusieurs types d'eau souterraine :

- Les eaux interstitielles de gisement (complexes aquifères des dépôts quaternaires et croûtes d'altération) ;
- Les eaux de diaclase (complexes aquifères des intrusions mésozoïques et roches) ;
- Les eaux de diaclase-gisement (complexes aquifères des dépôts dévoniens, siluriens, ordoviciens et protérozoïques supérieurs).

La quantité de ces types d'eau dépend directement des variations climatiques saisonnières. Pendant la saison des pluies, les roches, la croûte désagrégée et les dépôts quaternaires reçoivent une quantité d'eau excédante de telle sorte que le niveau d'eau monte rapidement au maximum.

En saison sèche, on remarque un abaissement progressif du niveau d'eau souterraine. Pour le captage des eaux souterraines, afin de les utiliser pour l'alimentation en eau potable, on peut prendre en considération avant tout, les dépôts quaternaires et les croûtes d'altération où le niveau d'eau ne se trouve pas à une grande profondeur.

Les eaux des nappes souterraines en ce qui concerne la qualité biologique et micro biologique sont naturellement filtrées par le sol et ne sont pas tellement exposées à la pollution que les eaux de surface. C'est un avantage certes qui de ce fait est plus convenable pour l'alimentation publique.

Comme nous l'avons dit plus haut, les sources naturelles et les puits creusés ou forés à cause de la géologie du sol ont dans la majorité des cas de débits insuffisants pour l'alimentation des villes plus importantes. Dans cette situation, il faut admettre l'alimentation des villes à partir des eaux superficielles.

En général les eaux superficielles de la région sont agressives, acides, très douces et polluées. Le débit d'écoulement des eaux des rivières baisse à la fin de la saison sèche à quelques dizaines de litres. Dans ce cas, la pollution peut atteindre un degré dangereux.

L'eau superficielle sans traitement complet et sans désinfection n'est pas bonne pour l'alimentation publique des populations en eau potable. Ces eaux exigent la décantation, la floculation, la neutralisation avant d'être pompées dans les conduites publiques.

Dans les préfectures de la RA, on compte de nombreux projets d'adduction d'eau, notamment :

#### ***Koubia***

- Sougué sur la rivière Sougué : Le site se trouve à 3 km du centre ville, donc économique. Le bassin versant de la rivière est assez grand pour assurer pendant l'hivernage dans la retenue, un volume d'eau suffisant pour la saison sèche.

#### ***Labé***

- Touri : Sur la rivière Touri qui alimente actuellement la commune urbaine en eau.
- Manga Labé : Sur la rivière Pounthiounwol, ancien barrage qui alimentait la ville de Labé en eau ; il peut être réhabilité pour approvisionner une partie de la commune en eau.
- Tiambata : Le site se trouve sur la rivière Saala en amont du pont sur la route de Gaoual à l'orée des forêts classées. Ce barrage nommé Tiambata, haut de 25 m environ ayant près de 38 millions de m<sup>2</sup> accumulés, peut servir à des usages multiples pour alimenter la ville de Labé, le camp militaire, la SIFPAA, plusieurs villages environnants et parallèlement l'irrigation de 2650 ha de terres en aval du barrage.
- Foullasso : Ce site sur la rivière Kokoulo situé à environ 20 km à l'Ouest de Labé offre une possibilité de ravitailler en eau la commune urbaine de Labé. Un autre site, situé à environ 30 km au niveau du pont sur la rivière Kokoulo (sur la nationale Labé-Pita), pourra ravitailler Labé et Pita.

#### ***Lélouma***

- Lélou sur la rivière Lélou. Ce site se trouve à environ 4 km de la CU de Lélouma et très économique car non loin de la ville, avec un débit suffisant pour une retenue.

#### ***Tougué***

- Gaigui sur la rivière Kioma. Ce site est à environ 10 km de la commune urbaine de Tougué et pourra sans doute couvrir les besoins en eau actuels et futurs de la ville.

### **3.3 Aménagements hydroagricoles**

L'aménagement hydroagricole permettra de réduire les incertitudes du régime agricole à récolte unique en régularisant la teneur en eau du sol, particulièrement au début et à la fin de la saison végétative. Il ne faudra que peu d'emmagasinage et de nombreuses préfectures de

la région offrent d'excellentes perspectives pour le développement de micro-barrages suffisants pour fournir l'eau nécessaire.

Ainsi le pompage de l'eau pourra améliorer la fiabilité de l'alimentation en eau destinée à l'agriculture à récolte unique, permettant ainsi par la même occasion une double récolte de riz ou en assolement avec d'autres cultures.

L'on pense donc que les zones qui longent les cours d'eau importants offrent les meilleures perspectives de double récolte. C'est à cet égard que le Bureau Technique du Génie Rural (BTGR) a recensé plusieurs bas-fonds et plaines dans la région.

**Tableau 13 Répertoire des plaines aménagées et aménageables de la RA de Labé**

Préfectures	Superficies aménageables (ha)	Superficies aménagées (ha)	Superficies non aménagées (ha)
Koubia	1500,00	00,00	1490,00
Labé	713,00	44,00	669,00
Lélouma	415,50	335,50	60,00
Mali	3251,43	312,63	2938,80
Tougué	9722,00	280,00	9442,00
Région	15601,93	972,13	14599,80

Source : BTGR/LABE

Sur une possibilité d'aménagement 15 601,93 ha de plaines aménageables, seulement 972,13 ha ont pu être aménagées, soit 6,3%,

**Tableau 14 Répertoire des bas-fonds de la RA de Labé**

Préfectures	Superficies aménageables (ha)	Superficies aménagées (ha)	Superficies non aménagées (ha)
Koubia	266,95	39,99	226,96
Labé	556,94	93,94	463,00
Lélouma	193,50	69,00	124,50
Mali	328,45	112,84	215,61
Tougué	341,00	38,00	303,00
Région	1686,84	353,77	1333,07

Source : BTGR/LABE

Les bas-fonds sont confrontés à l'insuffisance de la maîtrise de l'eau, à la faible intensification des cultures dans les domaines aménagés, à la faible mise en valeur des domaines aménagés pour des raisons liées au foncier et au manque de protection physique (353,77 ha de terres aménagées sur 1686,84 ha aménageables, soit seulement 21,0% de bas-fond aménagés).

Comme on le voit, beaucoup d'efforts restent encore à fournir dans le cadre de l'aménagement des plaines et des bas-fonds

## 4 Poste de télécommunications et médias

### 4.1 Office de la Poste Guinéenne (OPG)

La poste est une institution universelle qui a pour mission première la distribution du courrier à domicile, la garantie de la sécurité et du secret de la correspondance.

L'Office de la Poste Guinéenne (OPG) a mis à la disposition des usagers 259 boîtes postales dont 228 louées et qui se réparties ainsi qu'il suit :

- 50 à Lélouma,

- 40 à Koubia et Mali,
- 30 à Tougué et
- 128 à Labé.

Dans le cadre du courrier, l'OPG reçoit et expédie des lettres ordinaires (LO), des lettres recommandées (LR), d'autres objets (AO), qui sont les imprimés, les journaux et des objets de valeur déclarés (OVD).

C'est ainsi qu'au titre de l'année 2005, il y a eu 5460 lettres (ordinaires et recommandées) au départ de notre région dont 4130 pour l'extérieur et 1275 arrivées. Quant aux autres objets, de 1972 journaux et imprimés reçus, il n'y en a eu que 50 au départ. Depuis quelques années, l'expédition des mandats postaux (transfert d'argent), qui était l'une des activités principales de la poste, n'existe plus.

Actuellement, ce service est confronté à de sérieuses difficultés de fonctionnement dues essentiellement :

- Au manque de logistique pour la distribution des colis (paquets et lettres),
- A la vétusté des équipements dans les bureaux, et
- A l'insuffisance du personnel.

#### 4.2 Télécommunication

**Tableau 15 Nombre d'abonnés à la SOTELGUI de la RA de Labé**

Préfectures	Téléphones fixes		GSM
	Administration	Privés	
Koubia	0	1	570
Labé	128	2439	21502
Lélouma	1	3	2250
Mali	2	10	1280
Tougué	1	7	950
Région	132	2460	26552

Source : Direction provinciale SOTELGUI/LABE

**Tableau 16 Nombre de télé centres, postes Internet et cybers de la RA de Labé**

Préfectures	Téles centres	Postes Internet	Cybers
Koubia	1	0	0
Labé	104	76	4
Lélouma	3	0	0
Mali	4	0	0
Tougué	2	0	0
Région	114	76	4

Source : Direction provinciale SOTELGUI/Labé

Le réseau téléphonique dans la RA de Labé est très insuffisant et fait face à de sérieux problèmes. Il faut d'abord noter que la densité, qui est un indicateur de base est très faible (un abonné pour 160 habitants).

L'indice de pénétration, qui est aussi un autre indicateur est très faible (une famille abonnée sur 16). Les installations et le matériel techniques sont obsolètes et datent de plus de vingt cinq ans. Ils n'existent plus sur le marché international. Aussi, le personnel technique est très réduit et a des difficultés pour faire face aux pannes fréquentes que rencontrent les clients.

Les zones rurales sont enclavées, seules les préfectures de Mali et Tougué bénéficient chacune de 12 lignes par faisceau analogique et par déportage. Koubia et Lélouma ne



communiquent que grâce à la téléphonie rurale utilisant la combinaison des deux systèmes : le faisceau d'un côté et le déportage de l'autre.

En ce qui concerne le réseau GSM, toutes les préfectures, voire même certaines sous-préfectures de la région, sont actuellement couvertes par la SOTELGUI.

Du dernier trimestre de 2006 à nos jours, la société AREEBA s'est installée progressivement dans les préfectures de Labé, Lélouma, Mali et Tougué. Par la suite d'autres sociétés de télécommunications, à savoir Orange, Intercel et Cellcom, se sont également installées au chef-lieu de la région, et des dispositions sont en train d'être prises pour couvrir les autres préfectures de la RA, ce qui a considérablement contribué à améliorer la qualité de la communication d'une part, et facilité à la population l'accès au téléphone portable d'autre part.

### **4.3 Médias**

Du point de vue des médias, la région dispose de plusieurs moyens d'information qui sont la radio rurale, une équipe de la Radio Télévision Guinéenne (RTG), des correspondants permanents de l'Agence Guinéenne de Presse (AGP) et un journal privé : Sanakou.

En ce qui concerne la radio rurale, elle a été lancée le 15 mai 1990. C'est un médium au service du développement qui se trouve au cœur des événements du monde rural.

Elle utilise une approche participative, en donnant la parole aux paysans afin de mettre en exergue les problèmes qui freinent le développement de leurs localités, pour mieux les appréhender et envisager des solutions adéquates.

La typologie de sa grille de programme porte sur :

- L'éducation,
- La santé,
- Les techniques agropastorales,
- L'art,
- Le sport,
- La culture,
- La société et
- L'actualité et les faits divers.

Elle dispose d'un émetteur de 50 kilowatts situé à Dianyahè, commune urbaine de Labé, fruit de la coopération sino-guinéenne et émet sur les 1396 KHZ en onde moyenne et sur les 87.6 ou sur 96.20 KHZ en modulation de fréquence (FM)

S'agissant de la télévision nationale, les images sont reçues en clair dans toutes les préfectures de la région, voire même dans certaines sous-préfectures, ceci grâce aux installations satellitaires mises en place dans toutes les préfectures.

Le journal privé Sanakou (en langage du terroir qui signifie : cousin à plaisanterie) est le seul organe de presse écrite qui paraît mensuellement. Il est aussi disponible sur l'Internet ([www.sanakou.info](http://www.sanakou.info))

## **5 Voies de communication**

La RA de Labé dispose, comme souligné dans le secteur du transport, d'un important réseau de voies de communication qui se caractérise par leur faible développement et leur vétusté.

Malgré les efforts fournis au cours de ces dernières années, les voies de communication de la RA souffrent d'insuffisances et de disparités énormes qui affectent sensiblement le développement économique et social de la région. Les routes revêtues sont pratiquement inexistantes.

Selon l'Inspection Régionale des Travaux Publics et le BTGR (Rapport enquête SRP 2005), la préfecture de Labé est reliée à Pita par une voie revêtue de 25 km (limite entre les deux préfectures) et le centre urbain dispose d'un petit réseau de 20 km plus ou moins dégradée. Les liaisons entre les préfectures se font à partir des routes carrossables (1057 km).

Les pistes rurales et les routes communautaires constituent l'essentiel des voies de communication.

La région regorge de collectivités totalement dépourvues de routes, ce qui rend assez difficile l'amélioration des conditions de vie des populations vivant dans ces localités.

Au plan sous-régional, les axes routiers reliant la RA et particulièrement Labé aux pays voisins, sont dans un mauvais état et difficilement praticables en saison pluvieuse.

Il est prévu dans un proche avenir la réalisation et le revêtement des routes reliant la Guinée aux autres pays de la sous-région à savoir:

- Labé – Koundara - Madina Gounasse (Sénégal) ;
- Labé – Mali - Kédougou (Sénégal) ;
- Labé – Tougué – Dinguiraye - Siguiri- Bamako (République du Mali) ;
- Labé – Koubia - Gadha Woundou – Timbérin (République du Mali).

Les voies de communication aériennes se limitent actuellement à l'aéroport de Labé qui malgré quelques travaux de rénovation présente assez d'insuffisances sur le plan infrastructurel. La piste n'est pas revêtue et protégée. L'aérogare n'offre aucune commodité de confort et de sécurité.

L'absence d'infrastructures de transport appropriées rend difficile la mobilité des personnes et de leurs biens, les évacuations sanitaires et le déplacement des touristes.

Le tableau ci-après nous donne la situation des pistes rurales (RP), des routes communautaires (RC) et leur praticabilité en toute saison.

**Tableau 17 Répertoire des pistes rurales et des routes communautaires**

Préfectures	Linéaire total (km)			Linéaire praticable en toute saison (km)		
	RP	RC	Total	RP	RC	Total
Koubia	357	324	681	208	68	276
Labé	314	641	955	247	355	602
Lélouma	410	247	657	227	176	403
Mali	830	1296	2126	350	118	468
Tougué	673	702	1375	239	339	578
Région	2584	3210	5794	1271	1056	2327

Source: BTGR / LABE

S'agissant de la voie fluviale, elle est inexistante malgré la présence de nombreux cours d'eau. Ceci s'explique essentiellement par l'irrégularité de ces cours d'eau et la présence de plusieurs chutes au niveau de leur cours supérieur.

## 6 Situation scolaire

### 6.1 Enseignement pré universitaire

#### 6.1.1 Enseignement élémentaire

**Tableau 18 Effectifs scolaires par préfectures et sexe dans la RA de Labé**

Préfectures	2004 - 2005				2005 - 2006				2006 - 2007			
	G	F	T	% Filles	G	F	T	% Filles	G	F	T	% Filles
Koubia	4911	3958	8869	44,6	5485	4927	10412	47,3	5753	5710	11463	49,8
Labé	20949	19863	40812	48,7	21417	20676	42093	49,1	21947	21429	43376	49,4
Lélouma	8567	7599	16166	47,0	8537	7773	16310	47,7	8419	7505	15924	47,1
Mali	13551	10780	24331	44,3	13246	10915	24161	45,2	14328	11598	25926	44,7
Tougué	9977	7604	17581	43,3	10652	8308	18960	43,8	10685	8365	19050	43,9
Région	57955	49804	107759	46,2	59337	52599	111936	47,0	61132	54607	115739	47,2

Source : IRE / Labé

Au niveau du primaire, on a enregistré une évolution progressive des effectifs. Ainsi, on est passé de 111 936, dont 52 599 filles, soit 47,0% en 2006, contre 115 739, dont 54 607 filles, soit 47,2%, en 2007. Le pourcentage des filles est resté sensiblement le même pendant cette période.

**Tableau 19 Taux brut d'inscription par genre, milieu de résidence et préfecture**

Désignation	Période	Koubia	Labé	Lélouma	Mali	Tougué	Région
Filles	2004-2005	43	67	52	43	70	60
	2005-2006	63	92	57	49	73	77
	2006-2007	82	89	50	50	58	75
Garçons	2004-2005	56	66	50	-	66	62
	2005-2006	57	97	55	57	67	61
	2006-2007	60	73	48	-	54	59
Milieu urbain	2004-2005	72	103	93	68	79	83
	2005-2006	99	129	79	71	81	92
	2006-2007	72	130	66	74	59	82
Milieu rural	2004-2005	41	51	49	45	74	52
	2005-2006	56	77	51	50	87	65
	2006-2007	73	72	49	51	52	61

Source : IRE / Labé

Pour la période 2006/2007, la région a connu une baisse de 2% de son taux brut d'inscription au primaire, passant respectivement de 78% à 76%. Plusieurs facteurs expliquent la diminution de ce taux dont le coût élevé de la scolarisation, le taux de déperdition élevé, et l'insuffisance de personnel enseignant et/ou d'infrastructures. Cette situation est valable pour les deux sexes.

La préfecture de Labé a le taux brut d'inscription le plus élevé de la région, avec 90%, suivie de Koubia avec 79%, alors que Lélouma, Mali et Tougué viennent respectivement avec 51, 54 et 59%.

En ce qui concerne la scolarisation des filles, la préfecture de Labé occupe encore la première place avec 89% contre 50% à Lélouma. S'agissant du milieu de résidence, la commune urbaine de Labé a le taux le plus élevé avec 130% contre 59% à Tougué. En milieu rural, la préfecture de Koubia occupe la première place avec 73% contre 49,5% à Lélouma..

**Tableau 20 Taux net d'inscription par genre, milieu de résidence et préfecture**

Désignation		Préfectures					Région
		Koubia	Labé	Lélouma	Mali	Tougué	
Filles	2004-2005	39	25	22	19	30	27
	2005-2006	37	37	22	23	37	34
	2006-2007	30	36	24	24	21	27
Garçons	2004-2005	34	25	23	21	29	27
	2005-2006	19	36	21	23	37	28
	2006-2007	24	27	20	25	21	24
Milieu urbain	2004-2005	26	49	32	30	23	32
	2005-2006	36	60	22	32	34	37
	2006-2007	40	59	33	35	21	38
Milieu rural	2004-2005	23	16	22	19	30	22
	2005-2006	24	26	21	21	27	24
	2006-2007	25	27	18	23	26	24

Source : IRE / Labé

A l'instar du taux brut d'inscription, le taux net a également connu une baisse liée aux raisons citées plus haut. A ce niveau également, la préfecture de Labé a le taux le plus élevé.

A ce niveau également, ce sont les préfectures de Labé et de Lélouma qui occupent les deux extrêmes avec respectivement 36 et 19%.

**Tableau 21 Taux brut de scolarisation des enfants de 7 à 12 ans par genre, milieu de résidence et préfectures**

Désignation	Période	Koubia	Labé	Lélouma	Mali	Tougué	Région
Filles	2004-2005	49	73	55	51	58	63
	2005-2006	53	78	57	58	65	68
	2006-2007	60	79	52	59	64	69
Garçons	2004-2005	59	75	61	64	64	70
	2005-2006	49	82	60	68	65	74
	2006-2007	57	82	58	70	67	75
Milieu urbain	2004-2005	58	130	96	92	64	104
	2005-2006	59	128	79	95	73	102
	2006-2007	66	125	90	96	72	103
Milieu rural	2004-2005	46	50	54	55	53	51
	2005-2006	48	58	54	58	75	59
	2006-2007	52	60	53	61	73	60

Source : IRE / Labé

La région de Labé a enregistré un taux brut de scolarisation 72% en 2007 dont 69% pour les filles, contre respectivement une moyenne nationale de 79% et 71%.

En raison des disparités dans la région, ces taux sont encore plus faibles dans certaines préfectures. A Lélouma et Koubia, par exemple, ils représentent respectivement 55% et 58,8%. La préfecture de Labé a le taux brut de scolarisation le plus élevé de la RA (81%).

Du point de vue de la zone de résidence, la CU de Labé a le taux brut de scolarisation le plus élevé (125%) contre 66% à Koubia centre.

**Tableau 22 Taux net de scolarisation des enfants de 7 à 12 ans par genre, milieu de résidence et préfectures**

Désignation	Période	Koubia	Labé	Lélouma	Mali	Tougué	Région
Filles	2004-2005	39	57	45	42	31	48
	2005-2006	44	61	45	47	39	53
	2006-2007	46	62	43	48	24	51
Garçons	2004-2005	41	58	48	56	54	54
	2005-2006	41	65	46	57	58	58
	2006-2007	44	64	49	60	59	59
Milieu urbain	2004-2005	50	100	99	72	23	81
	2005-2006	51	99	81	77	34	80
	2006-2007	58	97	73	80	21	78
Milieu rural	2004-2005	40	39	42	46	30	40
	2005-2006	44	46	43	48	38	45
	2006-2007	46	48	41	51	26	45

Source : IRE / Labé

Pour la période 2006 – 2007 le taux net de scolarisation (TNS) est resté le même, cependant du point de vue du sexe, les filles ont enregistré une légère baisse de 0,2% par rapport à l'année scolaire 2005-2006.

**Tableau 23 Parité filles / garçons par préfecture**

Préfectures	2004 – 2005	2005 - 2006	2006 - 2007
Koubia	0,81	0,90	0,99
Labé	0,95	0,97	0,98
Lélouma	0,89	0,91	0,89
Mali	0,80	0,82	0,81
Tougué	0,76	0,78	0,78
Région	0,86	0,89	0,89

Source : IRE / Labé

La parité fille/garçon est restée constante durant les périodes 2005-2006 à 2006-2007, se situant à 0,89. Ceci s'explique essentiellement par une prise de conscience généralisée des parents à scolariser les enfants en général et les jeunes filles en particulier.

**Tableau 24 Ratio élèves / salles de classes par préfecture**

Préfectures	2004 - 2005	2005 - 2006	2006 - 2007
Koubia	42	35	34
Labé	45	43	43
Lélouma	40	39	36
Mali	48	46	41
Tougué	49	44	40
Région	45	41	39

Source : IRE / Labé

D'une manière générale, on assiste à une diminution du ratio élèves/salles de classe par préfecture à cause des nombreuses réalisations dans le domaine scolaire par les efforts conjugués des différents partenaires au développement et l'Etat. Ce qui a permis de passer de 45 en 2004-2005 à 41 2005-2006 pour atteindre 39 en 2006-2007.

**Tableau 25 Ratio élèves / maîtres par préfecture**

Préfectures	2004 - 2005	2005 - 2006	2006 - 2007
Koubia	47	48	43
Labé	48	46	45
Lélouma	49	50	46
Mali	50	49	49
Tougué	47	48	50
Région	49	48	47

Source : IRE / Labé

De nos jours, grâce à la politique du département de l'éducation relative à l'adage « un maître pour une salle de classe », nous assistons à une réduction du ratio élève / maître qui est passé de 48 en 2006 à 47 en 2007.

**Tableau 26 Ratio élèves / table – bancs par préfecture et milieu de résidence**

Préfectures	Milieu de résidence	Total table-bancs			Effectifs élèves			Ratio élèves / table		
		2004-2005	2005-2006	2006-2007	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Koubia	Urbain	1215	1215	1813	2407	2658	2866	1,98	2,19	1,58
	Rural	3286	3321	4902	7220	7754	8597	2,19	2,33	1,75
Labé	Urbain	8789	9035	9326	21586	21463	21495	2,45	2,38	2,30
	Rural	8176	8834	9646	19226	20630	21881	2,35	2,34	2,27
Lélouma	Urbain	878	970	1051	2262	2375	2234	2,58	2,44	2,12
	Rural	5493	5793	5702	13904	13935	13690	2,53	2,41	2,40
Mali	Urbain	2219	2354	2496	5646	5347	5960	3,00	2,00	2,00
	Rural	8037	8816	8819	18685	18814	19966	2,00	2,00	2,00
Tougué	Urbain	1319	1714	2185	3601	3956	3980	2,73	2,30	1,82
	Rural	3135	3608	7505	13980	15004	15070	4,46	4,16	2,00
Région	Urbain	14420	15288	16871	35372	35750	36535	2,45	2,34	2,17
	Rural	28127	30372	36574	73088	76337	79204	2,59	2,51	2,17

Source IRE / Labé

Le ratio élève / table-banc est passé de 2,34 à 2,17 pour la zone urbaine contre 2,51 à 2,17 pour le milieu rural. La préfecture de Koubia a le plus faible ratio (1,58 et 1,75 pour les milieux urbain et rural) tandis que la préfecture de Labé a le ratio le plus élevé avec respectivement 2,30 et 2,27.

**Tableau 27 Evolution du pourcentage de salles de classes utilisées en double vacation par préfecture**

Préfectures	Salles de classe								
	Total			Double vacation			% Double vacation		
	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Koubia	231	306	337	3	3	3	1,29	0,98	0,89
Labé	912	982	1030	65	73	65	7,12	7,43	6,31
Lélouma	309	316	374	6	0	4	1,46	0,00	1,05
Mali	478	481	533	0	4	0	0,00	0,83	0,00
Tougué	352	437	437	0	2	0	0,00	0,50	0,00
Région	2282	2522	2711	74	82	72	3,24	3,25	2,65

Source : IRE / Labé

La RA a enregistré en 2006-2007 une baisse de l'utilisation des salles de classe à double vacation. Ceci s'explique par la réalisation de nombreuses infrastructures au niveau du primaire. La préfecture de Labé a le taux le plus élevé de la région avec 6,31% contre

respectivement 1,05% et 0,89% à Lélouma et Koubia. Les préfectures de Mali et Tougué n'ont pas fait recours durant la même période aux salles de classe à double vacation.

### 6.1.2 Enseignement secondaire

**Tableau 28 Situation des infrastructures scolaires par préfecture de la RA de Labé**

Préfectures	Ecoles publiques	Ecoles privées	Salles de classes	Tables-bancs
Koubia	6	0	30	805
Labé	27	14	237	7183
Lélouma	12	0	66	1215
Mali	10	0	80	1637
Tougué	10	0	65	2075
Région	65	14	478	12915

Source : Inspection Régionale de l'Education

**Tableau 29 Situation des effectifs scolaires et du personnel d'encadrement par genre et préfecture**

Préfectures	Personnel enseignant			Elèves		
	Femmes	Hommes	Total	Filles	Garçons	Total
Koubia	0	43	43	470	1091	1561
Labé	14	565	579	7987	10203	18190
Lélouma	2	89	91	1259	1511	2770
Mali	1	127	128	1740	3618	5358
Tougué	1	28	29	1567	3639	5206
Total	18	852	870	13023	20062	33085

Source : Inspection Régionale de l'Education

La RA de Labé a enregistré en 2006-2007 un taux brut de scolarisation de 72% dont 67% pour les filles, contre respectivement une moyenne nationale de 79% et 71%. A Kankan et N'Zérékoré. Il est actuellement estimé à 63%.

En raison des disparités dans la RA de Labé, ces taux sont encore plus faibles dans certaines préfectures. A Lélouma et Koubia, par exemple, ils représentent respectivement 55 et 59%.

Selon le QUIBB, la RA de Labé a le plus faible taux de recrutement au primaire : 67% contre 76% au niveau national. Egalement dans la région, le taux d'élèves non satisfaits des services au primaire est de 75,3% contre une moyenne nationale de 65,9%, alors qu'au secondaire, ce taux est de l'ordre de 74,9% contre 62,9% au niveau national.

La faiblesse de ces différents indicateurs scolaires s'explique essentiellement par les difficultés relatives à l'insuffisance d'infrastructures, de personnel de qualité, d'équipements et de manuels didactiques, bien que de gros efforts soient fournis ces dernières années.

De leur interrelation découlent des problèmes connexes que sont le faible taux de scolarisation, la déperdition scolaire, le faible rendement scolaire, le faible niveau des élèves, et le taux élevé de redoublement.

Un aspect essentiel de la qualité de l'enseignement est la question des manuels scolaires. Dans la région, le ratio manuel / élève au public de 1,8 qui était l'un des meilleurs du pays en 2003, s'est dégradé en 2004, pour atteindre 1,5 à cause de l'accroissement des effectifs scolaires. Ensuite le ratio manuel de lecture / élève au public, qui était de 0,5 en 2003, a baissé à 0,4 en 2004.

A ce rythme, les objectifs respectifs de l'Education Pour Tous (EPT) qui est de 2 manuels par élève, et d'un livre de lecture par élève ne seront pas atteints dans la région à la fin de la première phase du programme.

Quant au personnel scolaire le ratio élève / maître au primaire en 2005 est de 47 contre 45 tel que fixé par les objectifs du projet EPT. Aussi, le ratio élèves / table-banc est estimé à 2,7, tandis que le ratio élève / salle de classe est de l'ordre de 44,2.

Au secondaire, la RA a connu entre 2001 et 2004 un taux de croissance des effectifs au collège de 15,1% et au lycée les effectifs sur la même période ont été multipliés par 1,8. Ce qui fait qu'à ce niveau également, l'enseignement est non seulement caractérisé par une insuffisance de personnel, mais aussi par des faiblesses dans l'optimisation des horaires statutaires des enseignants en activité en rapport avec les organisations pédagogiques.

Le système d'emploi du temps assez complexe (matières au programme non regroupées) rend difficile l'optimisation des ressources enseignantes, surtout lorsque les enseignants ne sont pas polyvalents sur des matières connexes comme les mathématiques et les sciences, l'histoire et la géographie.

En effet, le développement des infrastructures a connu un rythme moins soutenu à Labé que dans d'autres régions, le taux d'accroissement du nombre de classes au primaire a été de 2,2 contre 2,98 au niveau national.

Aujourd'hui, c'est seulement 17% des écoles du primaire qui ont 6 salles de classe ou plus, 39% n'ont qu'une ou deux salles de classe. Les disparités entre préfectures, d'une part, et entre zones urbaines et zones rurales d'autre part, rendent encore la situation plus préoccupante dans la région.

A Mali, par exemple, 59% des écoles ont une ou deux salles de classe. Ensuite, 4% du total des salles de classe pratiquent la double vacation et 8% sont multigrades. Enfin, le ratio élève / salle de classe au primaire est de 45 contre 43 tel que prévu par l'EPT.

Le secondaire enregistre une situation plus accentuée dans la mesure où l'augmentation du nombre de salles de classe est plus faible qu'au primaire.

Les écoles privées émergent particulièrement à Labé, mais les faibles revenus des populations ne favorisent pas souvent la scolarisation des enfants dans ces établissements.

## **6.2 Enseignement technique et formation professionnelle**

La région abrite quatre écoles publiques d'enseignement technique et de formation professionnelle qui sont :

- L'Ecole Normale des Instituteurs (ENI),
- L'Ecole des Soins de Santé Communautaire (ESSC),
- Le Centre de Formation Professionnelle (CFP),
- Le Centre de Formation Professionnelle Post-Primaire (CFPP).

### **6.2.1 Ecole Normale des Instituteurs (ENI)**

Créée en novembre 1976, elle a depuis formé de nombreux enseignants. Son personnel est composé actuellement de 20 professeurs dont une femme, parmi lesquels 18 constituent le personnel enseignant permanent et huit de l'encadrement. A ces dix huit, il faut ajouter 21 conseillers pédagogiques maîtres formateurs (CPMF) pour la supervision. Ils assurent une partie de la formation pratique sur le terrain.



Deux programmes importants de formation de maîtres ont vu le jour :

- La Formation Initiale des Maîtres en Guinée (FIMG) : débutée en 1998, s'est achevée en 2002 ; elle a formé sept cohortes pour un effectif total de 1127 maîtres ;
- Le Programme Education Pour Tous (PEPT) de 2003 à ce jour ; elle a formé 1437 maîtres dont 798 femmes.

Le problème de formation, en tant que garant de la qualité de l'enseignement, se pose au personnel enseignant à tous les niveaux. Les critères de recrutement des élèves maître ne sont pas toujours respectés ; le temps de formation initiale dans les ENI est court (6 à 9 mois) et ne permet pas de prendre en charge tous les aspects de la formation des futurs enseignants.

### 6.2.2 Ecole des Soins de Santé Communautaire (ESSC)

Créée en 1978, son personnel d'encadrement compte un effectif de six personnes dont une femme et un contractuel permanent.

A ce jour l'école compte un effectif total de 646 élèves dont : 509 filles et 137 garçons. Le personnel enseignant n'est composé que de professeurs vacataires.

Cette école ne dispose pas d'infrastructures propres à elle, elle utilise actuellement les installations de l'ENI.

Toutefois, elle a bénéficié de la part de la CU de Labé d'une parcelle de terrain dans le quartier Koulidara pour la construction de ses locaux.

### 6.2.3 Centre de Formation Professionnelle (CFP)

Il est créé en 1985 et a dans ses ateliers des équipements qui sont fonction des filières enseignées, réparties dans sept départements qui sont indiqués dans le tableau qui suit.

Pour les cinq premiers départements on y accède au niveau de la dixième année, avec une durée de formation de deux ans, tandis que pour les départements de mécanique auto et génie informatique, le niveau BAC est requis et la formation dure trois ans.

La situation du personnel et des effectifs des élèves se présente dans le tableau ci-après

**Tableau 30 Situation du personnel et des effectifs des élèves**

Départements	Profes-seurs	Elèves						Total
		1 <sup>ère</sup> année		2 <sup>ème</sup> année		3 <sup>ème</sup> année		
		G	F	G	F	G	F	
Maçonnerie	4	5	7	5	0	-	-	17
Menuiserie	6	8	1	1	0	3	0	13
Electricité	8	15	9	18	5	0	0	47
Chaudronnerie	11	16	6	7	1	3	0	33
Plomberie	3	14	10	12	1	5	0	42
Mécanique Auto	5	11	13	7	0	8	0	39
Génie informatique	0	14	9	17	4	9	2	55
<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>83</b>	<b>55</b>	<b>67</b>	<b>11</b>	<b>28</b>	<b>2</b>	<b>246</b>

Source : Direction CFP

Les ateliers d'apprentissage sont insuffisamment dotés, et les moyens pour assurer la maintenance de l'existant ne sont pas toujours disponibles. Cette réalité affecte la diversification pour permettre la création de nouvelles filières porteuses.

Il faut reconnaître que le CFP a enregistré une augmentation sensible de ses effectifs par rapport à 2004. De 43 en 2004, ils sont passés à 223 en 2006, soit un accroissement de près de 419%. Ceci s'explique en grande par l'intérêt que les jeunes accordent sans cesse à la formation professionnelle de nos jours.

#### **6.2.4 Centre de Formation Post-Primaire (CFPP)**

Le centre de formation professionnelle post-primaire de Labé créé en septembre 2007 comprend 4 sections à savoir :

- Section coiffure pour un effectif de 28 élèves dont 27 filles ;
- Section carrelage pour un effectif de 26 élèves dont 3 filles ;
- Section bar-restaurant pour un effectif de 23 élèves dont 17 filles ;
- Section peinture – bâtiment pour un effectif de 23 élèves dont 7 filles.

Soit un effectif total de 100 élèves dont 54 filles qui représentent 54%.

Ce centre est le fruit de la coopération entre l'Inter centrale syndicale de l'éducation de Guinée et la Fédération syndicale des enseignants et enseignantes du Canada.

Il existe aussi dans la région, deux établissements de formation professionnelle privés, précisément dans la commune urbaine de Labé qui sont :

- Le CPIA qui est un centre de formation en Comptabilité Pratique, Informatique et Anglais ;
- L'antenne régionale de l'institut Nako Diabaté qui forme en informatique bureautique et en comptabilité gestion.

#### **6.3 Enseignement supérieur**

Créé en septembre 2001, le Centre Universitaire de Labé (CULBE) est le premier établissement d'enseignement supérieur de la région. Il compte deux facultés :

- La faculté des sciences techniques avec deux filières : math informatique et math informatique appliquée à la gestion (MIAGE). Elle compte un effectif de 1419 étudiants dont 133 filles ;
- La faculté des sciences administratives avec un effectif de 943 étudiants dont 68 filles, elle compte les filières suivantes : Anglais des affaires et assistantat de direction.

L'effectif total du centre universitaire est de 2945 étudiants dont 475 filles

Le CULBE compte un effectif de 87 travailleurs dont vingt sept femmes. Le personnel enseignant est composé de trois catégories :

- Les intra : personnel permanent au nombre de 42 dont une femme, composés de professeurs titulaires et de stagiaires ;
- Les vacataires : personnels d'autres services qui apportent leur concours en donnant des cours en fonction de leur expérience et de leur spécialité ;
- Les missions d'enseignement : à ce jour 7 dont 2 en faculté des sciences techniques. Ce sont des enseignants qui viennent d'horizons divers (Conakry ou extérieur) dispenser des cours dans leurs domaines de spécialité.

Le CULBE est en plein chantier de construction, ce qui fait que sa capacité d'accueil actuel est très faible par rapport au nombre d'étudiants.

A ce jour les cours sont dispensés dans deux campus :

- Hafia pour une seule promotion qui est la troisième année des deux facultés. A ce jour, 6 salles de classe de 90 places chacune, et 2 amphithéâtres de 500 places chacune sont disponibles,
- Labé ville pour les premières, deuxièmes et quatrièmes années des deux facultés dans les lieux suivants : le complexe ENI/CFP et école d'application, le lycée Général Lansana Conté, la maison régionale des jeunes et le CECOJE.

Toutefois, le centre dispose d'une superficie de 258 hectares répartis en trois sites qui sont :

- Hafia : 136 ha pour les études (construction de salles de classe et amphithéâtre) et le foyer (construction cantines et logements) ;
- Daralabé : 80 ha pour la construction des locaux destinés à la recherche scientifique ;
- Garambé : 42 ha destinés à la construction de la cité du personnel.

#### 6.4 Alphasétisation

Le taux brut d'alphabétisation de la RA est estimé à 25,6%. Ce taux traduit le faible niveau d'alphabétisation de la population de la région.

Ce taux varie considérablement selon le milieu de résidence en défaveur du milieu rural où seulement 17,7% sont alphabétisés contre 51,6% en milieu urbain.

Les disparités entre sexe sont frappantes : 48,4% pour le sexe masculin et 14,5% pour le sexe féminin. Quoique soit la tranche d'âge considérée, le taux d'alphabétisation des hommes est plus élevé que celui des femmes.

**Tableau 31 Situation des centres d'alphabétisation de la RA de Labé**

Préfectures	Nombre de centres	Nombre d'apprenants	Dont hommes	Dont femmes
Koubia	34	1 579	305	1 274
Labé	31	2 119	738	1 381
Lélouma	22	280	98	182
Mali	45	1 324	283	1 041
Tougué	62	784	226	558
Région	194	6 086	1 650	4 436

Source : IRE / Labé

La plupart de ces centres sont créés par les projets et programmes intervenant dans la Région dont, entre autre, l'EPT, le PACEEQ et le PEGRN. Il existe également dans la région des centres d'alphabétisation communautaire. Le taux de réussite dans ces différents centres d'alphabétisation est de 88%.

## 7 Santé et nutrition

### 7.1 Santé

La situation du personnel sanitaire de la région se présente comme suit :

**Tableau 32 Situation du personnel de santé par préfecture**

Désignation	DRS		Koubia		Labé		Lélouma		Mali		Tougué		Total
	DRS	CO	DPS	HP	DPS	HR	DPS	HP	DPS	HP	DPS	HP	
Médecins	3	2	2	2	3	10	2	3	3	2	2	1	35
Chirurgiens / Dentistes	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	2
Pharmaciens	1	0	0	1	1	2	0	2	0	0	0	1	8
Biologistes	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1	0	0	3
Aide de Santé	1	1	4	2	5	9	3	1	2	1	2	1	32
Sages femmes	0	0	0	0	2	3	0	0	0	0	0	0	5
Agents Techniques Santé	1	4	18	1	109	48	26	4	25	4	28	4	272
Technicien Laboratoire	0	0	0	1	3	1	0	1	0	0	0	0	6
Préparateur pharmacie	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	2
Technicien Radiologie	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	2
Administration et comptable	1	0	0	0	1	3	1	1	1	1	0	0	9
Agent maintenance	0	0	0	0	1	4	0	0	0	1	0	0	6
Contractuels	1	3	3	5	21	30	0	0	2	7	7	4	83
Autres	2	1	0	0	0	7	2	0	0	0	0	0	12
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>27</b>	<b>12</b>	<b>147</b>	<b>123</b>	<b>34</b>	<b>12</b>	<b>33</b>	<b>18</b>	<b>39</b>	<b>11</b>	<b>477</b>

Source : Direction Régionale de la Santé

Sur les 35 médecins que compte la région, 16 sont concentrés à Labé centre, soit 45,7%. La préfecture de Tougué ne compte que 3 médecins, soit un médecin pour 38 200 habitants contre 4 à Koubia, soit un médecin pour 22 900 habitants. Lélouma et Mali compte chacune 5 médecins, soit respectivement un médecin pour 27 400 et 40 800 habitants.

**Tableau 33 Principales causes de consultation médicale**

Affections	2006	2007
Paludisme	57 723	87 231
Infections resp. aiguës (IRA)	29 448	16 495
Helminthiases	13 308	10 770
Diarrhées	10 920	6 110
Maladies dermatologiques	4 914	434
Gastrites et ulcères	6 105	2 103
Maladies des yeux	3 000	235
IST/VIH/SIDA	6 870	974
Traumatismes	10 107	2 877
Hypertension artérielle	741	541
<b>Total</b>	<b>143 136</b>	<b>127 710</b>

Source : Direction Régionale de la Santé (DRS)

L'analyse de ce tableau ressort que le paludisme est de loin la principale cause de consultation avec 68,3% en 2007, suivi des infections respiratoires aiguës (12,9%). Quant aux maladies diarrhéiques elles viennent en quatrième position avec seulement 4,8%.

**Tableau 34 Principales causes d'hospitalisation et de mortalité hospitalière**

Affections	Année					
	2004		2005		2006	
	Cas	Décès	Cas	Décès	Cas	Décès
Paludisme	1 929	34	1 535	31	788	34
Infections resp. aiguës (IRA)	526	7	440	9	225	10
Maladies cardio-vasculaires	136	23	124	7	69	26
Ulcère gastrique	104	0	95	2	65	2
Fièvre typhoïde	75	0	145	0	126	3
Diarrhée	188	8	212	4	119	2
Occlusion intestinale	23	1	16	1	27	8
Appendicite	162	1	227	0	125	0
Hernie	284	0	266	1	339	2
Complications obstétricales	239	31	212	18	207	12
Total	3 666	105	3 272	73	2 090	99

Source : Direction Régionale de la Santé (DRS)

Le paludisme, les infections respiratoires aiguës, les helminthiases et les maladies diarrhéiques sont les principales causes de consultation dans les différentes formations sanitaires.

Selon les statistiques des services de santé, le paludisme est de loin la principale cause de consultation, d'hospitalisation et de mortalité dans la région, qui du reste manque de centres d'imprégnation des moustiquaires.

La lutte intégrée contre les maladies et la mortalité maternelle et infantile figure en bonne place dans la politique nationale du département de la santé.

Les types de vaccins administrés aux populations cibles (enfants de 0-5 ans, femmes en âge de procréer, celles enceintes et la population en générale en cas d'épidémie pour certains antigènes) sont BCG, DTC, Polio, VAT, VAR, VAA, anti-méningitique et anti-hépatite B. Malgré les efforts fournis, les taux de couverture vaccinale des antigènes DTC1, DTC3, VAR et VAA restent faibles dans la région par rapport à l'objectif national qui est de 80%.

**Tableau 35 Evolution de la couverture vaccinale des femmes enceintes par préfecture**

Préfectures	Nombre de femmes en grossesses attendues		VAT1		%		VAT2		%	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Koubia	4695	4 773	1704	1 036	36,25	21,7	1872	3 097	40,49	64,9
Labé	13249	13 476	4119	9 530	33,44	70,7	5526	9 444	41,71	70,1
Lélouma	6341	36 374	4431	4 213	69,88	66,1	9939	3 675	156,7	57,7
Mali	9237	9 267	1890	2 057	20,46	22,2	2604	4 156	28,19	44,8
Tougué	6277	6 415	2928	4 637	46,65	72,3	2502	4 272	39,86	66,6
Région	39799	40 305	15072	21 473	37,87	53,3	22443	24 644	56,4	61,1

Source : DRS / Labé

**Tableau 36 Taux des CPN et références dans les Centres de Santé par préfecture**

Préfectures	Populations cibles		Première CPN		%		3ème CPN durant 1 au 9ème mois		%		Grossesses référées		%	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Koubia	4 695	4 773	1 851	2 997	39,4	62,8	2 151	4019	45,8	82,2	21	23	0,4	0,5
Labé	13 249	13 476	7 293	7 988	55	59,3	8 688	15348	65,6	113,9	138	115	1,0	0,9
Lélouma	6 341	6 374	4 506	4 936	71,1	77,4	3 540	3 156	55,8	49,5	21	46	0,3	0,7
Mali	9 237	9 267	3 993	1 684	43,2	18,2	3 765	1 196	40,8	12,9	57	23	0,6	0,2
Tougué	6 277	6 415	3 633	4 029	51,8	62,8	3 438	3 193	54,8	49,8	21	34	0,3	0,5
Région	39 799	40 305	21 276	21634	53,5	53,7	21 582	26912	54,2	66,8	258	241	0,6	0,6

Source : DRS / Labé

Pour la période 2006-2007 la couverture vaccinale des femmes enceintes a sensiblement augmenté. En VAT1, la région a enregistré 53% en 2007 contre près de 37,9% en 2006. S'agissant de VAT2, on est passé de 58,4% en 2006 à 61% en 2007.

En ce qui concerne les consultations prénatales (CP), les pourcentages en première CPN sont sensiblement de même (53,5% en 2006 et 53,7% en 2007) tandis qu'en troisième CPN on est passé de 54,2% en 2006 à 66,8% en 2007.

Ceci dénote une prise de conscience de plus en plus accrue de la population cible qui voit la nécessité de fréquenter régulièrement les services de santé en période de grossesse, ce qui a pour conséquence une diminution dans un proche avenir des taux de mortalité maternelle et infantile.

S'agissant des grossesses référées, le taux est très faible dans la région (0,6%) ce qui peut entraîner une forte mortalité maternelle et néonatale.

**Tableau 37 Evolution de la couverture vaccinale par antigènes et par préfectures (%)**

Préfectures	BCG		DTC1		DTC3		VAR		VAA	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Koubia	77	40,0	79	37,8	78	31,5	77	38,9	75	39,3
Labé	78	73,8	88	55,6	79	67,7	79	87,2	78	81,1
Lélouma	69	57,0	67	58,0	90	85,0	68	59,0	60	59,0
Mali	85	92,6	85	104,0	87	105,9	76	102,8	76	100,1
Tougué	84	82,0	65	94,0	81	96,0	73	90,0	69	86,0
Région	78	69,0	77	69,9	82	72,2	82	75,6	71	73,1

Source : DRS / Labé

La couverture vaccinale par antigène, contrairement à celle des femmes enceintes, a subi une baisse en 2007. A titre d'illustration, en BCG la région a enregistré 69% en 2007 contre 78% en 2006, alors qu'en DTC 3 on est passé de 82% en 2006 à 72% en 2007.

**Tableau 38 Accouchement selon le type d'assistance dans la RA de Labé**

Préfectures	Accouchements attendus		Accouchements assistés par un personnel de santé		%		Accouchements assistés par un AV		%	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Koubia	4 695	4 773	246	378	5,2	7,9	132	180	2,8	3,8
Labé	13 249	13 476	720	851	5,4	6,3	1 134	576	8,6	4,3
Lélouma	6 341	6 374	507	577	8,0	9,0	135	291	2,1	4,6
Mali	9 237	9 267	528	813	5,7	8,8	627	1 222	6,8	13,2
Tougué	6 277	6 415	303	364	4,8	5,7	240	148	3,8	2,3
Région	39 799	40 305	2 304	2 963	5,8	7,4	2 268	2 417	5,7	5,9

Source : DRS / Labé

D'une manière générale, le pourcentage des accouchements assistés par un personnel de santé est très faible dans la région. En 2007, 7,4% des accouchements ont été faits sous la supervision d'un personnel de santé, alors que, pour la même période, 5,9% des accouchements se sont effectués sous la supervision d'une accoucheuse villageoise (AV).

**Tableau 39 Nombre de cas notifiés du paludisme dans la RA de Labé**

Préfectures	Paludisme simple		Paludisme grave	
	2006	2007	2006	2007
Koubia	4 722	7 444	858	1 159
Labé	10 233	14 520	1 608	3 046
Lélouma	14 379	21 114	1 656	1 604
Mali	14 238	18 635	2 160	3 287
Tougué	6 504	12 743	1 365	3 679
Région	50 076	74 456	7 647	12 775

Source : DRS / Labé

Comme indiqué plus haut, le paludisme sous toutes ses formes demeure à la fois la principale cause de consultation, d'hospitalisation et de mortalité dans les différentes formations sanitaires de la région. A cet effet, il constitue un réel problème de santé publique.

Avec l'appui du Programme National de Lutte contre le Paludisme, il existe dans toutes les formations sanitaires de la RA des activités de prévention et de lutte contre le paludisme.

Grâce aux partenaires notamment l'UNICEF et l'OMS des quantités importantes de moustiquaires imprégnées sont en distribution dans les centres de santé et les hôpitaux aux femmes enceintes et aux enfants de moins de 5 ans afin de prévenir cette grave maladie.

Les préfectures de Lélouma et de Mali ont enregistré en 2007 les plus grands cas notifiés de paludisme dans la RA soit respectivement 28,4 et 25%.

**Tableau 40 Cas de rougeole notifié par préfecture dans la RA de Labé**

Préfecture	2006	2007
Koubia	2	0
Labé	0	0
Lélouma	7	11
Mali	1	0
Tougué	3	0
Région	13	11

Source : DRS / Labé

**Tableau 41 Cas de choléra notifiés par préfecture dans la RA de Labé**

Préfecture	2005	2006	2007
Koubia	0	0	0
Labé	0	0	0
Lélouma	0	0	0
Mali	0	0	0
Tougué	0	1	0
Région	0	1	0

Source : DRS / Labé

Ces dernières années, le taux de prévalence de la rougeole et du choléra a considérablement diminué, car en 2007 on a enregistré 11 cas de rougeole contre 13, tandis que pour les trois années (2005, 2006, 2007) un seul cas de choléra a été enregistré.

Afin de réduire la mortalité des enfants de 6 à 59 mois, le département en charge de la santé et ses partenaires organisent périodiquement des campagnes de vaccination, couplés à l'administration de la vitamine A et du Mebendazol sur toute l'étendue du territoire national.

**Tableau 42 Situation des infrastructures sanitaires par préfecture dans la RA de Labé**

Préfectures	Hôpital régional	Hôpital préfectoral	Centres de santé	Postes de santé	Cliniques	Cabinets de soins	Cabinets de sage femme
Koubia	-	1	6	17	1	0	0
Labé	1	-	18	38	6	7	5
Lélouma	-	1	11	18	0	0	0
Mali	-	1	13	21	1	0	0
Tougué	-	1	10	10	0	1	0
Région	1	4	58	104	8	8	5

Source : Direction Régionale de la Santé

Au plan infrastructurel, comme indiqué dans le tableau ci-dessus, la région compte :

- Un hôpital régional en état de dégradation ;
- 4 hôpitaux préfectoraux dont 2 en état de dégradation ;
- 58 centres de santé dont 17 en mauvais état ;
- 104 postes de santé dont 24 en état de dégradation.

Une trentaine de districts attend d'être couvert en postes de santé. Pour le moment leurs populations n'ont d'autre choix que de se rendre dans des structures sanitaires le plus souvent difficilement accessibles par elles (tant par la distance que par le mauvais état des pistes) et ou de se rendre dans le chef-lieu de la préfecture ou de la région avec ce que cela représente en termes de coûts.

Celles qui n'ont pas les moyens de surmonter cet obstacle sont souvent obligées de recourir au service des tradi-thérapeutes ou tout simplement à l'auto médication avec tout ce que cela comporte comme risques et périls pour ces populations.

En ce qui concerne les équipements, là également la plupart de ce qui existe est en mauvais état de fonctionnement.

La région compte quelques formations sanitaires privées en particulier dans la ville de Labé. Il s'agit de 8 cliniques, 8 cabinets de soins et 5 cabinets de sages-femmes. Ce qui paraît à première vue être un atout en termes de dispensation de meilleurs soins. Cependant, la qualité des services rendus n'est pas toujours à la hauteur des espérances.



Le niveau des prestations est en dessous des coûts pratiqués. L'esprit lucratif semble prendre le dessus sur la déontologie médicale. Cette situation ne favorise pas forcément la préservation de la santé des populations.

Aussi, le problème de personnel constitue un autre handicap sérieux dans le fonctionnement des services de santé. Sur une population évaluée à plus de 799 545 habitants en 1996, la région ne compte que 35 médecins actuellement, soit un médecin pour 22 800 habitants, ce qui est de loin au dessus des normes de l'OMS (un médecin pour 9000 habitants).

Outre l'insuffisance numérique, il faut signaler le faible niveau de qualification de certains agents, notamment les agents techniques de santé.

Les formations sanitaires en général, les centres de santé en particulier, connaissent des ruptures fréquentes de leur approvisionnement en médicaments et en consommables. Or à l'exception du chef-lieu de la région qui compte 5 pharmacies, les autres préfectures en général ne disposent que d'une seule pharmacie.

Les prix pratiqués dans ces officines sont le plus souvent hors de portée de la grande majorité de la population. Ce qui encourage la vente illicite des produits pharmaceutiques qui font encourir parfois de graves dangers aux populations.

**Tableau 43 Cas de VIH/SIDA notifiés dans la RA de Labé**

Préfectures	2006			2007		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Koubia	0	0	0	0	0	0
Labé	146	271	417	143	244	387
Lélouma	10	8	18	36	18	54
Mali	11	10	21	6	9	15
Tougué	9	14	23	8	10	18
Région	176	303	479	193	281	474

Source : DRS / Labé

Les années 2006 et 2007, la RA a enregistré respectivement 479 et 474 cas de VIH/SIDA notifié, dont 281 cas en 2007 pour le sexe féminin soit 59,3%.

Il existe au niveau de l'hôpital régional de Labé un centre de dépistage volontaire du VIH/SIDA, compte tenu de la propagation de cette pandémie dans la région. Le taux de prévalence est actuellement estimé à 3,2%.

L'indice synthétique de fécondité est assez élevé dans la RA de Labé; 5,7 selon l'EDSG III de 2005, ce qui traduit un taux d'accroissement naturel de la population de l'ordre de 2%.

La planification familiale y est très peu pratiquée (2%) et par conséquent, l'évolution démographique non maîtrisée. Cette augmentation de la population surtout infantile fait que l'accès aux services de santé dans la région se pose avec plus d'acuité en dépit des efforts déployés ces dernières années.

Ainsi, le taux d'accès des populations aux services de santé (en moyenne 30 minutes pour se rendre dans l'établissement sanitaire le proche) est de 27% et le taux de consultation des praticiens de la santé est de 13,8% contre respectivement 40,8 et 18,4% au niveau national (QUIBB 2002).

La région se distingue aussi des autres par une grande proportion de malades (31,1%) qui ne se sont pas faits consultés évoquant la cherté des prestations. Elle enregistre en plus la

plus faible proportion de femmes ayant reçu des soins prénatals (57,1% contre une moyenne nationale de 73,3%) et la plus forte proportion de femmes (84,4%) accouchant à la maison sans assistance médicale.

S'agissant de la mortalité, force est de reconnaître qu'elle a considérablement reculé ces cinq dernières années.

Selon, l'EDSG III de 2005, la mortalité maternelle est estimée à 980 pour 100 000 naissances vivantes, ce chiffre concerne la moyenne nationale car l'EDSG III n'a pas approfondi son analyse jusqu'au niveau régional pour permettre une comparaison de la mortalité maternelle entre les différentes régions.

Les proportions de décès imputables aux causes maternelles, par groupe d'âge pour la période 1996-2005 laissent apparaître une tendance régulière qui atteint son maximum à 35 - 39 ans où presque un décès sur deux (45%) est dû à des causes maternelles.

En ce qui concerne la mortalité des enfants, la validité des données peut être affectée par le sous enregistrement et le déplacement différentiel des dates des événements.

Le sous enregistrement des naissances et ou des décès peut provenir de la double omission de naissance et de décès ou de l'un des deux événements. Les mères ont parfois tendance à omettre de déclarer des naissances et ou des décès d'enfants qui meurent très jeunes, quelques heures ou jours après la naissance. Ces cas d'omission peuvent induire la sous estimation de la mortalité.

Les déplacements différentiels des dates de naissance des enfants selon qu'ils sont vivants ou des décès peuvent entraîner une sous estimation de la mortalité d'une période.

Les infections respiratoires aiguës, le paludisme, les maladies diarrhéiques et la malnutrition sont les principales causes de mortalité des enfants dans la région.

Le tableau ci-après donne la situation de la mortalité des enfants aux niveaux national et régional.

**Tableau 44 Mortalité des enfants dans les différentes régions administratives du pays (pour mille)**

Région Administrative	Mortalités néonatales	Mortalités post-néonatales	Mortalités infantiles	Mortalités juvéniles	Mortalités infanto-juvéniles
Boké	46	45	91	87	170
Conakry	37	22	60	35	92
Faranah	72	49	121	74	185
Kankan	50	73	123	96	207
Kindia	61	54	115	109	211
Labé	49	52	100	76	168
Mamou	55	48	103	104	197
N'Zérékoré	63	69	132	99	218
Guinée	39	52	91	79	163

Source : EDSG III 2005

Dans la Région de Labé, selon l'EDSG III de 2005, le quotient de mortalité néonatale qui mesure à la naissance la probabilité de mourir avant d'atteindre un mois exact, est estimée à 49 pour mille, contre 39 pour mille au niveau national, tandis que le quotient de mortalité post-néonatale, qui mesure chez les enfants âgés d'un mois exact, la probabilité de décéder

avant d'atteindre le douzième mois exact, 52 pour mille contre 52 également au niveau national.

Quant à la mortalité infantile, elle est estimée à cent pour mille, contre 91, alors que la mortalité infanto-juvénile représente 168 pour mille, contre 163 au niveau national.

## **7.2 Nutrition**

L'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans est évalué à partir d'indices anthropométriques calculés à partir de l'âge, du poids et de la taille. Ces indices sont la taille-pour âge, le poids-pour taille et le poids-pour âge.

En Guinée, la malnutrition constitue un problème de santé publique. Elle affecte surtout les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les femmes qui allaitent. Elle résulte d'une alimentation inadéquate, de pratiques alimentaires inappropriées et de maladies infectieuses et parasitaires qui se développent dans des conditions d'hygiène environnementale, individuelle et collective déficientes.

En nutrition des enfants, tous les spécialistes y compris les experts de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sont unanimes pour reconnaître que le lait maternel est l'aliment le plus complet pour l'alimentation de l'enfant pendant les 6 premiers mois qui suivent sa naissance et il est difficile de lui trouver un substitut.

Selon EDSG III de 2005, dans la RA de Labé 94,6% des enfants nés au cours des 5 années ayant précédé l'enquête ont bénéficié d'un allaitement initial au sein, alors que 39,6% de ces mêmes enfants ont été allaités au sein dans l'heure qui a suivi la naissance.

Selon l'EDSG III de 2005, 16,5% des enfants de moins de 5 ans ont consommé des fruits et légumes riches en vitamine A. Plus de 2/3 des enfants ont reçu des suppléments de vitamine A.

En Guinée, les stratégies mises en place contre les carences en micro-nutriments en général et la vitamine A en particulier sont entre autres :

- La supplémentation en capsule de vitamine A dans les centres de santé et lors des Journées Nationales de Vaccination (JNV),
- L'enrichissement des aliments en vitamine A,
- La promotion de la consommation des produits riches en vitamine A et
- La promotion de la culture des aliments riches en vitamine A.

Depuis 1999, la Guinée organise régulièrement des campagnes de distribution de Vitamine A chez les enfants de 6 à moins 59 mois dont certaines sont couplées avec les Journées Nationales de Vaccination (JNV).

Dans la région on constate que l'introduction précoce de liquides, autres que le lait maternel, et d'aliments solides ou semi-solides a lieu bien avant 6 mois. En effet, entre 2 et 3 mois, près d'un enfant sur cinq (19%) ont déjà reçu de la nourriture solide ou semi-solide et 5% des aliments à base de céréales. Par contre, à 6-7 mois, âges auxquels le lait maternel seul ne suffit plus, seulement un peu plus de la moitié des enfants (52%) reçoivent une alimentation solide ou semi-solide et, par conséquent, près d'un enfant de ce groupe d'âges sur deux n'est pas nourri de manière adéquate. En outre d'autres aliments comme la viande, le poisson, la volaille sont faiblement consommés.

La faible consommation de ces aliments peut être attribuée, en partie, à des croyances et à des habitudes culturelles. Ce n'est qu'à partir de 12 mois que la quasi-totalité des enfants reçoivent une nourriture solide ou semi-solide (90%).

Les pratiques d'allaitement et d'alimentation constituent des facteurs déterminants de l'état nutritionnel des enfants qui affectent à son tour la morbidité et la mortalité des enfants.

La malnutrition constitue l'une des causes principales de morbidité et de mortalité. Les enfants de moins de cinq ans représentent le groupe le plus vulnérable. On distingue :

- La malnutrition aiguë (ou maigre ou émaciation) quand l'indice poids-pour taille est inférieure à -2 ET de la médiane poids-pour taille de la population de référence.
- La malnutrition chronique (ou retard de croissance) quand l'indice taille pour âge est inférieur à -2 ET de la médiane poids-pour taille de la population de référence.
- L'insuffisance pondérale quand l'indice poids-pour âge est inférieur à -2 ET de la médiane poids-pour taille de la population de référence.

Du point de vue des indicateurs nutritionnels, la région de Labé a le taux d'émaciation le plus élevé du pays, 15,4% contre une moyenne nationale de 11,2%, un taux d'insuffisance pondérale de 27,2% contre une moyenne nationale de 20,8%, et un retard de croissance de 35,1% contre une moyenne nationale de 32,7%.

Cette malnutrition est principalement due à :

- L'utilisation précoce et inadaptée des bouillies à base de céréales sans aucun enrichissement en protéines.
- La mauvaise prise en charge diététique des enfants lors des périodes de maladies et des convalescences.
- Le faible revenu des ménages.
- L'absence d'un programme cohérent d'éducation alimentaire et nutritionnelle.
- Le faible niveau d'instruction des mères.

Les carences en micro nutriments la vitamine A, l'iode, le calcium, le fer et le zinc sont à l'origine des manifestations diverses pouvant revêtir plusieurs formes et qui apparaissent souvent simultanément. Selon l'EDSG-III de 2005, plus de 32% des ménages utilisent le sel iodé, contre 50,8% au niveau national.

La santé publique est également affectée par la négligence de l'hygiène et de l'assainissement. La protection des aliments à consommation directe (salade, pain, légumes et autres crudités) n'obéit à aucune norme. Les gargotes et les restaurants ne sont apparemment soumis à aucune réglementation.

Les agglomérations sont dépourvues de réseaux d'assainissement. Le transfert et le traitement des ordures sont mal assurés. Les dépotoirs des déchets sont mal choisis et insuffisamment aménagés. Le traitement des déchets hospitaliers et sanitaires souffre du manque d'équipements appropriés et de personnel qualifié.

## **8 Religions**

La population de la région est majoritairement musulmane. En effet, 98,8% de la population pratiquent cette religion. On rencontre aussi des chrétiens (0,7% de la population résidente) et des animistes (0,1%). Enfin 0,4% de la population recensée en 1996 déclarent n'appartenir à aucune confession religieuse.

Il n'existe pas de disparités importantes entre les deux sexes en matière de religion. On observe en revanche de légères différences en fonction du milieu de résidence. En milieu urbain, la proportion de musulmans est plus grande qu'en zone rurale (91,5% contre 84,7%). De la même manière, la proportion des chrétiens est de 7,1% en ville contre 6,5% dans les zones rurales en raison du caractère cosmopolite des villes.

## **9 Vie communautaire**

Le Fouta Djallon, dans son ensemble y compris la RA de Labé fut initialement occupée par les populations Dialonkés animistes, les peulhs païens et ensuite les peulhs islamistes.

La population de la région est issue du brassage de plusieurs ethnies dominées par les peulhs qui se sont installés progressivement à partir du XVII<sup>ème</sup> siècle avec la vague d'islamisation du Fouta Djallon.

Les principales ethnies qu'on rencontre dans la région sont :

- Les peulhs qui constituent l'immense majorité de la population se rencontrent dans toutes les préfectures,
- Les malinkés à Labé essentiellement,
- Les diakankés, dans les préfectures de Labé, Koubia, Mali et Tougué,
- Les dialonkés à Labé, Mali, Koubia et Tougué,
- Les sarakolés dans les préfectures de Labé et Lélouma essentiellement dans les sous-préfectures de Thianguel Bori, Manda et Linsan Saran.

A ceci, il faut ajouter des soussous, disséminés sur le territoire de la région. Il existe aussi des ethnies de la région forestière tels que les kissiens, les guerzés, les tomas, les manons et les konons.

Il est important de souligner que ces différentes ethnies issues de divers horizons vivent ensemble depuis plusieurs décennies en parfaite harmonie, chacune respectant dans le cadre de l'unité nationale, les coutumes, les mœurs et la religion des uns et des autres. Aussi, ces ethnies non autochtones sont regroupées en associations de ressortissants pour mieux coordonner leurs activités socio-économiques.

## **10 Organisation administrative**

L'administration territoriale est le support de toutes les autres administrations. Elle est le principal vecteur de toute l'action de l'Etat. Elle constitue le pivot central autour duquel gravite l'intervention des autres services de l'Etat, celle des collectivités décentralisées et même parfois celle des particuliers.

Créée par la loi N°027/CTRN/94 du 18 août 1994, la RA de Labé compte 5 préfectures 48 sous-préfectures et 5 communes urbaines.

La région est dirigée par un Gouverneur nommé par décret du Président de la République et il est assisté d'un directeur et d'un chef de cabinet. Il est le supérieur hiérarchique des Préfets. A ce titre :

- Il exerce le pouvoir disciplinaire conformément aux textes en vigueur ;
- Il reçoit les rapports périodiques et est régulièrement informé de la situation des préfectures de sa circonscription.

Sous l'autorité du Ministre chargé de l'intérieur, le Gouverneur de la RA est particulièrement chargé :

- D'animer, de coordonner et de contrôler les activités des services régionaux et de veiller au fonctionnement correct des commissions techniques régionales ;
- D'exercer l'autorité administrative sur tous les agents de l'administration régionale ;
- De veiller au maintien de l'ordre public et à l'exécution des lois et règlements en vigueur ainsi qu'à l'application des décisions gouvernementales dans la région ;
- D'exécuter les crédits budgétaires destinés à la couverture des dépenses de l'état au niveau régional.

Chaque préfecture a sa tête un Préfet, assisté de deux Secrétaires Généraux dont l'un est chargé des collectivités décentralisées et l'autre des affaires administratives, tous nommés par décret du Président de la République sur proposition de Monsieur le Ministre chargé de l'intérieur.

Chaque sous-préfecture est administrée par un Sous-préfet assisté d'un adjoint. Le Sous-préfet et son adjoint sont nommés par arrêté du Ministre chargé de l'intérieur.

Le Préfet est le représentant du Président de la République et de chacun des membres du Gouvernement. Il reçoit du Président de la République et des membres du Gouvernement les directives et instructions concernant la politique économique et sociale à mettre en œuvre. Il est chargé de veiller à l'exécution des lois, des règlements et des décisions gouvernementales et au respect de l'ordre public dans la préfecture. Il est également responsable de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de décentralisation. A ce titre, il assiste les populations dans la constitution de leurs collectivités décentralisées et dans leur participation au développement.

Quant au Sous-préfet, il est le représentant de l'Etat dans la sous-préfecture et sous l'autorité du Préfet, il est chargé entre autres de veiller à l'exécution des lois, règlements et des décisions des autorités supérieures. Il est également chargé de la promotion de l'animation et de la coordination des activités de développement au niveau de la sous-préfecture. Il est responsable du maintien de l'ordre public et de la sécurité des personnes et de leurs biens en sa qualité d'officier de police judiciaire.

Tous les départements ministériels sont représentés au niveau de la RA à travers des directions régionales, des services régionaux, des inspections régionales, et au niveau des préfectures par des directions et services préfectoraux : éducation, santé, développement rural, justice, finances, travaux publics, plan, hydraulique et énergie etc.

Certains départements ont des représentations au niveau des sous-préfectures. Ce sont l'éducation, la santé et le développement rural.

Les services déconcentrés territoriaux sont des services de l'Etat accomplissant dans le cadre territorial de leurs circonscriptions administratives des missions confiées aux services centraux dont ils relèvent techniquement. Ils se trouvent sous l'autorité hiérarchique des autorités territoriales qui assurent directement leur gestion administrative.

## **11 Système de décentralisation**

Le processus de décentralisation dans la région a commencé en 1990 et s'est terminée en 1992 par la mise en place de 53 collectivités décentralisées à savoir 5 communes urbaines (CU) et 48 communautés rurales de développement (CRD).

Les collectivités décentralisées sont des regroupements de populations des circonscriptions territoriales, organisées pour s'administrer dans l'intérêt commun par des conseils élus démocratiquement et auxquels l'Etat cède une partie de ses pouvoirs et de ses moyens.

Dotées de personnalité morale et de l'autonomie financière, elles disposent de services propres afin d'assurer la gestion de leurs affaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires.

Ce moyen de développement local est soumis aux principes généraux suivants :

- Principe de respect des compétences;
- Principe de l'état unitaire ;
- Principe de la libre administration ;
- Principe de l'autonomie financière ;
- Principe de la tutelle.

Les principes régissant le fonctionnement des collectivités décentralisées trouvent leur application dans les attributions fondamentales suivantes :

- Libre administration des collectivités ;
- Pouvoir de police administrative des collectivités ;
- Autonomie dans la programmation des actions de développement et de la gestion financière.

L'objectif majeur de la décentralisation est d'amener les populations à prendre en charge leur développement par leur implication et leur participation effective à la gestion de leurs propres affaires.

Dans leur fonctionnement les CU et les CRD disposent d'organes délibérants que sont respectivement le conseil communal et le conseil communautaire; et d'organes exécutifs : le Maire de la CU et le Président de la CRD.

S'agissant du conseil communal, il est élu pour un mandat de 4 ans au scrutin majoritaire de liste à un tour. Le conseil communal se réunit en session obligatoire 4 fois par an.

Le Maire est l'organe exécutif. Il est élu au suffrage universel direct par les membres du conseil communal, pour une durée de 4 ans. Il est assisté d'un ou de plusieurs Maires adjoints selon la densité de la commune. Le nombre de conseillers est également fonction de la densité de la population. Le Maire est soumis au contrôle du conseil communal dont il est chargé d'appliquer les décisions.

En ce qui concerne les CRD, le conseil communautaire est l'organe délibérant. Il est élu au scrutin proportionnel de liste à un tour par les habitants de la communauté pour une durée de 4 ans. Le nombre de conseillers par CRD est fixé par arrêté du Ministre chargé de l'intérieur.

Le Président de la CRD est l'organe exécutif. Il est élu par les membres du conseil communautaire. Il est chargé de l'application des décisions prises lors des sessions du conseil communautaire. Le Président de la CRD est assisté d'un vice-président et d'un trésorier. Le conseil communautaire se réunit 4 fois par an en sessions obligatoires.

Les délibérations des organes délibérants portent sur :

- L'adoption du budget ;
- La gestion des domaines publics et privés des collectivités ;
- La création d'impôts et de taxes ;

- La création ou la transformation d'emplois aggravant les dépenses des collectivités locales.

La délibération est un texte qui est soumis au vote des conseillers présents par le Maire de la CU ou le Président de la CRD. La délibération fait l'objet d'une approbation par l'autorité de tutelle en général et ne devient exécutoire qu'après cette approbation. La tutelle est assurée par le Préfet pour la CU et le Sous-préfet pour les CRD.

L'Etat délègue une partie de ses attributions au Maire de la CU et au Président de la CRD. A ce titre, ils sont officiers de l'état civil chargés de :

- La diffusion et de l'application des lois et règlements, et
- L'exécution des mesures de police en vue d'assurer le maintien de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique.

Aussi, des actes administratifs municipaux peuvent être pris par le Maire de la CU ou le Président de la CRD dans les domaines précis ci-après : la publication des décisions issues des différents conseils, les affaires relatives aux questions domaniales et foncières, ainsi que les affaires liées aux problèmes d'impôts et taxes.

Dans le cadre de l'exécution de leur mission, le Maire de la CU et le Président de la CRD sont chacun assisté d'un fonctionnaire mis à leur disposition par le Ministère en charge de l'intérieur. Il s'agit du Secrétaire général pour la CU et du Secrétaire communautaire pour la CRD.

Ils sont sous la responsabilité respective du Maire de la CU et du Président de la CRD et sont particulièrement chargés de l'administration des services publics des collectivités décentralisées.

Le secrétaire général et le secrétaire communautaire assistent aux différents conseils des collectivités. Ils en sont les secrétaires, mais non pas droit de vote.

Il est important de préciser que la CU et la CRD dispose chacune de services propres. En ce qui concerne les services techniques déconcentrés de l'Etat, ils existent au niveau de la commune urbaine, alors qu'en milieu rural les CRD n'en disposent pas. A ce niveau, les services techniques déconcentrés relèvent directement de l'autorité du Sous-préfet, qui a l'obligation de les mettre à la disposition de la CRD en cas de nécessité.

L'administration territoriale repose sur deux piliers : l'administration déconcentrée et l'administration décentralisée. Leur complémentarité est assurée et soutenue par les représentants de l'Etat. Les Préfets et les Sous-préfets sont à la fois chef de l'administration déconcentrée et tuteurs des collectivités décentralisées dans le ressort de leurs circonscriptions administratives par délégation du Ministre chargé de l'administration du territoire.

La tutelle est considérée d'abord comme un moyen d'appuyer les structures décentralisées. L'Etat exerce sur ces différentes personnes morales (CU et CRD) un contrôle que constitue la tutelle dont le contenu et les limites sont fixés par la loi.

Les collectivités décentralisées sont autonomes et non indépendantes, car elles restent soumises au strict respect du jeu des règles de l'état de droit, c'est à dire aux principes démocratiques.

La tutelle de l'Etat sur les collectivités décentralisées est consacrée par l'article 16 de l'ordonnance 019/PRG/SGG et l'article 51 de l'ordonnance 092/PRG/SGG. Les dispositions



de ces ordonnances stipulent que seul le Ministre chargé de l'administration du territoire et de la décentralisation a la compétence tutélaire sur les collectivités décentralisées. La tutelle signifie protection et sauvegarde.

Le pouvoir de la tutelle s'exerce par voie d'approbation, d'autorisation, de substitution, de nullité, d'inspection, de suspension ou de révocation.

En matière de décentralisation, des progrès substantiels ont été réalisés dans la région. Les populations organisées au sein des collectivités décentralisées se prennent de plus en plus en charge surtout dans les secteurs sociaux et agricoles et dans la construction des pistes rurales.

Il faut cependant préciser que la décentralisation n'est pas seulement la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel, c'est aussi et surtout un comportement à savoir : la conformité aux textes, l'utilisation des différents outils juridiques et cadre institutionnel pour l'amélioration des services fournis.

Sa mise en œuvre dans la région est confrontée entre autres aux problèmes suivants :

- L'analphabétisme de la plupart des élus,
- L'insuffisance de la formation des élus et des cadres de l'administration chargés d'accompagner le processus,
- L'insuffisance de ressources financières transférées aux collectivités,
- Le manque de subventions de l'Etat aux collectivités décentralisées.

## **12 ONG, projets et programmes d'aide au développement**

### **12.1 Organisations non gouvernementales (ONG)**

La RA de Labé connaît de nos jours une émergence d'ONG intervenant dans divers domaines d'activités. Les multiples interventions (voir Tableau 45) ont permis aux ONG d'acquérir beaucoup d'expériences en matière d'actions de développement communautaires et de renforcer ainsi leurs capacités techniques et organisationnelles.

Grâce à leurs efforts et à leur forte motivation, on enregistre de bons résultats sur le terrain à savoir : la réalisation d'un nombre important d'infrastructures communautaires (aménagement et exploitation de bas-fonds et d'autres espaces cultivables, des pistes rurales, des centres et postes de santé, des écoles, etc.), l'éducation, la formation des populations dans différents domaines: politique, économique, social et culturel, la sensibilisation en matière de santé, nutrition, hygiène et IST/VIH/SIDA.

En plus de leurs propres actions de développement, les ONG en tant que prestataires de services, interviennent dans la mise en œuvre d'importantes activités des projets et programmes pour le développement des communautés à la base.

En dépit de leurs contributions considérables, les ONG de la région sont caractérisées par une mauvaise gouvernance interne, accompagnée d'un manque de démocratie au niveau de toutes les instances. La non application intégrale des textes juridiques de l'ONG (statuts et règlement intérieur) conduit le plus souvent à la démission de beaucoup de membres et parfois même à la création par les démissionnaires d'une autre ONG.

Les frustrations accumulées dans le passé amènent dans la plupart des cas à des conflits de tout genre entre les membres de l'ancienne et la nouvelle ONG.

Dans le domaine de la mobilisation des ressources financières pour le fonctionnement de l'ONG, les cotisations des membres constituent la principale source interne.

**Tableau 45 Répertoire des ONG évoluant dans la RA de Labé**

Désignation	Domaines d'intervention	Zones d'intervention
ACEEF	Lutte contre le trafic et le travail des enfants	-
ADECOM	Développement rural et environnement, VIH/SIDA, éducation	Koubia, Labé, Lélouma, Mali, Tougué
ADECOMA	Education, santé, formation	Labé, Mali
ADI	Artisanat, développement rural, animation, formation	Mali
AGBEF	Santé de la reproduction	Labé, Mali
AGUIVODE	Education, santé, pisciculture environnement	Labé, Tougué
Aide et Action	Education	Lélouma, Mali
AJDL	Environnement, éducation, santé, sport	Labé
AJUPE	Développement rural et environnement, artisanat, santé et formation.	Koubia, Mali, Tougué
APROFET	Education, santé, développement rural	Tougué
ASED	Lutte contre l'exploitation des enfants	Labé
AVAVIL	Assainissement	Lélouma
AVODEC/Guinée	Education, santé, habitat, environnement, hydraulique villageoise	Koubia, Labé, Lélouma, Mali, Tougué
Ballal Guinée	Education, environnement, études diagnostiques	Koubia, Labé, Lélouma, Mali, Tougué
CAM	Education et santé de la reproduction, environnement, animation	Koubia, Labé, Lélouma, Mali, Tougué
CENAFOD	Formation	Koubia, Labé, Lélouma, Mali, Tougué
CPTAFE	Santé de la reproduction et éducation	Koubia, Labé, Lélouma, Mali, Tougué
INADER	Développement rural	Koubia, Labé, Lélouma, Mali, Tougué
LANSA	Développement rural et environnement, santé, formation, hydraulique villageoise	Mali
PRIDE/Formation	Formation sur la croissance économique, démocratie, bonne gouvernance, VIH/SIDA	Koubia, Labé, Lélouma, Mali, Tougué
REGAD	Développement rural	Koubia, Labé, Lélouma, Mali, Tougué
SABOU GUINEE	Défense, promotion des droits des enfants	Koubia, Labé, Lélouma, Mali, Tougué
UGVD	Animation, développement rural et environnement, appui au crédit, formation et artisanat	Koubia, Labé, Lélouma, Mali, Tougué
UJL	Protection de l'environnement, éducation.	Lélouma
UVDK	Développement rural et environnement, éducation, VIH/SIDA	Koubia
VAPE	Développement rural et protection de l'environnement, éducation, santé	Tougué

Sources : Etude sur les ONG de la région/ GTZ / Ministère du Plan

Toutefois les montants mobilisés sont tellement faibles et irréguliers que l'organisation est obligée le plus souvent de faire recours à des financements extérieurs, qui la rend tellement dépendante que l'ONG n'est fréquemment pas en mesure de faire valoir son propre programme. C'est plutôt les bailleurs de fonds qui lui impose toute sa stratégie avec toutes les conséquences que cela peut entraîner pour l'ONG. En d'autres termes, les ONG sont des prestataires de services des projets et programmes financés par des bailleurs de fonds. La dépendance financière de l'extérieur qui assure leur survie et leur présence sur le terrain oblige les ONG à devenir pluridisciplinaires.

## 12.2 Projets et programmes

De nombreux projets et programmes sont exécutés dans la région (voir Tableau 46). Ces différents projets et programmes interviennent surtout dans les domaines suivants :

- Artisanat,
- Développement rural et environnement,
- Education,
- Hydraulique villageoise, et
- Santé.

La réalisation de nombreuses infrastructures dans les différentes localités par ces projets et programmes a permis d'améliorer sensiblement les conditions de vie des populations.

Toutefois, il faut souligner une disparité marquée dans l'intervention de ces projets et programmes au niveau des collectivités, notamment dans la zone nord de la RA. Cette situation crée un déséquilibre criard dans le développement socio-économique de ces collectivités.

## 13 Revenus et avoirs des ménages

L'analyse de la pauvreté par rapport aux revenus (voir EIBEP 2002/2003) aborde les aspects liés à la source de revenus et à la structure des dépenses des ménages, ce qui permet de situer les différents groupes de pauvres dans la région.

Selon le groupe de pauvreté, la répartition du revenu total par tête montre que la principale source de revenu est l'activité agricole qui représente 54% pour les très pauvres et 38,5% pour les pauvres. Le secteur informel à travers les différentes activités ou entreprises non agricoles (en raison de l'épanouissement du commerce, le transport, de l'artisanat et de petits métiers) contribuent à 4% du revenu pour les très pauvres et 24,7% pour les pauvres.

La part de revenu issue des transferts reçus représente 16,6% chez les très pauvres, contre 6,5% chez les pauvres. Les revenus salariaux constituent 13,3% du revenu pour les très pauvres et 22% pour les pauvres. Les revenus de la propriété qui contribuent à 5,9% pour les très pauvres représentent 5,1% pour les pauvres. Les autres sources de revenus représentent 6,3% pour les très pauvres et 3,7% pour les pauvres. Il est à noter que la dépendance des ménages de ressources provenant des transferts prend de l'ampleur même pour la satisfaction des besoins primaires.

Un tel résultat montre que parmi les différentes composantes de revenus, l'activité agricole est la première source quel que soit le groupe de pauvreté. L'essentiel des revenus bruts agricoles par tête provient de la vente des produits agricoles qui représentent 58,6% dont 37,3% représentent l'autoconsommation.

La répartition de la dépense totale par tête et selon le groupe de pauvreté montre que les pauvres consacrent 61,5% de leurs dépenses à l'alimentation. Une des principales caractéristiques de cette dépense alimentaire par tête est l'importance de l'autoconsommation qui atteint 31,8% chez les pauvres et 33,4% chez les non pauvres, par rapport aux dépenses monétaires d'alimentation qui représentent 21,3% chez les pauvres et 29,6% chez les non pauvres. Les dépenses non alimentaires se situent à 41,2% chez les pauvres et 38,7% chez les non pauvres et enfin l'autoconsommation non alimentaire représente 0,17% chez les pauvres et 0,26% chez les non pauvres.

**Tableau 46 Projets et programmes intervenant dans la RA de Labé**

Titre du projet ou programme	Domaines d'intervention	Bailleurs	Début	Fin	Zones d'intervention
Aide et Action International	Appui au système éducatif	AFD et Aide et Action	2002	2006	Lélouma, Mali
Appui à la Reforestation et à la Sécurité Alimentaire de Mali (ARSAMA)	Agriculture et protection environnement	Service Mondiale de la Paix (WFD) – coopération allemande	2007	2009	CU de Mali, CRD de Fougou, Hydayatou et Yembéring
Appui à la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (ASRP)	Antenne Labé : Réduction de la pauvreté, appui au développement économique local (DEL)	GTZ	2007	2011	Koubia, Labé, Lélouma, Mali, Tougué
Programme Alimentaire Mondial (PAM)	Cantines Scolaires : Appui au développement rural, à la santé et à la nutrition	Nations Unies	2007	2011	Koubia, Labé, Mali, Lélouma, Tougué
Lutte contre l'Exploitation des Enfants (CCLEE)	Lutte contre l'exploitation des enfants	Ministère Américain de Travail	2004	2008	Labé
ICRAF / LAMIL	Gestion durable des ressources naturelles	USAID	2005	2008	Lélouma, Tougué
Programme d'Appui aux Communautés Villageoises (PACV)	Réduction de la pauvreté	Banque Mondiale, FIDA, AFD, ADF	1999	2010	Koubia, Labé, Lélouma, Mali, Tougué
Projet d'Appui aux Populations Paysannes (PAPP)	Renforcement capacité des paysans et paysannes	ACDI	2003	2010	Koubia, Labé, Lélouma, Mali, Tougué
Projet de Développement Social Durable en Haute et Moyenne Guinée (PDSD / HMG)	Réduction de la pauvreté	BAD	2003	2008	Koubia, Mali, Tougué
Programme de Réhabilitation Agricole et Appui au Développement Local (PRAADEL)	Amélioration conditions de vie populations et lutte contre la dégradation environnement	FIDA, OPEP	1998	2007	Koubia, Labé, Lélouma, Mali, Tougué
Projet de réalisation et de la mise en valeur d'aménagements hydro-agricoles	Réalisation et mise en valeur d'aménagement hydro-agricole des bas-fonds et petites plaines alluviales, intégration agriculture et aquaculture	Gouvernement Espagnol, PAM	2007	2009	Dabola, Tougué
Programme de Promotion de l'Education de Base (PROPEB)	Formation continue des Enseignants	GTZ	1996	2010	Koubia, Labé, Lélouma, Mali, Tougué
Population Service International (PSI) / Marketing Social	Communication pour la santé	KFW	2004	2009	Moyenne Guinée
TOSTAN <sup>1</sup>	Education de base non formelle	USAID, UNICEF	2007	2008	Labé, Pita

Source : Direction Régionale du Plan

<sup>1</sup> TOSTAN et un terme wolof qui signifie « éclosion ».

Le poids de la dépense alimentaire dans la dépense totale atteste que le principal poste revient aux dépenses consacrées aux achats des céréales pour non seulement les groupes très pauvres (38,4%), les pauvres (35,5%) et les non pauvres (28%). Les autres postes pour les pauvres sont les achats de viande, de volaille et de poisson, qui représentent 13,5% au niveau des très pauvres, 16,4% au niveau des pauvres et 21,1% chez les non pauvres.

La région a enregistré une forte augmentation de la population pauvre se traduisant par une variation de 16,3% en 1995 à 36,9% en 2002 pour la population vivant en dessous du seuil de pauvreté extrême, alors que pour celle vivant en dessous du seuil de pauvreté, la variation a été de 50,6% en 1995 à 65% en 2002. Une telle variation montre que les politiques et programmes mis en œuvre n'ont pas conduit à une amélioration significative des revenus de la population particulièrement au niveau des plus pauvres.

La proportion de la population de la RA qui dispose d'un revenu par tête en dessous du seuil de pauvreté, inférieur à 387 692 GNF est de 65% soit 628 816 individus. Dans les autres Région du pays la proportion de pauvres est de 66,8% pour Kankan, 43,6% pour Mamou, 41,1% pour Boké, 43,9% pour Kindia, 61% pour Faranah, 56% pour N'Zérékoré et 20,5% pour la ville de Conakry.

Parmi la population pauvre celle vivant en dessous du seuil de pauvreté extrême représente 36,9% soit 356 780 individus très largement au-dessus de l'indice national qui est de 19,2%. Par rapport aux autres régions administratives du pays, celle de Labé abrite la plus importante proportion de population vivant en dessous du seuil de pauvreté extrême. La seconde Région qui vient immédiatement après Labé est Kankan avec 32,2%. Pour les autres Régions administratives, la population vivant en dessous du seuil de pauvreté extrême représente 13,7% à Boké, 26,7% à Faranah, 13,3% à Kindia, 11,7% à Mamou et 19,7% à N'Zérékoré.

S'agissant des avoirs, les terres détenues par les ménages concernent les champs, les pâturages et les terres laissées en jachère. La possession de terres signifie que le ménage détient, sous une forme quelconque, des titres de propriétés (coutumiers ou légaux) ou encore détient les terres de façon permanente et ne paie aucun loyer ou autres droits.

En ce qui concerne le bétail, une distinction peut être faite entre le petit bétail (ovins, caprins etc.) et le gros bétail (bovins, équidés etc.) possédés par les ménages. 90,9% des ménages de la région possèdent des terres contre une moyenne nationale de 64,8%. S'agissant du bétail, 21,5% des ménages possèdent le petit bétail contre 19,4% au niveau national, pendant que 15,2% possèdent le gros bétail contre une moyenne nationale de 10,3%.

Aussi 27,1% des ménages de la région possèdent à la fois le petit et le gros bétail contre 14,4% au niveau national. La possession des moyens de locomotion est très faible, il est de 1,1% pour les voitures, 3,5% pour les mobylettes, 8,6% pour les bicyclettes contre respectivement une moyenne nationale de 2,7, 4,2 et 18,3% (QUIBB 2002).

## **14 Vie culturelle**

Dans le domaine de la culture, les activités exercées dans la région sont : la création littéraire, la tradition orale, les arts, la musique et la lecture.

En matière de création littéraire, la région dispose aussi bien d'écrivains « en herbe » (débutants) et d'écrivains confirmés parmi lesquels il faut citer Madame Zénab Koumanthio Diallo (poétesse) et Sékou Cissoko, tous deux membres de l'Association des Ecrivains de Guinée. Aussi, il existe plusieurs clubs littéraires qui visent à encourager la création littéraire tels que les clubs littéraires Amadou Hampâté Bah, Renaissance et Yacine Diallo.

En plus de la création littéraire, ces clubs font également des productions artistiques et théâtrales dans les domaines de la sensibilisation et de l'éducation sur la santé de la reproduction, le VIH/SIDA et d'autres thèmes d'actualité.

En ce qui concerne la musique traditionnelle, la région regorge une cinquantaine d'artistes traditionnelles qui animent les fêtes religieuses, les baptêmes, les mariages et autres cérémonies récréatives.

Il existe également dans la région des foyers islamiques où les jeunes sont initiés à la lecture et à l'interprétation du Saint Coran. On enregistre aussi des foyers de sainteté reconnue à l'échelle régionale, voire même nationale. Ce sont Bassara, Madina Nyannou, Nyakaya dans la préfecture de Koubia, Koula Mawndè dans la préfecture de Labé, et Sagalé et Zawia dans Lélouma.

Des artistes de renommée nationale sont souvent invités dans certaines localités de la région par les agences de spectacles de la place pour animer des soirées récréatives et des spectacles à l'occasion des grandes fêtes surtout.

Le seul musée qui existe dans la région est le Musée du Foutah Djallon dans la commune urbaine de Labé. Il dispose de plusieurs pièces de grande valeur culturelle et reçoit régulièrement la visite de hautes personnalités nationales et étrangères, ainsi que des touristes qui transitent par Labé.

Des bibliothèques de lecture publique existent également dans toutes les préfectures de la RA où on rencontre des ouvrages scientifiques, techniques, de littérature africaine et d'ailleurs ainsi que des journaux et revues.

Quant au patrimoine culturel traditionnel, des sites et monuments historiques existent dans toutes les préfectures dont les plus importants sont les suivant :

- Les mausolées de Karamoko Alpha Mo Labé, de Thierno Aliou Bhoubha Ndiyan et de l'Almamy Sory Mawdho de Timbo à Labé ;
- La grotte de Pammel Hammady à Donghora (CU de Labé) où étaient décapités les condamnés à mort ;
- Les abeilles guerrières de Wouyouka dans la sous-préfecture de Balaki (préfecture de Mali) ;
- Le haut fourneau de Gayah (préfecture de Mali) ;
- Le perchoir de Pèthè Naalè (préfecture de Mali) ;
- La case qui servit de résidence à Alpha Abdoullahmane Koïn (préfecture de Tougué) dans laquelle se trouve le sabre qu'il a utilisé lors de son combat contre Diankè Wâli ;
- La crête observatoire de Marwata (préfecture de Tougué) ;
- Le mausolée du premier Chérif de Sagalé (préfecture de Lélouma) ;
- Les centres islamiques de Bassara et Madina Nyannou (préfecture de Koubia) ;
- Kaaba, un centre de mémorisation du Saint Coran (préfecture de Koubia).

Le patrimoine culturel traditionnel, des sites et monuments historiques d'une valeur touristique exceptionnelle existent dans toutes les préfectures dont les plus importants sont répertoriés dans le Tableau 47.

**Tableau 47 Répartition des sites et monuments historiques dans la RA de Labé**

Préfectures	Sites	Monuments
Koubia	1	0
Labé	1	4
Lélouma	1	1
Mali	7	1
Tougué	4	1
Région	14	7

Source : Inspection Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Culture

## 15 Jeunesse, sports et loisirs

Compte tenu de son poids démographique, la jeunesse de la région constitue une force active et un partenaire incontournable pour le développement durable, la paix et la prospérité de notre région.

En effet, le Recensement Général de la Population et de l'Habitat effectué en 1996 mentionne que la couche juvénile représente plus de 50% de la population. A ce titre les questions relatives au développement de la jeunesse sont essentiellement transversales et interpellent donc l'ensemble des acteurs étatiques et non étatiques, formels et non formels du développement de la RA.

A travers son potentiel humain et ses conditions géographiques, la RA de Labé offrent des possibilités favorables à la promotion et au développement de l'éducation physique et des sports.

Les principales disciplines sportives pratiquées sont le football, le basket-ball, le volley-ball, le cyclisme, la lutte traditionnelle, le karaté, l'athlétisme et le tennis de table. Toutes ces disciplines à l'exception du karaté sont gérées par des organismes techniques au niveau préfectoral et régional (districts et ligues).

Le football est la discipline la plus pratiquée et jouit d'un large soutien de la part de la population.

Aujourd'hui, la région compte :

- Une équipe de première division (Fello Star) qui est un club privé géré par le PDG de la société Thianguï Pêche ;
- Un club de deuxième division, Espoirs de Labé ;
- Cinq clubs de troisième division (Kolima AC de Labé, Loura FC de Mali, les équipes préfectorales de Koubia, Lélouma et Tougué) ; et
- Plusieurs autres clubs évoluant dans l'informel.

Il existe aussi au niveau de chaque établissement scolaire, des équipes de football en série filles et garçons qui participent régulièrement aux différentes compétitions organisées par les responsables des sports scolaires et universitaires de la région.

En matière d'infrastructures (voir Tableau 48), la région dispose d'un stade régional de type B, d'une capacité de 4000 places à Labé, un stade aménagé et clôturé à Lélouma, un terrain non aménagé à Mali et des terrains en voie d'aménagement à Koubia et Tougué appuyés par le PDSD / HMG.

Des terrains non aménagés pour la pratique du football existent également dans presque toutes les sous-préfectures, quelques agglomérations rurales et les quartiers urbains.

S'agissant du stade régional de Labé, cet édifice se trouve aujourd'hui dans un état de délabrement très prononcé au niveau de la pelouse et des installations techniques.

**Tableau 48 Répartition des infrastructures sportives de la RA de Labé**

Préfectures	Stades football clôturés	Stades football non clôturés	Terrains nus	Volley-ball	Basket-ball	Athlétisme	Tennis	Karaté
Koubia	1	0	4	1	0	0	0	0
Labé	1	0	13	2	1	1	1	2
Lélouma	1	0	11	2	0	0	0	0
Mali	0	1	12	2	1	0	0	0
Tougué	0	1	9	1	2	0	0	0
Région	3	2	49	8	4	1	1	2

Source : Inspection Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Culture

En dépit de tous les efforts déployés ces dernières années, plusieurs facteurs entravent la pratique du sport dans la région. Ce sont entre autres :

- Les problèmes liés à la qualification des ressources humaines (insuffisance de formation des dirigeants, manque d'encadreurs techniques pour la plupart des disciplines pratiquées) ;
- L'insuffisance et le mauvais état des infrastructures sportives, dont la majorité ne répond pas aux normes requises ;
- L'insuffisance notoire de ressources financières ;
- Le manque d'équipements et de matériels de sport.

**Tableau 49 Situation des orchestres et ensembles artistiques de la RA de Labé**

Préfecture	Orchestre moderne	Ensembles traditionnels	Peintres dessinateurs	Calligraphes	Détenteur de la tradition orale
Koubia	0	1	0	0	2
Labé	4	3	5	10	1
Lélouma	0	10	0	0	3
Mali	0	4	0	0	3
Tougué	0	3	0	0	5
Région	4	21	5	10	14

Source : Inspection Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Culture

En ce qui concerne les associations de jeunes, depuis quelques années, on assiste à l'émergence de plusieurs associations intervenant dans divers domaines d'activités socio-économiques (voir Tableau 50). Ces associations permettent aux jeunes de contribuer à leur manière au développement socio-économique de la région.

**Tableau 50 Répartition des infrastructures socio-éducative de la RA de Labé**

Préfectures	Maisons des Jeunes		Foyers des Jeunes		CECOJE		Centre Culturel	Bibliothèques	CLAC	Musée
	BE	ME	BE	ME	BE	ME				
Koubia	1	0	2	1	1	0	3	3	0	0
Labé	1	0	1	8	1	0	2	4	0	1
Lélouma	0	1	0	3	0	1	3	1	0	0
Mali	0	1	1	8	1	0	1	1	1	0
Tougué	1	0	5	2	0	0	-	2	1	0
Région	3	2	9	22	3	1	9	11	2	1

Source : Inspection Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Culture

N.B. BE = en bon état, ME = en mauvais état

Les populations de la région disposent d'un nombre important de lieux de loisirs dont, des dancings (66 dont 39 en bon état), une salle de cinéma dans la commune urbaine de Labé et



des vidéoclubs disséminés dans les centres urbains et les CRD de la région. Cette situation se présente ainsi qu'il suit :

**Tableau 51 Situation des salles de spectacles dans la RA de Labé**

Préfectures	Salles		Dancings		Plein air	
	BE	ME	BE	ME	BE	ME
Koubia	2	2	1	3	0	0
Labé	5	6	16	27	2	0
Lélouma	0	5	1	5	0	0
Mali	3	5	3	2	0	0
Tougué	2	3	6	2	0	0
Région	12	21	27	39	2	0

Source : Inspection Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Culture

N.B. BE = en bon état, ME = en mauvais état

**Tableau 52 Situation des associations des jeunes dans la RA de Labé**

Préfecture	Socio-économique	Sportive	Culturelle	Mixte	Formelle	Informelle
Koubia	12	0	1	1	4	10
Labé	19	1	4	8	17	15
Lélouma	12	0	3	13	12	16
Mali	27	2	2	7	6	32
Tougué	29	0	0	4	6	27
Région	99	3	10	33	45	100

Source : Inspection Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Culture

## 16 Vie associative

La société peulh est fondée sur les règles du patriarcat et du droit d'aînesse. La structure sociale est dominée par la famille patrilinéaire. Ce type de famille est constitué par l'ensemble des consanguins vivant sous l'autorité du plus âgé de la lignée. Il représente aussi l'ensemble des familles formées chacune autour des frères et du doyen du lignage.

Cependant, on observe une tendance à l'individualisation croissante dans les agglomérations des centres urbains et des chefs-lieux des sous-préfectures. Toutefois, il faut reconnaître que, la famille étendue a subi de nombreuses mutations, notamment en matière d'autorité. La responsabilité du doyen, qui concerne tous les aspects de la vie du lignage, n'est souvent plus que morale, aussi bien en zone rural qu'urbaine.

Le mariage le plus couramment rencontré est la polygamie. Les mariages sont généralement endogames. Les mariages intra-castes ou intra-clans sont dominants.

Les hommes s'occupent des champs, de la clôture des tapades extérieures essentiellement. Quant aux femmes, elles ont comme activités principales les travaux ménagers, les travaux de mise en culture des tapades. Elles s'occupent également du cheptel.

Le mouvement associatif de la région évolue dans un cadre juridique dont l'élan a été amorcé par le discours-programme du 22 décembre 1985 du Chef de l'Etat.

De cette orientation nationale, un certain nombre de textes légaux et réglementaires afférents à la vie associative a été élaboré. Ces dispositions ont permis l'éclosion du mouvement associatif en général et du mouvement coopératif en particulier dans la région.

Depuis, les producteurs dans divers domaines d'activités se sont constitués en groupements, coopératives, associations, unions et fédérations sur un profond engouement suscité par la solidarité parentale propre au Fouta appelé en langue du terroir « dyokkèrèendhan ».

Dans la région comme partout ailleurs, l'association est une convention par laquelle, des personnes physiques ou morales mettent en commun, d'une façon permanente leurs connaissances, leurs moyens ou leurs actions pour la promotion d'activités de nature professionnelle, sociale, scientifique, éducative, culturelle ou sportive dans un but non lucratif.

A ce jour, 444 groupements et coopératives, 140 associations locales de développement, 14 associations de services financiers et 23 caisses communautaires de croissance sont en activité dans la région. Ceci constitue des atouts certains dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Régionale de Réduction de la Pauvreté.

La vie associative est considérée comme facteur de croissance dans la mise en œuvre d'une stratégie de développement. En l'associant à d'autres formes, ce capital social joue le rôle de catalyseur et permet de surmonter de nombreux blocages.

L'intégration de la vie associative comme facteur de croissance complémentaire est une voie à explorer. Dans ce domaine, la RA possède un certain nombre d'atouts qui peuvent être pris en compte de manière articulée au sein d'une stratégie de développement cohérente.

Dans la région 29,7% de la population de six ans et plus sont membres d'une association. Les femmes (31,2%) adhèrent plus aux associations que les hommes (28%). Cette adhésion est plus fréquente en milieu rural (30,1%) que les villes (28,9%).

Dans la région, les associations les plus sollicitées sont :

- Les tontines (22,4%),
- Les associations féminines (19,9%),
- Les associations de ressortissants (15,2%),
- Les associations de jeunes (14,6%),
- Les associations socioprofessionnelles (11,5%) et
- Les associations religieuses (7,9%).

En ce qui concerne les formes de participation, elles sont de trois ordres :

- La participation financière,
- La participation en nature, et
- La contribution en terme de travail exercé au compte de l'association, qu'il soit physique ou intellectuelle.

A ce niveau, plus de la moitié des membres participent financièrement aux activités de leurs associations, suivi de la contribution en terme de travail (37,4%). Les associations ne bénéficient que rarement des contributions en nature (8,8%).

## **17 Femme, vie économique et socioculturelle**

Bien que le problème de l'émancipation de la femme ait été posé dès les premières années de l'indépendance de la Guinée, beaucoup d'efforts restent à consentir pour parvenir à une réelle intégration des femmes au développement.

La situation de la femme dans le contexte guinéen en général est mal connue, encore moins dans la RA de Labé. En effet, très peu d'enquêtes quantitatives ont été jusqu'ici entreprises, permettant d'avancer des chiffres sur le revenu, l'emploi féminin, l'accès à l'instruction etc.

Les efforts actuels de restructuration de l'appareil statistique n'ont pas encore permis de disposer de données fiables et suffisantes pour entreprendre des études quantitatives exhaustives sur la situation socio-économique de la femme. Ici, nous nous contenterons des données recueillies çà et là afin de présenter une situation sommaire sur les caractéristiques socio-économiques de la femme dans la RA.

### 17.1 Caractéristiques démographiques

**Tableau 53 Population résidente de la RA de Labé par sexe, préfecture, résidence et rapport de masculinité**

Préfectures	Population résidente (personnes)			Rapport de masculinité (%)
	Masculin	Féminin	Total	
Koubia	41 966	49 916	91 882	84
Labé	114 328	137 374	251 702	83
Lélouma	58 486	78 787	137 273	74
Mali	91 713	112 328	204 041	82
Tougué	52 565	62 082	114 647	85
Région	359 058	440 487	799 545	82

Source : RGPH de 1996

Dans la région de Labé pour une population totale de 799 545 (RGPH de 1996), 55% sont des femmes, soit 440 487. Cette supériorité numérique, comme indiqué dans les données démographiques, s'explique essentiellement, par le caractère sélectif de la mortalité et des émigrations qui frappent beaucoup plus les hommes que les femmes, ce qui se traduit par un rapport de masculinité de 82 hommes pour 100 femmes.

Dans toutes les préfectures de la région, on enregistre un déficit d'hommes pour les raisons suscitées. Lélouma est la préfecture où le taux de masculinité est le plus faible (74%) contre 85% à Tougué.

### 17.2 Education et formation

En matière de fréquentation scolaire, il existe un écart entre les filles et les garçons, même si la scolarisation des filles connaît un accroissement appréciable ces dernières années.

Selon les statistiques du Ministère de l'Enseignement Pré-universitaire et de l'Education Civique en 2005, le Taux Brut de Scolarisation (TBS) des filles au cycle primaire est de 60% contre 67% pour les garçons.

A tous les niveaux d'études, les effectifs féminins sont minoritaires. C'est surtout au niveau du cycle supérieur que le déficit de femmes est le plus marquant (8,6%).

L'examen de la structure par niveau d'instruction de la population féminine scolaire laisse apparaître une importante déperdition scolaire. La différence d'effectifs d'un niveau d'instruction à l'autre est très grande, ce qui signifie que parmi les filles inscrites à l'école primaire, un grand nombre n'atteint pas le collège, de même la grande majorité des collégiennes et lycéennes ne franchit pas l'étape du baccalauréat.

S'agissant de l'alphabétisation, 88,3% de la population féminine de la région ne savent ni lire ni écrire. Pour palier cet état de fait, plusieurs centres NAFA (école de la seconde chance) sont ouverts dans plusieurs sous-préfectures de la région pour récupérer les jeunes déscolarisées ou non scolarisées, particulièrement les filles.

### 17.3 Activités socio-économiques

Dans le domaine économique, les femmes constituent un maillon essentiel de la production des denrées alimentaires. Elles participent souvent aux dépenses de la famille, ce qui les contraint à rechercher des sources de revenus à travers diverses activités économiques.

Le secteur primaire est celui qui connaît la plus forte concentration de mains-d'œuvre féminines (96% de la population féminine active). La main-d'œuvre féminine est très peu qualifiée. Si les femmes prennent généralement part activement à l'activité économique, elles continuent d'avoir un statut d'aide familial pour la plupart surtout en milieu rural.

La contribution de la femme au développement est de plus en plus reconnue, bien qu'elle ne soit pas encore soutenue réellement par des mesures susceptibles d'améliorer son travail et sa productivité.

Les femmes de la région, en plus de l'éducation des enfants, mènent d'autres activités dont notamment :

- Les travaux ménagers : préparation des repas, corvée d'eau et de bois, nettoyage, lessive ;
- L'agriculture : labour, semis, désherbage, récolte, maraîchage, culture de tapades ;
- L'élevage : traite de lait, élevage de petits ruminants et de volaille ;
- La pêche : séchage et conservation de viande, fumage de poisson et pêche artisanale ;
- La production artisanale : tissage de vents, de léfa, de corbeilles, saponification, teinture, broderie, couture, tricotage ;
- Le commerce : vente de légumes, tubercules, poisson, huile de palme, orange et autres petits condiments.

**Tableau 54 Situation des associations et groupements féminins dans la RA de Labé**

Préfectures	Associations		Groupements	
	2006	2007	2006	2007
Koubia	2	2	22	24
Labé	34	36	102	108
Lélouma	23	23	97	97
Mali	3	3	92	97
Tougué	1	1	98	101
Région	63	65	411	427

Source : Inspection Régionale des Affaires sociales, de la Promotion Féminine et de l'Enfance

Actuellement bon nombre de femmes sont organisées en groupements (maraîchers, artisanaux etc.) et en coopératives (de teinturière, de saponification etc.). Certains groupements bénéficient d'assistance de la part des partenaires au développement, ce qui leur permet d'augmenter sensiblement leurs revenus.

Les coutumes et les mœurs ont une incidence négative sur l'épanouissement de la femme à travers les mariages précoces et forcés y compris la polygamie.

Dans la gestion des affaires publiques, les femmes sont très peu impliquées. Elles restent subordonnées aux hommes aussi bien au plan politique qu'au plan technique et administratif. Ainsi par exemple dans notre région, seules deux femmes assument des fonctions de haut niveau. Il s'agit de l'Inspectrice Régionale du Tourisme et de l'Hôtellerie et de la Secrétaire générale de la CU de Tougué.

Si au plan économique, la femme joue un rôle de premier ordre, son importance sur le plan social et culturel n'est pas négligeable, compte tenu de sa nature procréatrice et de son rôle d'éducatrice.

Actuellement certaines femmes sont organisées en petits groupes et participent activement à l'animation des quartiers à travers des danses folkloriques et des chants. Elles participent aussi à d'autres activités telles que la littérature, la musique et le sport.

## 18 Situation de la petite enfance

Dans la culture traditionnelle des guinéens, la soumission de la femme et de l'enfant au chef de ménage est considérée comme un signe de bonne éducation. Mais cette tradition constitue aussi un des principaux freins à leur épanouissement malgré l'existence des textes de loi relative aux droits des enfants.

La convention relative aux droits de l'enfant considère comme enfant tout être humain âgé de moins de 18 ans. La loi en vigueur en République de Guinée stipule que la responsabilité adulte commence après 18 ans, cette même loi considère également que l'enfant est toute personne dont l'âge est compris entre 0 à 18 ans. Dans la RA de Labé, 52,6% de la population sont des enfants.

Depuis la ratification de la convention relative aux droits des enfants en 1990, le gouvernement et ses partenaires au développement ont fourni de gros efforts dans le cadre de la survie et la protection des enfants. Cela se traduit par :

- La lutte contre les principales maladies qui affectent les enfants ;
- La forte augmentation du taux de couverture vaccinale ;
- La diminution du taux de malnutrition ;
- L'augmentation des taux brut et net de scolarisation ;
- La prise en charge de certains enfants ayant besoin de mesures spéciales de protection ;
- La lutte contre l'exploitation, les violences et la traite des enfants ;
- La participation des enfants de plus en plus aux questions concernant leur vie pour faire entendre leur voix et leurs préoccupations.

En outre, il est important de signaler qu'en République de Guinée des dispositions relatives aux droits de l'enfant figurent dans les textes de loi dont, entre autres, la Loi L 021/CTRN du 06 juin 1995, portant réorganisation de la Justice en République de Guinée modifiée par la Loi L 98/AN du 16 juin 1998 et la Loi N°037 du 31 décembre 1998 portant code du procédure pénale.

Bien que toutes ces dispositions existent, on relève des insuffisances non seulement dans les textes de loi mais aussi dans leurs interprétations et applications. Il convient de souligner que, suite au sommet mondial pour les enfants, la Guinée a ratifié la convention issue de ce sommet et élaboré, adopté et mis en œuvre un plan d'action national qui a trait à la survie, au développement, à la protection et à la participation des enfants et des femmes.

Malgré tous ces efforts fournis par le Gouvernement et ses partenaires, le chemin est encore long pour que tous les enfants puissent aspirer au bonheur dont ils ont tant besoin (accès aux services sociaux de base, protection contre l'exploitation, etc.).

Dans la RA de Labé, les enfants travailleurs sont rencontrés dans plusieurs activités : Dans les chantiers de construction, comme bagagistes, comme vendeurs d'articles divers et d'aliments, et comme cireurs de chaussures.

Dans le cadre de la protection des droits des enfants et de leur implication effective à la défense de leurs propres droits il a été installé au niveau de chaque préfecture un parlement composé de 21 enfants députés parmi lesquels 3 sont délégués comme députés juniors au niveau national.

S'agissant des Centres d'Encadrement Communautaire (CEC), il existe dans la RA trois centres (deux à Lélouma et un Mali-Yembéring). Les CEC ont pour vocation la mise à niveau scolaire des enfants qui n'ont pas eu la chance d'aller à l'école. Ces centres qui fonctionnent avec l'appui de l'UNICEF et l'apport de la communauté rencontrent actuellement des difficultés dans la rémunération des monitrices. Aussi les CEC de Korbé et Parawol sont confrontés au manque de formation des institutrices et de manuels scolaires.

**Tableau 55 Situation des Centres d'Encadrement Communautaires**

Préfectures	Centre	2006			2007		
		Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
Lélouma	Korbé	35	20	55	40	40	80
Lélouma	Parawol	24	18	42	10	30	40
Mali	Yembéring	26	22	48	27	23	50
Région		85	60	145	77	93	170

Source : Inspection Régionale des Affaires sociales, de la Promotion Féminine et de l'Enfance

### 18.1 Situation de l'enregistrement des naissances

Depuis quelques temps, l'enregistrement des naissances a connu des progrès considérables dans la région. Si 6778 enfants ont été enregistrés en 2004 à l'état civil, ce chiffre est passé à 9672 en 2007, soit un accroissement de près de 30%.

**Tableau 56 Situation de l'enregistrement des naissances dans la RA de Labé**

Préfectures	2004			2005			2006			2007		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Koubia	1626	1762	3388	1809	1960	3769	1627	1763	3390	1912	2072	3984
Labé	769	817	1586	862	819	1681	944	929	1873	1151	1160	2311
Lélouma	348	329	677	384	398	782	510	447	957	647	1198	1845
Mali	347	303	650	280	321	601	416	335	751	395	326	721
Tougué	295	182	477	303	194	497	312	233	545	402	309	711
Région	3385	3393	6778	3638	3692	7330	3809	3707	7516	4507	5065	9572

Source : Services état civil CRD et Commune Urbaine

La préfecture de Koubia se distingue assez largement par le nombre d'enfants enregistrés en 2007, soit 41,2%, suivie de Labé avec 23,9%. Tougué est la préfecture où le nombre d'enfants enregistrés est le plus faible avec seulement 7,4%.

D'une manière générale, les parents ne se procurent les actes de naissances pour leurs enfants que pour des besoins de solarisation ou de carte d'identité, de passeport ou autres, cependant, leur enregistrement à la naissance est un droit qui leur est reconnu.

**Tableau 57 Situation des établissements préscolaires dans la RA de Labé**

Préfectures	Nombre d'écoles	Effectifs des élèves								
		2004-2005			2005-2006			2006-2007		
		G	F	T	G	F	T	G	F	T
Koubia	1	11	15	26	12	15	27	13	17	30
Labé	20	454	676	1 130	558	639	1 197	660	690	1 350
Lélouma	1	22	15	37	23	17	40	11	7	18
Mali	1	18	15	33	23	27	50	27	26	53
Tougué	1	8	7	15	6	9	15	11	7	18
Total	24	513	728	1 241	622	707	1 329	722	747	1 469

Source : Inspection Régionale des Affaires Sociales

Ces enfants sont répartis dans 24 établissements disséminés dans la RA. La plupart de ces établissements se trouvent dans la préfecture de Labé, les autres ne comptent que 4 établissements à raison d'un par préfecture.

### 18.2 Enfants en situation difficile

La protection des enfants en situation difficile est assurée dans la RA de Labé par l'ONG SABOU / Guinée et le Foyer Saint Joseph.

**Tableau 58 Répartition des enfants en situation difficile dans la RA de Labé**

Désignation	2004	2005	2006	2007
Nombre d'enfants de rue ayant bénéficié de services de protection	30	60	150	45
Nombre d'enfants de rue bénéficiaires de l'aide et la réinsertion scolaire	30	20	45	30
Jeunes filles défavorisées ayant reçu des cours d'alphabétisation	0	165	100	70
Enfants en détention	4	0	0	0
Enfants en conflit avec la loi et libérés	0	3	5	26

Source : Inspection Régionale des Affaires Sociales

### **ONG SABOU / Guinée**

Durant la période 2005-2006, cette ONG a pris en charge 212 enfants dont 59 enfants en 2005 ; 64 enfants en 2006, et 89 enfants en 2007. Ces enfants sont en majorité orphelins et victimes de traite.

### **Foyer Saint Joseph**

Ce Foyer est fonctionnel depuis 2000 à Labé. Il s'occupe essentiellement des enfants de la rue et ceux déshérités.

A ce jour le Foyer compte 40 pensionnaires dont deux filles. Il est important de faire remarquer que dans le Foyer les enfants à bas âge sont soumis à une scolarisation, alors que les autres ayant atteint les 14 ans reçoivent des cours d'alphabétisation fonctionnelle dans des matières de leur choix.

Généralement dans ce Foyer les enfants qui y sont reçus sont soit des orphelins ou des enfants dont les parents sont divorcés.

**Tableau 59 Situation des enfants réfugiés et déplacés dans la RA de Labé**

Indicateurs	2004	2005	2006	2007
Enfants réfugiés / séparés des parents biologiques	249	209	162	138
Enfants déplacés	76	66	43	34
Totaux	325	275	205	172

Source : Inspection Régionale des Affaires Sociales

Les guerres civiles intervenues au Libéria, en Sierra Léone et en Côte d'Ivoire et les attaques rebelles dont la Guinée a été victime le long de ses frontières sud-est en 2000 ont conduit à un déplacement massif des personnes et des biens, déplacement qui a eu pour conséquences la séparation forcée de plusieurs enfants de leurs parents.

La préfecture de Mali a été la plus éprouvée par cette situation. Cet afflux d'enfants déplacés en direction des préfectures a contribué à aggraver leur situation déjà assez préoccupante.

**Tableau 60 Situation des enfants en conflit avec la loi dans la RA de Labé**

Année	Nombre d'affaires	Nombre d'enfants en infraction	Nature de l'infraction	Observation
2004	0	0	-	-
2005	2	3	vol	Dont 1 fille
2006	3	5	vol	-
2007	4	22	Vol, recèle, détention illégale d'armes de guerre, coups et blessures	-
Total	9	30	-	-

Source : Tribunal de Première Instance de Labé

De nos jours beaucoup d'enfants ont des problèmes avec la loi.

D'autres cas des enfants en conflit avec la loi se rencontrent dans les commissariats de police et les gardes communales. Parmi ces enfants, 65% sont poursuivis pour les raisons suivantes

- Vol à la tire ;
- Utilisation des enfants par les grands voleurs ;
- Vente et consommation des stupéfiants ;
- Bagarres ou rixes en groupe ou en clan ;
- Jeux de hasard.

## 19 Situation de l'emploi

**Tableau 61 Répartition des effectifs des différents secteurs de la RA de Labé**

Préfectures	Secteur public					Secteur privé					Création d'emploi				
	2006		2007			2006			2007		2006			2007	
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	
Koubia	191	62	253	191	62	253	0	0	0	0	0	0	0	0	
Labé	1366	586	1952	1332	717	2049	499	31	530	677	58	735	4	2	
Lélouma	545	139	684	549	143	692	8	1	9	11	3	14	0	0	
Mali	527	91	618	535	94	629	8	0	8	12	2	14	0	0	
Tougué	377	68	445	374	75	449	0	0	0	0	0	0	0	0	
Total	3006	946	3952	2981	1091	4072	515	32	547	700	63	763	4	2	

Source : AGUIPE

Le secteur de l'emploi est très peu développé dans la RA en dehors de la Fonction Publique qui regorge le plus grand nombre d'employés (84,2%), le secteur privé n'utilise que 15,8%. Ce qui constitue un véritable problème de l'emploi des jeunes diplômés des différentes institutions de formation.

Aujourd'hui dans la région c'est surtout les projets et programmes, les ONG et les PME de la place qui utilisent les compétences de ces jeunes.

En ce qui concerne le chômage, il n'est pas aisé d'avoir des informations fiables. Toutefois selon le QUIBB, 5,4% de la population sont considérées comme chômeurs. Il touche principalement les fonctionnaires déflatés, les sortants des écoles professionnelles et les diplômés d'universités originaires de la RA. Les personnes de sexe masculin sont les plus affectées par le chômage, avec 4,5% par rapport aux femmes qui enregistrent un taux de 0,6%.

## 20 Situation des handicapés et des personnes âgées

### 20.1 Situation des personnes handicapées

L'effectif des personnes présentant un handicap majeur, habitant dans la RA de Labé est de 26 233 personnes (RGPH 1996).

La distribution des handicapés entre les préfectures présente des différences. La préfecture de Labé compte le grand effectif des handicapés de la région avec 7 372 personnes soit 28,1%. La seconde place revient à Mali (6 355 personnes soit 24,2%), le plus faible effectif (3781 personnes soit 14,4%) est enregistré à Tougué. Les préfectures de Koubia et Lélouma comptent respectivement 4 098 et 4 627 personnes handicapées.

Les handicapés des membres supérieurs et inférieurs représentent 83,84% de l'ensemble des personnes handicapées de la région.

Les sourds, les aveugles et les sourds-muets représentent respectivement 5,88%, 9,20% et 1,07% (RGPH 1996). Il est important de faire remarquer que certaines personnes peuvent présenter plusieurs handicapes à la fois.

Parmi les populations handicapées de 6 ans et plus, 90% sont analphabètes avec 69,3% dans les zones urbaines et 91,7% dans les zones rurales. Du point de vue du sexe, le taux d'analphabétisme est de 83,5% pour les handicapés du sexe masculin contre 96,7% pour ceux du sexe féminin.

Parmi les enfants handicapés de 7 à 12 ans, les élèves représentent 13,2%.

Dans le cadre de la migration, on constate que dans la région le solde migratoire des handicapés est négatif pour toutes les préfectures qui la composent.



Ainsi, malgré que cette région soit reconnue comme une région de forte migration, le handicap constitue un frein au déplacement des personnes affectées.

## **20.2 Situation des personnes âgées**

Dans la RA de Labé, il a été dénombré 56750 individus âgés de plus de 60 ans en 1996. La préfecture de Labé abrite le plus grand nombre de personnes âgées avec 32,8% contre respectivement 24,7, 17,4, 13,5 et 11,7% à Mali, Lélouma, Tougué et Koubia.

Parmi les personnes âgées résidant dans la région 74,7% sont mariés 22,8% sont veuves, 1,4% sont divorcées et 1,1% sont célibataires. Par rapport à l'activité économique dans la RA de Labé, les personnes âgées sont très actives. Les hommes sont généralement plus actifs que les femmes : 73,2% des personnes âgées de sexe masculin sont actifs contre 40,2% chez les personnes de sexe féminin. Au niveau des inactifs du sexe féminin 18,6% sont des femmes au foyer, 0,1% sont constitués de retraités et 0,3% de rentiers. Chez les hommes, les retraités représentent 2,2% et les rentiers 0,30%.

## **21 Activités politiques**

Depuis le vote de la Loi fondamentale à une large majorité par les populations guinéennes, plusieurs partis politiques ont mis en place dans les préfectures de la région des représentations. Ce sont (en ordre alphabétique) :

- La Cause Commune (LCC),
- Parti Démocratique de Guinée / Rassemblement Démocratique Africain (PDG/RDA),
- Parti de l'Unité et du Progrès (PUP),
- Rassemblement du peuple de Guinée (RPG),
- Union des Forces Démocratiques (UFD),
- Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG),
- Union des Forces Républicaines (UFR),
- Union pour le Progrès de la Guinée (UPG) et
- Union pour le Progrès et le Renouveau (UPR).

Certains de ces partis ont régulièrement pris part aux différentes élections organisées dans le pays depuis 1993, sans heurts, chacun respectant le principe du jeu démocratique, toutes choses qui ont permis de renforcer la culture démocratique dans la région.

## **22 Conclusions**

L'étude monographique fait apparaître que la situation socio-économique de la Région Administrative de Labé, malgré tous les efforts consentis par le Gouvernement et ses partenaires au développement, reste encore préoccupante. Toutefois avec la mise en œuvre du Document Régional de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, à travers les projets, programmes, ONG et autres partenaires, l'espoir est permis pour améliorer les conditions d'existence des populations et partant des individus et des ménages. Ceci ne peut être possible que par une répartition équilibrée des interventions sur l'ensemble du territoire régional.

Au regard de ce qui précède, toutes interventions dans le cadre de la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et du Document de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) doit nécessairement passer par :

- L'amélioration de l'accès à l'eau potable et aux services de santé par la mise en place d'ici l'an 2010 d'un système de santé accessible et capable de répondre aux besoins de la santé de la population ;
- Le renforcement de la lutte contre les principales maladies et le VIH/SIDA ;
- La réduction des taux de mortalité maternelle et infantile ;
- Le désenclavement des zones de production ;
- L'amélioration de la qualité de l'enseignement, de l'accès et du maintien des filles à l'école ;

- Le soutien et l'encouragement des communautés dans la création des centres d'encadrement communautaires (CEC) ;
- L'insertion et la réinsertion des jeunes en situation difficile en vue de l'amélioration de leur statut économique et social ;
- Le développement des infrastructures et des équipements sportifs afin d'offrir aux jeunes et à tous les citoyens la possibilité de pratiquer des activités physiques et sportives dans des conditions appropriées ;
- La facilitation des échanges par un réseau de voies de communication diversifié et praticable en toutes saisons ;
- Le renforcement des capacités des marchés et des gares routières ;
- La promotion d'une industrialisation au regard des immenses potentialités existantes ;
- L'amélioration de la production agricole et animale ;
- La protection de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles ;
- La promotion de l'artisanat, du tourisme et de l'hôtellerie ;
- L'aménagement des sites hydroélectriques pour pallier le déficit en énergie électrique de la région ;
- Le renforcement de la couverture en GSM notamment les grandes agglomérations de la région ;
- L'amélioration de la gouvernance et le renforcement des capacités institutionnelles et humaines.

Région Administrative de Labé

Bureau Régional de la Planification et du Développement (BRPD)

**Monographie de la Région Administrative**

Labé, novembre 2008

élaboré et publié avec l'appui de la coopération internationale allemande



Projet « Appui à la Stratégie de Réduction de la Pauvreté » (ASRP)

Voir aussi la version PDF sur le site Web [www.foutapedia.org](http://www.foutapedia.org)

**Contact**

[mauricekaman@yahoo.fr](mailto:mauricekaman@yahoo.fr) (BRPD Labé)

[boubacar-gaoual.diallo@giz.de](mailto:boubacar-gaoual.diallo@giz.de) (GIZ Labé)

[mamadou-alpha.diallo@giz.de](mailto:mamadou-alpha.diallo@giz.de) (GIZ Conakry)

[peter.hillen@giz.de](mailto:peter.hillen@giz.de) (GIZ Allemagne)